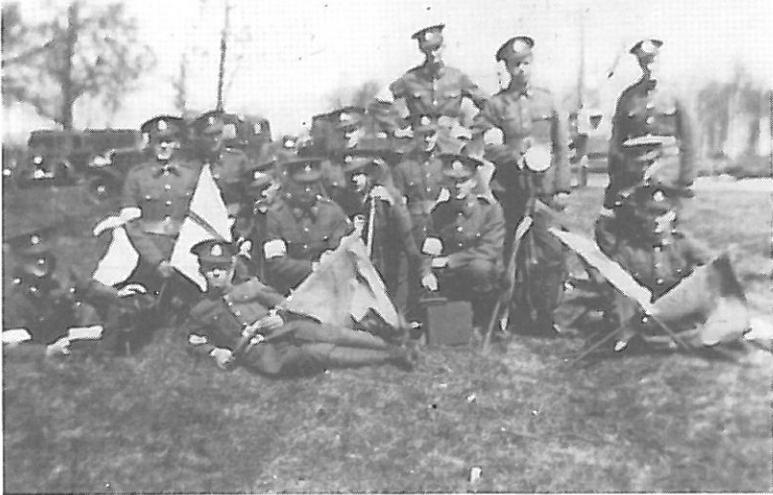




Le lieutenant-colonel Donat Gendron, commandant des Voltigeurs de Québec de 1924 à 1928.

invitées à faire connaître, par l'intermédiaire de leur district respectif, leur position sur ce sujet. Pour des raisons dont on ignore la nature, les Voltigeurs furent bien lents à répondre aux demandes nombreuses et pressantes qu'on leur fit dans ce sens, d'abord sous le colonel Chauveau, puis sous son successeur. Quoi qu'il en soit, le lieutenant-colonel Gendron prit cette affaire en main au mois de juillet 1925 et la mena à bonne fin, même si les recommandations finales du comité Gibsons ne furent approuvées que durant le mandat de son successeur.

Plusieurs conditions rendant apte à l'obtention de un ou plusieurs honneurs de bataille furent proposées aux unités de milice le 17 avril 1925. Suivant ce document, le nom des Voltigeurs se devait d'apparaître sur la liste des récipiendaires éventuels, d'abord parce qu'ils avaient contribué à la formation d'un bataillon ayant combattu sur le sol français, puis en raison du fait qu'ils perpétuaient la mémoire d'un bataillon, le 57^e, qui s'était rendu en Angleterre et avait fourni des renforts nombreux à des unités en service sur les champs de bataille. À ce stade, on songea donc à décerner quatre honneurs de bataille aux Voltigeurs, soit Saint-Éloi 1916, Somme 1916, Arras 1917 et Côte 70. En raison du grand nombre d'hommes ayant appartenu au 57^e bataillon et qui furent blessés ou tués à



Les signaleurs des Voltigeurs de Québec à l'entraînement à Valcartier le 26 mai 1935.

Courcelette, les Voltigeurs demandèrent d'ajouter ce nom à leur liste. Cette requête leur fut refusée parce que le 57^e n'avait pas lui-même pris part au combat. Le comité considéra que le nom collectif ou de groupe « Somme 1916 » suffisait dans les circonstances. Les délibérations se poursuivirent encore longtemps à Ottawa. Enfin, le 21 septembre 1928, le comité présidé par le colonel Gibsone présenta une nouvelle liste à l'intention des Voltigeurs, liste qui contenait celle-là six noms, soit le mont Sorrel, Somme 1916, Arras 1917, Côte 70, Ypres 1917 et Amiens. Cette seconde liste fut soumise à un groupe d'officiers dont faisaient partie, outre le lieutenant-colonel Gendron, le colonel C.A. Chauveau, le lieutenant-colonel L.-G. Chabot, les majors E.T. Paquet et J.A. Ross, et les capitaines J.P. Tremblay et G. Larue. La conclusion à laquelle arrivèrent ces officiers ne pouvait que satisfaire Ottawa. « Les Voltigeurs have no claim to other Honours », lisait-on dans un rapport envoyé au District n° 5. Il se passa encore deux ans cependant avant que soit connue officiellement la décision finale du ministère de la Défense.¹

1. G.O. 71-30



Le lieutenant-colonel J.A. Beaubien, commandant des Voltigeurs de Québec en 1928.

L'ordre général 71-30 accorda aux Voltigeurs de Québec les six honneurs de bataille proposés au mois de septembre 1928. Ayant été dès leur origine une unité de carabiniers, les Voltigeurs n'ont pas de drapeau régimentaire et c'est pourquoi ils ne peuvent arborer ces honneurs que sur leurs tambours.

* * *

Le lieutenant-colonel Joseph Albert Beaubien succéda au lieutenant-colonel Gendron le 1^{er} janvier 1928. On se souviendra qu'à la mort du lieutenant-colonel J.-B. Matte en 1919, il commanda par intérim le régiment. Tout comme son prédécesseur, il gravit tous les échelons, de sous-lieutenant à lieutenant-colonel, avec les Voltigeurs. Durant la guerre de 1914-1918, il fut mobilisé avec son unité et servit, en qualité de capitaine, sous les ordres du lieutenant-colonel Chabot.¹

Le commandement du lieutenant-colonel Beaubien fut de courte durée. Il fut néanmoins marqué par deux événements

1. Le lieutenant-colonel J.A. Beaubien, nommé sous-lieutenant le 31 mai 1902, fut promu lieutenant le 15 avril 1903 et capitaine le 25 avril 1904. Il obtint son brevet de major le 1^{er} juillet 1917.

importants. Les insignes régimentaires que portaient les Voltigeurs depuis 1892 et 1906 firent place à trois nouveaux insignes, un pour la coiffure, un pour le col, et un troisième pour les épaulettes. La description qu'en donne le document rendant officiel ce changement peut se traduire ainsi :

Pour les officiers ;

Insigne de la coiffure : En métal doré, une croix de Saint-Louis surmontée d'une couronne et ayant à chacun de ses angles une fleur de lys. Au centre, un cercle entourant les armoiries de la famille d'Irumberry de Salaberry et sur lequel est inscrit: VOLTIGEURS DE QUÉBEC. Enfin sur une banderole supportant le tout la devise régimentaire: FORCE À SUPERBE, MERCY A FOIBLE, avec la date 1885 au centre (hauteur maximale 2 pouces, largeur maximale 1-3/8 pouce).

Insigne du col : En métal doré, une banderole sur laquelle est inscrit: VOLTIGEURS DE QUÉBEC, reposant sur



une fleur de lys (hauteur maximale 1-1/8 pouce, largeur maximale 1-3/8 pouce).

Insigne des épaulettes: En métal doré, le mot VOLTIGEURS, en lettres de 1/4 de pouce de haut. Les autres rangs, les insignes décrits ci-haut mais en cuivre.¹

C'est également en 1928, et cette fois à l'instigation même du lieutenant-colonel Beaubien, que les Voltigeurs décidèrent de rendre un hommage particulier à leurs morts en devoir depuis l'expédition de la Rivière-Rouge, en 1870, en faisant faire une plaque commémorative en leur honneur. Tous les officiers acceptèrent de participer à ce projet en contribuant à une journée de solde. Terminée le 10 juin 1928, cette plaque fut officiellement inaugurée en présence de nombreux dignitaires le 6 juin de l'année suivante.²

* * *

Le quatorzième commandant des Voltigeurs de Québec fut le lieutenant-colonel Alexandre J. Laliberté. Il succéda au lieutenant-colonel Beaubien, qui prit sa retraite le 8 décembre 1928. Né à Saint-Jean de l'île d'Orléans, il étudia à l'Académie Commerciale de Québec et au Wallace College. Devenu comptable, il exerça cette profession plusieurs années et oeuvra dans le secteur manufacturier. Il commença sa carrière militaire en 1909 en tant que sous-lieutenant au 87^e régiment. Deux ans plus tard, il passa au 9^e régiment où il fut promu lieutenant le 9 novembre 1911 et capitaine le 24 février 1915. Enfin, devenu major en 1921, il suivit le cours d'état-major de la Milice en 1923. Son nom figure sur la liste des fondateurs de la Légion canadienne.

Aucun événement très marquant n'eut lieu au cours des quatre années que le lieutenant-colonel Laliberté passa à la tête des Voltigeurs. La formation ne sembla pas en souffrir pour autant. Durant son mandat, les Voltigeurs participèrent à des exercices de mousqueterie à Lévis, s'entraînèrent régulièrement à Québec et une fois à Valcartier, envoyèrent de leurs membres à l'École royale de la Citadelle, se classèrent en première position trois années

1. G.O. 51-1928.

2. AVQ, Commemorative bronze tablet, N° 518.



Le lieutenant-colonel Alexandre J. Laliberté, commandant des Voltigeurs de Québec de 1928 à 1932.

de suite dans les épreuves de tir de la Ligue militaire de Québec, et, enfin, gagnèrent la coupe d'efficacité de l'Association canadienne d'Infanterie. Autant de réalisations généralement ignorées du grand public québécois, mais qui conservaient les Voltigeurs en haute estime dans les milieux militaires.

* * *

La bataille de Vimy, au mois d'avril 1917, fut une des plus belles victoires canadiennes de la Grande Guerre. Elle fut cependant très coûteuse en hommes. Pour le Canada, selon les statistiques officielles, elle signifiait la perte de 10 602 hommes, dont 3 600 tués. À lui seul, le 22^e bataillon perdit au cours de la première journée de cette bataille 10 officiers, dont 9 lieutenants. Ces pertes, ajoutées à celles que cette unité avait précédemment subies, étaient assez élevées. En 1917, toutes les compagnies étaient à court de lieutenants. C'est ainsi qu'au début de l'été de cette année-là arrivèrent au 22^e plusieurs jeunes officiers venus d'Angleterre. Ils étaient une vingtaine en tout, dont les lieutenants Braun Langelier et Gérard Garneau, deux officiers dont nous avons déjà parlé et qui étaient issus des Voltigeurs de Québec. Il y avait également parmi eux le lieutenant Philippe Ouellet, originaire de l'Isle Verte.



Le lieutenant-colonel Philippe Ouellet, commandant des Voltigeurs de Québec de 1932 à 1936.

Le lieutenant Ouellet, après trois années de service à Rivière-du-loup avec les *Queen's Own Canadian Hussars* et deux autres avec la 20^e batterie d'artillerie de campagne, avait quitté la milice en 1914 pour se rendre à Montréal faire du théâtre. Deux ans plus tard, on le retrouvait cependant avec le 189^e bataillon du Corps expéditionnaire canadien et maintenant avec le 22^e bataillon, peu après la bataille de Vimy et un peu avant celle de la Côte 70. De santé un peu fragile à l'époque, il supporta assez mal la vie dans les tranchées humides et malsaines et dut être hospitalisé en 1918, au Perkin's Bull Hospital, à Londres, puis rapatrié peu après, pour être hospitalisé de nouveau au lac Édouard. Rétabli, la guerre terminée, il s'enrôla de nouveau et cette fois avec les Voltigeurs de Québec en voie de réorganisation. En 1920, il était commandant adjoint de compagnie, deux ans plus tard commandant de compagnie et, en 1929, commandant adjoint du régiment. Enfin, le 9 décembre 1932, il était invité à succéder au lieutenant-colonel Laliberté appelé à prendre sa retraite.¹

Si l'on en croit les rapports du commandant du District n° 5, le brigadier J.M. Prower, que personne ne soupçonna de

1. Le major P. Ouellet fut promu lieutenant-colonel le 24 août 1933. Il était alors dans la vie civile maire de Sillery, position qu'il occupa durant de nombreuses années.

pécher par excès de bienveillance, les Voltigeurs conservèrent à cette époque-là la bonne réputation dont ils jouissaient à Québec. « Une inspection satisfaisante », notait le général en 1935, « il m'apparaît que l'argent dépensé donne de bons résultats en termes d'efficacité. »¹ Une seule ombre au tableau, « le rendement de deux ou trois officiers dont le commandant a promis de s'occuper ».

Un événement inusité dans les annales des Voltigeurs de Québec eut lieu durant le commandement du lieutenant-colonel Ouellet. Un détachement du régiment prit part à des exercices combinés avec la Marine royale canadienne. À bord du H.M.C.S. Saguenay et du H.M.C.S. Champlain, les miliciens se rendirent aux Éboulements, à quelque 100 kilomètres à l'est de Québec, pour y exécuter un débarquement.

Mais l'événement le plus remarqué de cette époque, sinon le plus important, fut sans contredit le 50^e anniversaire de la Campagne du Nord-Ouest. De grands efforts furent déployés à cette occasion pour retrouver, dispersés à travers la province, les survivants de cette célèbre expédition, ainsi que tous les anciens Voltigeurs. Quarante-trois vétérans, dont plusieurs ne s'étaient pas revus depuis 1885, prirent part aux fêtes organisées pour la circonstance : réception au mess des officiers, messe à la chapelle du Séminaire de Québec, réception à la Citadelle, grand défilé dans les rues de la ville et magnifique banquet à l'hôtel Saint-Roch le dimanche 19 mai 1935. Parmi les vétérans présents les plus connus, figuraient l'illustre chanoine Philippe Casgrain, qui prononça l'homélie à la messe célébrée au Séminaire de Québec, et le colonel Oscar Pelletier, blessé à Cut Knife au début de la rébellion. « On était venu de partout pour participer à ce ralliement, lisait-on le lendemain dans *L'Action Catholique*, de l'est à l'ouest on s'était rendu avec empressement à l'invitation des officiers du régiment, et ces fêtes écriront une belle page d'histoire de ce groupement militaire que tout le monde admire tant chez nous. »²

* * *

1. Report of the Annual Inspection for the fiscal year 1935-1936, Les Voltigeurs de Québec, APC, RG 24, vol. 6414.

2. *L'Action Catholique*, le 20 mai 1935.

**LES VOLTIGEURS DE QUÉBEC
LISTE DES OFFICIERS**

1935

Colonel Honoraire

Brig.-Général T.-L. Tremblay, CMG, DSO, ADC

Lieutenant-Colonel Honoraire

Lt.-Col. J.-T. Donohue

Officier Commandant

Lt.-Col. Ph. Ouellet, VD

Major, 2 ^e e/c, Jos. Matte, VD	Lieut. R. Dupont
Major, abbé, J.-G. Côté	Lieut. A. Lachance
Major, J.-J. Chouinard, ED	Lieut. Paul Audet
Major, J.-P. Tremblay, MM, VD	Lieut. P.-A. Laliberté
Major, G. Larue	Lieut. J.-A. Galipeault
Major, Q.-M., R. Belleau	Lieut. G.-O. Bigaouette
Capt. J.E.A. Martineau, ED	Lieut. G.-H. Dugal
Capt. G.-G. Baillargeon	Lieut. J.-L. Larochelle
Capt., Adj., T.-M. Dechêne	Lieut. Eug. Gariépy
Capt. Eug. Lavoie	Lieut. Lionel Lebel
Capt. O.M., Dr Paul Garneau	Lieut., O.M.,
Capt. Jean-T. Gendron	Dr Alp. Giguère
Capt. Paul Gendron	2 ^e Lt. Paul Roberge
Capt. J.-F. Hamel	2 ^e Lt. R. Randonin
Lieut. L.E.L. Galipeault	2 ^e Lt. R. Doray
Lieut. L.-P. Lapointe	2 ^e Lt. Alp. Déry
Lieut. C.-A. Dionne	2 ^e Lt. Noël Déry
Lieut. R. Dumais	2 ^e Lt.C.-E. Charbonneau

Le lieutenant-colonel Joseph Matte fut le premier commandant de l'entre-deux-guerres et aussi le premier de la Deuxième Guerre mondiale. Il succéda au lieutenant-colonel Ouellet le 1^{er} octobre 1936,

Le lieutenant-colonel Matte était connu comme un tireur d'élite. Il accumulait les championnats de tir en chambre, de tir extérieur et de tir au revolver. Acceptant volontiers de faire bénéficier ses camarades de régiment et ses concitoyens de ses nombreuses connaissances et de sa vaste expérience, il contribua à la formation de toute une génération de jeunes tireurs et aux succès de la Société de tir des Voltigeurs, dont il fut président de 1920



Le lieutenant-colonel Joseph Matte, commandant des Voltigeurs de Québec, de 1936 à 1940.

à 1930. Il fut également président de la Ligue militaire de tir en chambre de Québec, du Quebec Garrison Revolver Club et de l'Association de tir de Québec.¹

Né à L'Ancienne-Lorette le 4 octobre 1892, il commença ses études à l'école de sa paroisse natale, puis les poursuivit à l'Académie Commerciale de Québec où il se distingua en gagnant en 1911 la médaille du gouverneur général. À l'emploi du ministère provincial de la Voirie durant de nombreuses années, il fut chef adjoint de district, sous-ministre suppléant et président du club qui porte ce nom. Le lieutenant-colonel Matte commença sa carrière militaire comme simple soldat vers 1908. Promu par la suite sous-lieutenant, lieutenant, capitaine, major et lieutenant-colonel,² il assuma chez les Voltigeurs de multiples responsabilités, dont celles d'instructeur de mousqueterie, d'adjudant, d'officier payeur, de commandant de compagnie, de commandant adjoint et, finalement, comme on vient de le dire, de commandant du régiment. Organisateur émérite, il prépara lui-même les fêtes du 50^e anniversaire de la Campagne du Nord-Ouest.

1. *Le Soleil*, 31 décembre 1936.

2. Le lieutenant-colonel J.S. Matte fut promu lieutenant le 24 novembre 1913, capitaine le 8 février 1922, major le 6 septembre 1925 et lieutenant-colonel le 10 décembre 1936.

Les circonstances aidant, les années qui précédèrent la Deuxième Guerre mondiale furent particulièrement bien remplies. Les crédits alloués à l'instruction se faisant de nouveau moins parcimonieux, les Voltigeurs purent s'entraîner à Valcartier à deux reprises, avec la 15^e brigade,¹ en plus de s'adonner à leurs exercices annuels à Québec.

Approuvé le 7 mars 1862, le régiment des Voltigeurs de Québec célébra en 1937 son 75^e anniversaire. Pour la circonstance, un dîner-causerie fut donné au mess des officiers, au cours duquel le lieutenant-colonel L.-G. Chabot rappela les grands événements auxquels son unité avait été associée depuis sa fondation. Il y eut aussi par la suite deux grandes « parades d'église », la première, le 7 mai, à la chapelle des Jésuites située rue Dauphin, la seconde, le 6 juin, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, sur la rue Hermine. La cérémonie du 7 mai suscita des commentaires élogieux dans la presse québécoise et pour cause, les Voltigeurs portaient à cette occasion la grande tenue qu'ils avaient dû quitter pour l'uniforme kaki au début de la Grande Guerre. *Le Journal* souligna cet événement en rappelant que c'est « grâce à la générosité du lieutenant-colonel honoraire du régiment, M. J.-T. Donohue, que les Voltigeurs, que l'on appelait autrefois le 9^e régiment, ont pu se procurer le splendide uniforme vert foncé, avec le fameux shako au plumage vert foncé, dont nombre de citoyens se souviennent ».²

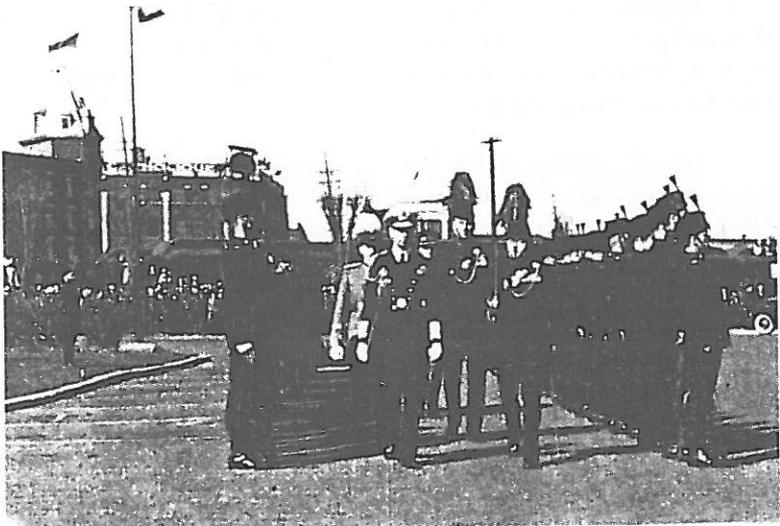
Les cérémonies du 75^e anniversaire du régiment coïncidèrent avec le couronnement du roi George VI, qui eut lieu le 12 mai 1937. À cette occasion, les Voltigeurs, qui avaient étrenné leur uniforme d'apparat cinq jours plus tôt, participèrent à la cérémonie de circonstance sur les Plaines d'Abraham. Tandis que le lieutenant G.O. Bigaouette représentait le régiment à Londres, le lieutenant-colonel honoraire J.T. Donohue, le lieutenant-colonel J. Matte, le major J.J. Chouinard et les sergents H. Chrétien et A. Gauthier recevaient la médaille spécialement frappée pour la circonstance. Le major Georges Côté, aumônier du régiment et de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada et ancien aumônier du 22^e bataillon durant la Grande Guerre, reçut

1. En 1938, 126 Voltigeurs de tous rangs s'exercèrent à Valcartier du 5 au 9 juin, et l'année suivante 174 du 24 au 28 juin.

2. *Le Journal*, le 7 mai 1937.



Le brigadier-général T.-L. Tremblay remettant la médaille du couronnement au lieutenant-colonel J.-T. Donohue.



Le roi George VI passe en revue une garde d'honneur commandée par le lieutenant-colonel J.-J. Chouinard (à droite). On distingue au centre le colonel Joseph Matte (17 mai 1939).

également cette décoration des mains du lieutenant-colonel Matte au début des fêtes du Nouvel An qui suivit.

Le dernier grand événement de cette période fut sans doute la visite au Canada du roi George VI et de la reine Elizabeth. Les 17 et 18 mai 1939, ils étaient à Québec et les Voltigeurs participaient aux cérémonies marquant leur arrivée et leur départ de la Vieille Capitale. Ce fut là de beaux jours, mais empreints d'une certaine appréhension chez tous ceux que la situation mondiale préoccupait. On avait peine à ne pas se remémorer les événements de 1914-1918 et à ne pas faire de liens entre la visite des souverains et la situation tendue qui prévalait en Europe. On souhaitait ardemment qu'il n'y ait pas de guerre, mais on se faisait de moins en moins d'illusions quant à la possibilité de l'éviter.

MOBILISATION POUR LA DÉFENSE TERRITORIALE ET LE SERVICE OUTRE-MER (1939-1942)

Le réarmement de l'Allemagne et l'arrivée au pouvoir de Hitler, le 30 janvier 1933, laissaient présager la réouverture des hostilités en Europe: Ceux qui se refusaient encore à y croire en 1939, malgré la réunion de l'Autriche à l'Allemagne et l'occupation de la Tchécoslovaquie, furent ébranlés dans leur conviction lorsqu'ils apprirent le 23 août que Hitler, voulant s'emparer cette fois des territoires allemands de la Pologne, avait signé un pacte de non-agression avec la Russie. À la fin de l'été de 1939, on ne parlait plus de guerre possible ou probable en Europe, mais de guerre inévitable ou certaine.

C'est ainsi que le 25 août, en raison de la gravité de la situation, et avant même que la France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne, le ministre de la Défense nationale du Canada, conformément à l'article 63 de la loi de la Milice, ordonna aux commandants de district d'appeler immédiatement les effectifs destinés à la défense des « points vulnérables », c'est-à-dire des installations et endroits présentant un intérêt militaire certain. En vertu de cet article de la loi, les miliciens ainsi convoqués l'étaient en qualité de volontaires et, par conséquent, n'étaient pas tenus de se présenter.¹ Néanmoins, leur réaction fut positive et dès le lendemain la presque totalité des points dits vulnérables au pays se trouvaient sous bonne garde.

1. G.O. 135, 1939.

On croyait que Hitler attaquerait la Pologne au cours de la dernière semaine du mois d'août. L'attaque eut lieu le 1^{er} septembre et fut déclenchée par plusieurs divisions de l'armée de terre et la *Luftwaffe*. Il n'en fallut pas davantage pour que le gouvernement canadien ordonne cette fois, suivant les dispositions de l'article 64 de la loi de la Milice, la mobilisation proprement dite, c'est-à-dire la levée d'une force active et la mise en « activité de service » des unités ou détachements déjà convoqués pour la défense des points vulnérables.¹

Le plan élaboré pour la garde des installations et lieux stratégiques situés dans les limites du District militaire no 5, où résidaient, disait-on, quelque 1 600 « étrangers », prévoyait l'intervention de détachements provenant de quatre unités, soit des Voltigeurs de Québec, des *Royal Rifles of Canada*, du régiment de Lévis et des fusiliers du Saint-Laurent.² C'est pourquoi dès le 26 août plusieurs Voltigeurs furent appelés, puis mobilisés le 1^{er} septembre, afin de prendre part aux opérations destinées à assurer la sécurité du territoire national.³

Comme on pouvait s'y attendre on confia au Régiment de Lévis la garde des « points vulnérables » situés à Lauzon et à Lévis, et aux Fusiliers du Saint-Laurent la surveillance de ceux se trouvant à Matapédia, à Rimouski, à Gaspé et à l'île d'Anticosti. Quant aux endroits stratégiques situés à Québec même, on en confia la surveillance aux *Royal Rifles*. Enfin, pour ce qui est des Voltigeurs, on les chargea de garder les ponts de Québec et Etchemin, et, à Valcartier, l'arsenal, la poudrière et les stations de pompage.

En raison de la situation des lieux dont ils avaient la garde, les Voltigeurs furent autorisés à organiser deux détachements, le premier dit du pont de Québec, le second de Valcartier. L'effectif réglementaire de chacun de ces détachements fut fixé à 84 hommes, soit 6 officiers et 78 sous-officiers et soldats.

* * *

1. G.O. 124, 1939; G.O. 135, 1939

2. M.D. 5, Operation Order N° 1, 26 août 1939.

3. « Details of the Regiment were called out on service on 26 Aug 1939 and placed on active service on 2 sept 1939. » Historical Section (GS), Army Headquarters, 2 oct. 53.

L'histoire du détachement du Pont de Québec fut d'assez courte durée. Arrivé sur les lieux dès le 26 août, il y demeura jusqu'au 10 novembre. Commandé par le major J. Philippe Tremblay, un officier expérimenté qui s'était distingué à la bataille de Courcelette en 1916, ce détachement s'acquitta de sa tâche sans qu'on eut à déplorer d'incidents malheureux ou de maladroites.¹ Il y eut bien quelques alertes qui causèrent un certain émoi, comme en font foi les journaux de l'époque, mais rien, semble-t-il, de très important. Le *Journal de Guerre* du détachement fait état de cinq alertes, une fut provoquée par des détonations d'origine inconnue, les autres par des individus qui s'approchèrent trop près des piliers du pont, soit en chaloupe, soit par les battures, et qui ignorèrent ou refusèrent d'obtempérer à l'ordre des sentinelles de s'en éloigner. Des coups de feu furent tirés chaque fois.

VOLTIGEURS DE QUÉBEC C.A.S.F.			
Détachement du Pont de Québec (9/10/39)		Détachement de Valcartier (13/9/39)	
Major	J.P. Tremblay	Major	J.E.A. Martineau
Capitaine	E. Lavoie	Lieutenant	G.H. Dugal
Lieutenant	J.A.E. Déry	Lieutenant	G. Cloutier
Lieutenant	N.A.	Lieutenant	P.Roberge
Lieutenant	P.E. Plante	Lieutenant	G. Turcot
Lieutenant	M.J.A. Trudeau	S/Lieutenant	R. Caron
C.S.M.	A. Tremblay	C.S.M.	I. Roy
C.Q.M.S.	L. Plourde	C.S.M.	G. Plamondon
Sergent	F. Poulin	Sergent	A. Clusiau
Sergent	J. Bilodeau	Sergent	R.Hamel
Sergent	A. Lachance	Sergent	J.H. Lyonnais
Sergent	R. Grégoire	Sergent	G.H. Arel
Sergent	L. Tremblay	Sergent	C.A. Boily
71	Caporaux & soldats	71	Caporaux & soldats

En temps de guerre, le climat étant propice à l'éclosion de rumeurs, à Québec on parla chaque fois de tentatives de sabotage

1. Le major Joseph Philippe Tremblay était sergent avec le 22^e bataillon à la bataille de Courcelette. Il se mérita à cette occasion la Médaille militaire.

ou de possibles attentats. Les journaux accordèrent aussi beaucoup d'importance à ces alertes en en donnant un compte rendu en première page. Le 25 septembre, par exemple, *L'Événement*, réservant sa manchette à l'un de ces incidents, écrivait ce qui suit :

Une première tentative de sabotage — ou du moins un incident d'un caractère inquiétant — a jeté l'alerte hier soir parmi les soldats du régiment des Voltigeurs qui montaient la garde au Pont de Québec depuis que le Canada est en guerre.

Vers neuf heures, une détonation retentit au pont. Immédiatement, les sentinelles donnèrent l'alarme ; les gardiens aux deux extrémités du pont furent chargés d'arrêter les véhicules pendant que les officiers se hâtaient de courir à l'endroit où la détonation avait été entendue. Des équipes de soldats furent envoyées inspecter les piliers, tandis que d'autres accouraient à la rescousse des gardes postés à divers endroits du pont.

Aucun suspect ne fut appréhendé. L'on se perd en conjecture sur la provenance de la détonation(...). Quoi qu'il en soit, l'incident a soulevé une certaine excitation et, comme il arrive toujours en ces circonstances, la rumeur d'un attentat devenait de plus en plus fondée à mesure que l'on s'éloignait du théâtre même de l'alarme. Ainsi à Québec, l'on se disait de bouche à bouche qu'un saboteur avait jeté une bombe sur le pont de Québec.¹

Cinq jours plus tard, on pouvait lire dans le même journal qu'un second incident, pouvant laisser croire à un attentat, venait d'avoir lieu au pont de Québec et que la nouvelle qu'un coup de feu avait été tiré « s'est répandue comme une traînée de poudre en ville et a causé toute une sensation ».²

Les rumeurs de sabotage étaient en partie alimentées par le fait qu'on avait identifié des sympathisants communistes dans la région. Quant au détachement des Voltigeurs, on lui avait signalé la présence à Charny d'un individu qui « avait déclaré devant témoins

1. *L'Événement*, 25 septembre 1939.

2. *L'Événement*, 30 septembre 1939.



Le campement des Voltigeurs mobilisés pour protéger le pont de Québec au début de la Deuxième Guerre mondiale.

qu'avant trois semaines ou un mois, il ferait sauter le Pont de Québec». ¹

À la fin du mois de septembre, on entreprit la construction de « huttes » pour loger les militaires à proximité du pont durant l'hiver. Les Voltigeurs n'eurent cependant pas à les utiliser durant la saison froide, puisqu'ils furent relevés de leur fonction le 10 novembre et relocalisés à l'édifice de « l'Immigration » à Québec. Le détachement du Pont de Québec cessa officiellement ses activités le 14 décembre suivant. Plusieurs de ses membres, désireux de continuer à servir furent envoyés à Valcartier.

* * *

Le détachement de Valcartier eut une histoire beaucoup plus longue. Il fut tout d'abord commandé par le major J.E.A. Martineau, du 26 août au 27 décembre 1939, puis par le major C.A. Plante, du régiment de Lévis. Bien que responsable de la surveillance des points vulnérables de Valcartier, ce détachement fut avant tout employé à garder l'arsenal. Chaque jour un officier du grade de lieutenant était nommé pour prendre en charge le groupe d'hommes

1. *Journal de Guerre*, Détachement du Pont de Québec, 25 septembre 1939, AVQ.

désigné pour accomplir cette tâche. À compter du 6 septembre, le détachement compta également une section de défense antiaérienne, préposée elle aussi à la protection de l'arsenal. Plusieurs Voltigeurs affectés à la garde des bâtiments furent mutés à cette section au moment de formation. La responsabilité de l'instruction et du personnel de cette sous-unité releva du sous-officier breveté de 3^e classe André Lizotte.¹

Il y eut un va-et-vient considérable de personnel au sein du détachement de Valcartier. Plusieurs sous-officiers et soldats durent quitter ses rangs pour des raisons médicales, d'autres pour inaptitude, d'autres encore parce qu'ils voulaient servir dans l'armée active. Invités fréquemment à se joindre au Royal 22^e Régiment ou au Régiment de la Chaudière, pour ne mentionner que ces deux unités, plusieurs Voltigeurs acceptèrent volontiers l'offre qu'on leur faisait. Le premier officier à quitter le détachement de Valcartier pour le 22^e fut le lieutenant Gilles Turcot. Il quitta les Voltigeurs le 19 septembre, son affectation à sa nouvelle unité étant rétroactive au 15 du même mois. Le lieutenant Turcot servit par la suite en Angleterre, en Sicile, où il fut blessé, puis en Italie, et revint au pays le 21 décembre 1943 avec le grade de lieutenant-colonel. Âgé de 26 ans seulement, il était considéré comme le plus jeune lieutenant-colonel au pays. Plusieurs Voltigeurs cantonnés à Valcartier demandèrent également à être mutés à la 57th *Antitank Battery* de l'Artillerie royale canadienne, à la recherche elle aussi de recrues.

1. L'appartenance de ce sous-officier aux Voltigeurs de Québec remontait à l'année 1937. Appelé en service actif au début de la guerre, il servit en qualité d'instructeur à Valcartier et à Québec. Promu sous-officier breveté de 1^{re} classe à l'époque de la mobilisation du régiment en 1941, il fut nommé sergent-major régimentaire, fonction qu'il remplit jusqu'à l'obtention d'un brevet d'officier au mois de février 1942. Dès lors il servit avec le régiment de Montmagny, d'abord au pays, ensuite à Terre-Neuve et en Angleterre où il fut muté au régiment de Hull. Licencié en 1945, il étudia la médecine à l'Université Laval et s'enrôla de nouveau en 1950, cette fois avec la Force régulière. Durant les vingt ans qui suivirent, tout en poursuivant des études avancées en médecine, tout particulièrement à l'Université de Montréal, il assuma d'importantes responsabilités au sein du Corps médical et des Forces canadiennes, dont celle de médecin chef de la Force mobile. Au moment de quitter de nouveau le service en 1970, il détenait le grade de colonel. Dans la vie civile, il occupa divers postes de direction, d'abord à l'hôpital Notre-Dame, puis pour le compte de la Corporation professionnelle des Médecins du Québec. Le docteur Lizotte est présentement à l'emploi (à temps partiel) du Conseil canadien d'Agrément des Hôpitaux.

Le détachement de Valcartier ne semble pas cependant avoir eu trop de peine à refaire ses rangs. Au mois de novembre, au moment du démembrement du détachement du Pont de Québec, il reçut au moins 27 Voltigeurs en renfort. Le mois suivant c'était au tour du régiment de Lévis de lui envoyer 25 hommes. On sait également que les *Royal Rifles* lui fournirent aussi quelques hommes. Il semblerait qu'en général son effectif demeura un peu plus élevé que celui autorisé au moment de sa formation.

Les Voltigeurs cantonnés à Valcartier au début de la guerre connurent, semble-t-il, si ce n'est à leur arrivée, une vie relativement bien organisée et quelque peu routinière. Ceux dont les services n'étaient pas requis pour la garde de l'arsenal étaient astreints à un programme comportant une inspection quotidienne, une période réservée au soin des armes et aux corvées, des exercices à la baïonnette, des exercices de garde montante et aussi quelques cours théoriques sur les devoirs des sentinelles et sur la loi militaire. Le dimanche, il y avait aussi fréquemment « parade d'église ». Quant aux membres de la section de défense antiaérienne ils suivaient leur propre programme, qui comportait en particulier des cours théoriques et pratiques sur l'usage du fusil-mitrailleur pour la défense contre les avions. La population du camp ne cessant de grandir au cours des mois et des années, des activités récréatives furent inscrites au programme. Les Voltigeurs, moyennant la modique somme de 10 cents, pouvaient, par exemple, assister deux ou trois fois la semaine à des représentations de « vues animées ». Ils pouvaient aussi se procurer des cigarettes à un prix dérisoire. Les permissions étaient également accordées avec générosité et la discipline administrée avec humanité, peut-être trop si l'on en juge par le nombre plutôt élevé de soldats retardataires, tout particulièrement à l'occasion des fêtes.

Si l'on en croit le *Journal de Guerre* du détachement, un seul événement sortant de l'ordinaire vint troubler la vie des Voltigeurs cantonnés à Valcartier à cette époque. Le 21 octobre 1939, un incendie rasa la « baraque Albert » qui abritait une partie du détachement, détruisant ou endommageant uniformes et effets personnels.



Le lieutenant-colonel J. Julien Chouinard, E.D., commandant des Voltigeurs de Québec en 1940 et 1941.

Le premier changement de commandement chez les Voltigeurs, au cours de la Deuxième Guerre mondiale, eut lieu deux mois environ après que la loi rendant le service militaire obligatoire fut votée par le parlement canadien.¹ Nommé commandant en 1936, le lieutenant-colonel Joseph Matte céda son poste au lieutenant-colonel J. Julien Chouinard le 17 août 1940. L'appartenance de ce dernier au régiment des Voltigeurs remontait à 1913, année où il fut accepté comme lieutenant provisoire. Il fut par la suite promu successivement lieutenant (1914), capitaine (1923) et major (1929) et, durant la Grande Guerre, il servit en Sibérie avec le 259^e bataillon de carabiniers canadiens. Dans la vie civile, il était gérant à l'emploi de la *North American Life*.²

Au moment où le lieutenant-colonel Chouinard accéda à la direction des Voltigeurs, la situation ne cessait de se détériorer en Europe et le Canada cherchait en conséquence à accroître son effort de guerre. Le service militaire obligatoire, dont l'objectif était de défendre le Canada sur son propre sol, fut la mesure la

1. Cette loi, approuvée le 20 juin 1940, rendait le service militaire obligatoire pour la défense du Canada seulement et de ses eaux territoriales.
2. Le lieutenant-colonel Chouinard était le père de l'honorable Julien Chouinard, juge de la Cour suprême du Canada.

plus importante, et sans doute aussi la plus controversée, prise dans ce sens. S'inspirant de l'Angleterre, qui venait de mettre sur pied la Garde territoriale, un organisme formé de citoyens désireux d'appuyer leurs compatriotes sous les drapeaux, on résolut également d'établir au pays la Garde des anciens combattants du Canada, une formation comprenant plusieurs compagnies d'infanterie de réserve levées dans toutes les provinces canadiennes. Le District militaire n° 5 fut appelé à mettre sur pied la 50^e compagnie. Tandis que les *Royal Rifles*, le Régiment de Montmagny et les Fusiliers du Saint-Laurent étaient désignés pour recruter un peloton de 39 hommes chacun, les Voltigeurs se virent confier la tâche d'organiser, outre un peloton, le quartier général de compagnie dont l'effectif avait été fixé à un major, un capitaine et cinq lieutenants.¹ Compte tenu des responsabilités que son régiment assumait alors à Valcartier et surtout du manque de « vétérans responsables », le lieutenant-colonel Chouinard dut s'avouer incapable de répondre à la demande qu'on lui faisait.²

Néanmoins, si l'on en croit le rapport de l'inspection annuelle rédigé par le major-général T.-L. Tremblay le 21 janvier 1941, les Voltigeurs réussirent à se réorganiser assez bien durant les mois suivants. Il est vrai que le régiment avait peu d'officiers et sous-officiers qualifiés et expérimentés, mais en revanche il pouvait compter sur une trentaine de sous-lieutenants et presque autant de sous-officiers enthousiastes et désireux de parfaire leur formation.³ Au nombre des sous-lieutenants, dont l'âge moyen était de 25 ans, se trouvaient 8 comptables, 5 avocats et 5 étudiants.

Le lieutenant-colonel Chouinard demeura à la tête des Voltigeurs durant cinq mois seulement. Nommé commandant du Régiment de la Chaudière, il quitta son unité le 24 janvier 1941. Peu après son arrivée au Camp de Sussex (N.B.), où sa nouvelle unité poursuivait son entraînement, quelques officiers appartenant aux Voltigeurs demandèrent et obtinrent également une mutation au Régiment de la Chaudière. Le bruit courut alors que le nouveau commandant cherchait à faire changer le nom du Régiment de la Chaudière en celui des Voltigeurs de Québec. Quelques documents

1. A.A. & Q.M.G., M.D. N° 5, to O.C., Voltigeurs de Québec, 21 juin 1940.
2. O.C. Les Voltigeurs de Québec to A.A. & Q.M.G., M.D. N° 5, 10 oct. 1940, AVQ.
3. Abridged report of the inspection of Les Voltigeurs de Québec (R.F.), 21 janvier 1941, AVQ.

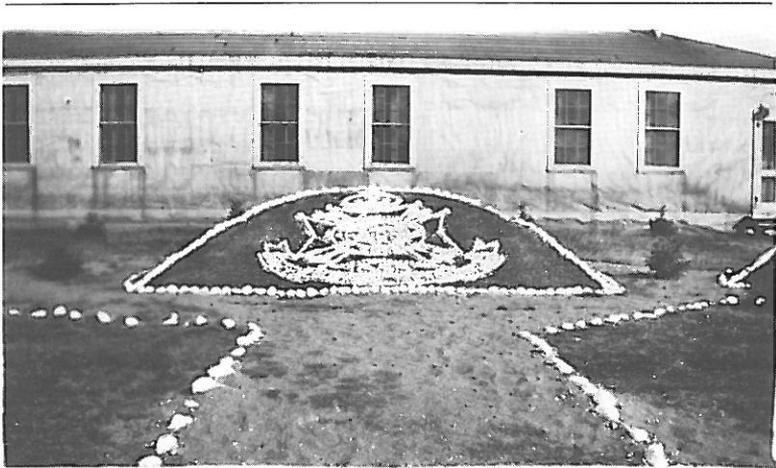
attestent qu'effectivement une démarche en ce sens fut faite auprès de l'honorable J.L. Ralston, ministre de la Défense nationale, et que le chef de l'état-major général, de même que l'adjudant général furent appelés à se prononcer sur cette question. Accueillie partout avec réticence, cette suggestion demeura toutefois sans lendemain.

Le lieutenant-colonel Chouinard ne fut pas le seul officier venu des Voltigeurs à commander un bataillon du Régiment de la Chaudière durant la Deuxième Guerre mondiale. À compter du 1^{er} décembre 1944, le major Gérard Larue, promu lieutenant-colonel, assumait aussi le commandement du 2^e (R) bataillon alors cantonné à Lac-Mégantic. Le lieutenant-colonel Larue avait servi comme sergent durant la guerre de 1914-1918, puis, après la

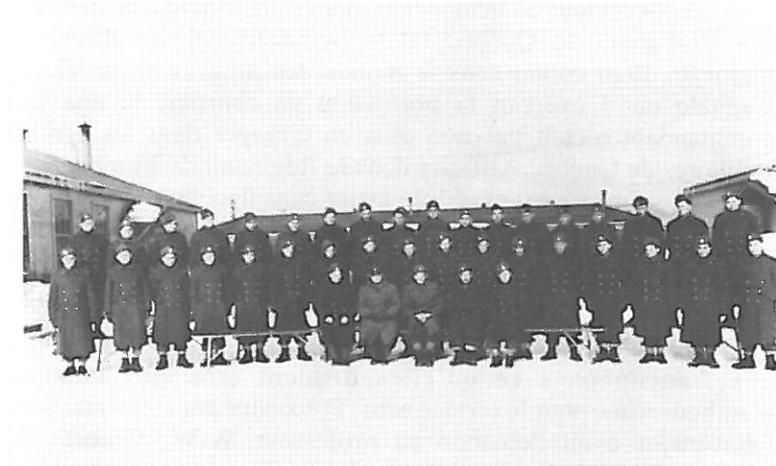
LES VOLTIGEURS DE QUÉBEC (R.F.)
LISTE DES OFFICIERS
 (21 janvier 1941)

Commandant: lieutenant-colonel J. Julien Chouinard

Major	Théo. Miville-Dechêne	Sous-lieut.	Guy Fortier
Major	L.P. Lapointe	Sous-lieut.	Guy Audette
Major	Paul Gendron	Sous-lieut.	Delphis Théberge
Major	Jean Gendron	Sous-lieut.	Paul Poisson
Major	Laval Fortier	Sous-lieut.	Léo Jobin
Capitaine	Paul Audet	Sous-lieut.	Raymond Fortier
Capitaine	Adrien Lachance	Sous-lieut.	Alfred Letarte
Capitaine	Paul Laliberté	Sous-lieut.	Lucien Turcotte
Capitaine	(Rév.) B. Fortier	Sous-lieut.	Pierre Chassé
Sous-lieut.	Gabriel Belleau	Sous-lieut.	J. Pierre Amyot
Sous-lieut.	Lionel Roussin	Sous-lieut.	Rodolphe Lemieux
Sous-lieut.	Victor Livernois	Sous-lieut.	St-Geo. Vincent
Sous-lieut.	André Leclerc	Sous-lieut.	Arthur Gignac
Sous-lieut.	Aimé Martineau	Sous-lieut.	Hector Verge
Sous-lieut.	Raymond Grenier	Sous-lieut.	R. Desrivières
Sous-lieut.	Edmund Barnard	Sous-lieut.	Jean Boisvert
Sous-lieut.	Georges Donohue	Sous-lieut.	Guy Vallée
Sous-lieut.	Mark Donohue	Sous-lieut.	Roger Cloutier
Sous-lieut.	Jacques Flynn	Sous-lieut.	M. Deslauriers
Sous-lieut.	Pierre St-Hilaire		



Hutte et écusson des Voltigeurs de Québec au camp de Valcartier durant l'été de 1941.



Voltigeurs suivant un cours de mécanicien-chauffeur organisé par le lieutenant François Matte (au centre) au camp de Valcartier durant l'hiver 1941-1942.

réorganisation de la milice en 1920, avec les Voltigeurs de Québec où il avait été promu successivement lieutenant (1920), capitaine (1929) et major (1932).



Le lieutenant-colonel Raymond Garneau, commandant des Voltigeurs de Québec en 1941.

Le successeur du lieutenant-colonel Chouinard à la direction des Voltigeurs de Québec fut le lieutenant-colonel Raymond Garneau. Bien connu dans le monde des affaires de la Vieille Capitale où il exerçait la profession de courtier, le nouveau commandant n'était pas non plus un étranger dans les cercles militaires de Québec. Officier dans le Régiment de Montmagny, il était passé au Corps expéditionnaire canadien durant la Grande Guerre et avait servi en France avec le 22^e bataillon. Les hostilités terminées, il avait demandé à être versé à la réserve des officiers des Voltigeurs de Québec.

Des voix s'élevèrent au cours de l'année 1941 pour reprocher aux francophones ce qu'elles disaient être leur manque d'enthousiasme pour le service actif. Préoccupé par cette question, l'état-major avait demandé au professeur W.W. Goforth de l'Université McGill un rapport sur la question du recrutement au Québec. Selon le rapport Goforth, l'effort de guerre des Québécois était bien meilleur que ne le disait la presse anglophone. Le problème majeur résidait dans le fait qu'on oubliait généralement que les Canadiens français ne servaient pas que dans le Royal 22^e Régiment, le Régiment de la Chaudière, le Régiment de Maisonneuve et les Fusiliers Mont-Royal. En effet, plusieurs s'étaient enrôlés dans les unités de langue anglaise, faute d'unités

francophones désignées pour servir outre-mer. « Au total, écrit l'historien Jean-Yves Gravel, neuf unités anglaises au Canada ont un effectif de Canadiens français dans une proportion variant de 30 à 65 %, et 44 unités de 5 à 25 %. »¹

Une décision d'Ottawa devait remédier à cette situation, du moins partiellement. Le 18 mai 1941, dans une lettre, dont voici un extrait, l'adjudant général s'adressait en ces termes au commandant du District militaire n° 5 :

Ottawa, 18 May 1941

Les Voltigeurs de Québec
Serial 1035

1. I am directed to say that authority is granted to mobilize the marginally noted unit in Military District N° 5 forthwith.
2. a) War Establishment II/1931/12F/1 will apply ;
b) 1st Reinforcements will not be mobilized.
3. This unit is to be employed on internal Security Duty.
(...)

Signed: (B.W. Browne) — Major General
Adjudant General

Le 1^{er} septembre 1939, une partie du régiment des Voltigeurs avait été mobilisée pour la défense des « points vulnérables » dans la région de Québec. Cette mission prit fin le 5 avril 1941. Suite à la décision contenue dans la missive qui précède, c'était au tour du régiment lui-même d'être mobilisé pour la défense du pays sur le sol canadien.² Ceux qui souhaitaient voir les Voltigeurs mobilisés pour servir à l'étranger furent quelque peu déçus, mais ce fut pour bien peu de temps. Le 26 mai, soit quatre jours après que la nouvelle de la mobilisation du régiment fut connue du public, on apprenait que l'unité était autorisée à recruter du personnel pour servir outre-mer. Tous les journaux

1. Jean-Yves Gravel, *Le Québec et la guerre*, Montréal, les Éditions du Boréal Express, 1974, p. 88.

2. La décision de mobiliser les Voltigeurs fut prise à Ottawa le 10 mai 1941, puis officiellement connue du régiment le 20 mai.

de Québec accueillirent cette nouvelle avec satisfaction. On pouvait lire dans *L'Événement*, par exemple, les lignes qui suivent :

Les Voltigeurs mobilisent pour service outre-mer. — Tous les officiers, les sous-officiers et plusieurs soldats ont déjà signé leur enrôlement volontaire pour se rendre en Grande-Bretagne. (...) On est fier d'appartenir aux Voltigeurs et c'est avec enthousiasme qu'on vient lui offrir ses services.¹

Il est vrai que plusieurs officiers, sous-officiers et soldats se portèrent volontaires avec empressement. Néanmoins « mobiliser jusqu'à l'effectif de guerre » ne fut pas une tâche aussi facile qu'on était enclin à le croire. Tous ceux des Voltigeurs qui désiraient servir outre-mer n'avaient pas attendu la mobilisation de leur unité pour faire partie de l'armée active. Plusieurs s'étaient enrôlés dans d'autres unités et, conséquemment, les cadres qualifiés étaient peu nombreux. Bien plus, il ne suffisait pas de vouloir signer, mais encore fallait-il être médicalement apte à servir hors du pays et ne pas être retenu par un travail jugé plus important.

La tâche de mobiliser le régiment, commencée par le lieutenant-colonel Garneau au mois de mars 1941,² fut continuée au mois de juin par le lieutenant-colonel G.E.A. Dupuis, un ancien Voltigeur qui avait pris part à la Première Guerre mondiale et avait commandé le R 22^e R et le Régiment de Trois-Rivières. « Il avait peu sur qui compter, confie un témoin de cette époque, mais ce peu était bon. »

Le lieutenant-colonel Garneau céda son poste au lieutenant-colonel Guy Roberge trois mois après la mobilisation du régiment, soit le 21 août 1941. Le nouveau commandant des Voltigeurs était un officier doué, expérimenté et très respecté. Il avait commencé sa carrière militaire au Régiment de Lévis au mois d'avril 1927, puis était passé, en tant que lieutenant, au Royal 22^e Régiment le 15 septembre 1930. L'année suivante, il fut affecté provisoirement au *Princess Patricia's Canadian Light Infantry*, et, en 1935-1936, fut muté en Angleterre pour y suivre les cours

1. *L'Événement*, 27 mai 1941.

2. Le lieutenant-colonel R. Garneau fut nommé commandant de l'unité le 13 mars 1941 (APC, RG 24, vol. 201, G 1341).



Lieutenant-colonel Guy Roberge, commandant des Voltigeurs de Québec de 1941 à 1943.

de l'École des armes portatives. De retour au pays, après quelques mois de travail comme officier d'état-major, il fut affecté à l'École de chars d'assaut, au camp Borden (Ont.), unité dont il devint l'adjudant en 1938. Au début de la Deuxième Guerre mondiale, il revint au 22^e, en devint l'adjudant au mois de novembre et partit pour outre-mer avec cette unité le mois suivant. En Angleterre, ayant suivi le cours d'état-major, il assuma les responsabilités d'officier du service de renseignements de la 3^e brigade d'infanterie, fut promu major en décembre 1940 et affecté peu après au Q.G. de la 3^e division d'infanterie canadienne. Revenu au Canada en juillet 1941, il eut à peine le temps d'occuper à Québec le poste d'officier d'état-major général auquel il avait été désigné, qu'il dut renoncer définitivement à ses espérances de retourner au 22^e pour devenir le dix-neuvième commandant des Voltigeurs de Québec.

Le lieutenant-colonel Roberge raconta en ces termes les premiers mois qu'il passa à la tête de son nouveau régiment :

Le bataillon fut stationné au Camp Valcartier et quand j'en assumai le commandement le 21 août, l'effectif était de 760 officiers, sous-officiers et soldats. Alors qu'un nombre considérable d'officiers suivaient des cours à

Kingston et Brockville, on avait décidé d'affecter au bataillon quelque quatre cents hommes appelés sous les armes en vertu de la Loi Nationale de Mobilisation. Le quartier général du bataillon fonctionnait à merveille et le colonel Dupuis s'était assuré les services d'un des meilleurs sergents-majors régimentaires en la personne du R.S.M. P. Boucher, ex R.S.M. du Royal 22^e Régiment, qui à cause de son âge n'avait pu suivre le R 22^e R outre-mer en 1939.

Une semaine après mon arrivée, soit à la fin d'août, le major Paul Sauvé arrivait de Farnham avec un autre détachement de 400 appelés. À ce moment, les Voltigeurs avaient deux bataillons, le 1^{er} pour service outre-mer, le 2^{ème} pour service au pays. (...) Avec l'aide du R.S.M., il fut possible de trouver parmi les huit cents, un groupe considérable de bons hommes qui consentirent à assumer les responsabilités de sous-officiers même sans solde. Plusieurs, parmi ces sous-officiers, se joindront un peu plus tard à la Force active, deviendront officiers et seront décorés pour bravoure en Europe.¹

À son arrivée à Valcartier, le lieutenant-colonel Roberge faisait donc face au même problème que ses deux prédécesseurs immédiats. Il lui manquait plusieurs officiers et sous-officiers expérimentés et qualifiés. Les hommes appelés en vertu de la Loi sur les ressources nationales étaient toutefois nombreux, il put trouver dans ce groupe plusieurs candidats valables pour combler petit à petit ses postes de sous-officier. Néanmoins, il dut entre temps faire appel aux centres de Montmagny, de Rimouski et de Chicoutimi pour dispenser l'instruction élémentaire à ses recrues. Doter le régiment de bons officiers s'avéra, semble-t-il, une tâche plus difficile. C'est en puisant à trois sources différentes que le lieutenant-colonel Roberge put répondre à ce besoin. Le régiment comptait à l'époque plusieurs sous-lieutenants et lieutenants peu qualifiés, mais qui ne demandaient pas mieux que de parfaire leur formation. Un bon nombre d'entre eux furent donc envoyés aux écoles de Brockville, de Kingston, et, plus tard, de Saint-Jérôme. À l'aide du sergent-major régimentaire, le colonel Roberge réussit également à identifier

1. Guy Roberge, *Les Voltigeurs de Québec, 1941-1943*, Les Cahiers des Voltigeurs, 1960, Vol. 1, N^o 6, pp. 5 et 6.

parmi les « appelés » quelques hommes particulièrement bien doués pour le commandement et qui acceptèrent l'offre qu'on leur fit d'aller suivre les cours nécessaires à l'obtention d'un brevet d'officier. Enfin, le nouveau commandant put aussi compter sur quelques officiers appartenant à d'autres unités, mais désireux de servir avec les Voltigeurs. Le capitaine Christophe Taschereau appartenait à cette catégorie. Officier des relations extérieures des Services auxiliaires du District militaire n° 5, il demanda à être muté au régiment des Voltigeurs en janvier 1942. Le capitaine John Macdonald Corbett appartenait lui aussi à ce groupe. Issu du Régiment de Lévis, il occupait un poste d'officier d'état-major au District militaire n° 5 lorsqu'il passa aux Voltigeurs. Le capitaine Guy Lechasseur avait acquis lui aussi sa formation initiale hors du régiment. Membre du Corps-école d'officiers canadiens de l'Université Laval, où il servit comme simple soldat et sous-officier, il avait obtenu son brevet d'officier avec le Régiment de Québec en 1937. Trois ans plus tard, étant encore étudiant en droit, il passa à la force active et au mois de septembre 1941, au moment de son affectation aux Voltigeurs, il secondait dans ses fonctions le lieutenant-colonel J.-P.-J. Godreau, chargé du recrutement pour le District militaire n° 5.

Sur la liste des officiers de cette époque, liste qui ne se veut pas cependant exhaustive, figuraient aussi les noms des majors Jean Gendron et L.P. Lapointe, des capitaines Georges H. Dugal, Léopold Campeau et Samuel E. Méthot, ainsi que des lieutenants Gérard Fréchette, Paul Poisson, Louis Lacette, Laurent Leclerc, François Matte, St-Charles Côté, Lucien Turcotte, St-Georges Vincent, Hector Verge, Pierre St-Hilaire, Edmund Barnard et P. Simard. À la fin de l'année 1941 et au début de l'année suivante, au moment où le régiment fut appelé à jouer un nouveau rôle, d'autres officiers vinrent se joindre à ce groupe. Enfin, avec eux se trouvaient aussi plusieurs officiers qui, pour diverses raisons, demeurèrent sur la liste des réservistes. On verra au chapitre suivant ce qu'il advint de tous ces militaires en 1942, année fertile en décisions touchant les Voltigeurs de Québec.

* * *

**UNITÉ DE CHARS D'ASSAUT
UNITÉ DE RECONNAISSANCE
BATAILLON DE RÉSERVE
(26 janvier 1942 — 16 janvier 1943)**

L'année 1941 se termina par l'entrée en guerre du Japon, les attaques contre la flotte américaine de Pearl Harbor et de Wake, les débarquements aux îles Gilbert, aux Philippines, aux Mariannes et à Bornéo, et l'occupation de Bangkok et de Hong-Kong. L'attaque des Japonais contre Hong-Kong fut tout particulièrement ressentie au pays. Quelques mois plus tôt, le Canada, informé par le *Dominions Office* que le Japon montrait des signes de bonne volonté, avait accepté de participer à la défense de cette petite colonie britannique et y avait envoyé les *Royal Rifles* et les *Winnipeg Grenadiers*. Mais voilà que le 8 décembre, l'enclave de Hong-Kong était attaquée et que le jour de Noël elle tombait aux mains de l'ennemi. Au cours de cette opération, 290 Canadiens perdirent la vie et 1 685 furent faits prisonniers.

La chute de Hong-Kong, on le sait, ébranla les Québécois de langue anglaise pour qui les *Royal Rifles* étaient l'unité à laquelle ils s'identifiaient avec fierté. Elle causa aussi un grand émoi chez les Voltigeurs. Fondés tous deux en 1862, ces deux régiments de carabiniers, perçus souvent comme des unités rivales mais qui entretenaient de bonnes relations, partageaient la même salle d'exercice, avaient souvent connu les mêmes difficultés et les mêmes succès et avaient été mobilisés à plus d'une occasion au même moment et pour la même cause. À leur départ pour l'Extrême-Orient deux mois plus tôt, les *Rifles* avaient d'ailleurs bénéficié d'une aide substantielle de la part des Voltigeurs qui leur avaient cédé une partie de leur équipement.

L'année 1942 débuta également de façon défavorable pour les alliés. Pendant que Rommel passait à l'offensive en Afrique du Nord, les Japonais s'emparaient de Singapour et de la Malaisie et débarquaient en Nouvelle-Guinée et aux îles Salomon. De nombreux Canadiens crurent alors qu'il fallait faire davantage pour contrecarrer les ambitions du Japon et des puissances de l'Axe. Embarrassé par l'engagement qu'avait pris son cabinet de ne pas imposer la conscription, le premier ministre Mackenzie King annonça le 22 janvier qu'il avait l'intention de recourir à un plébiscite pour élucider cette question. Presque au même moment, on apprit à Québec que le ministère de la Défense avait décidé de convertir les Voltigeurs en unité blindée, de manière à former, avec les *Halifax Rifles* et le *York Rangers Regiment*, la 2^e brigade canadienne de chars d'armée.

24th Army Tank Battalion (Les Voltigeurs de Québec)

Le lieutenant-colonel Roberge avait été mis au courant de cette possibilité à la fin de l'année 1941. La nouvelle l'avait laissé perplexe. Comment un bataillon francophone comme le sien allait-il fonctionner avec des unités anglophones au cours de manoeuvres et d'opérations qui nécessitaient souvent de fréquentes communications radio? Comment allait-on instruire son personnel unilingue français? Aussi fit-il connaître sa réaction aux autorités du district et du Q.G. de la Défense à Ottawa. On ne changea rien au plan pour autant, et les Voltigeurs, qui avaient fait partie jusque-là de la 15^e brigade d'infanterie, devinrent le 26 janvier 1942 le *24th Army Tank Battalion (Les Voltigeurs de Québec)*.

La nouvelle de cette conversion fut accueillie avec enthousiasme par la presse francophone qui souhaitait depuis longtemps voir des Canadiens français jouer un autre rôle que celui de fantassin. La plupart des Voltigeurs se réjouirent aussi de cette décision.

C'est ainsi que l'année 1942 débuta plutôt allègrement pour les Voltigeurs. Les officiers qualifiés se faisant moins rares, on put consacrer plus de temps à la formation des sous-officiers et, conséquemment, à celle des hommes. Les sports continuèrent à susciter beaucoup d'intérêt à tous les échelons. L'équipe de hockey du régiment, qui faisait bonne figure dans la ligue Québec-District

Intermédiaire « B », alla jusqu'à disputer des matches à Rivière-du-Loup. À la boxe, lors d'un combat présenté à la Tour de Québec, le 2 février, le soldat Jean Barrière remporta le championnat poids plume du Canada en présence de 150 Voltigeurs. Les représentations cinématographiques, les bingos, les soirées d'amateurs et les séances de vaudeville des Chevaliers de Colomb, de la Légion canadienne, du Y.M.C.A. et de l'Armée du Salut, continuèrent aussi à attirer de nombreux Voltigeurs.

Toutefois, au cours du mois de février, toutes ces activités furent subitement reléguées au second plan. C'est que le nouveau rôle dévolu au régiment était assorti d'un déménagement du camp de Valcartier à celui de Borden. Les nombreux « appelés » en vertu de la Loi sur la mobilisation des ressources nationales attachés à l'unité passèrent pour la plupart au Régiment de Hull. Les Voltigeurs perdirent à cette occasion plusieurs cuisiniers qui laissaient derrière eux peu d'estomacs insatisfaits et beaucoup d'amis... Quant aux aspirants-officiers, ils prirent la direction de Brockville, et tous ceux qui n'avaient pas la santé requise pour appartenir à une unité blindée, environ une soixantaine, retournèrent au Dépôt du District militaire n° 5. Enfin, le 19 février, commencèrent les réceptions organisées pour marquer et la fondation du 24^e bataillon de chars d'assaut et son départ imminent pour le camp Borden. La première de ces réceptions eut lieu à Valcartier et réunit tout le régiment pour « deux heures et demie de rire et de gaieté » sous la présidence du commandant de la 15^e brigade d'infanterie, le brigadier-général P.-E. Leclerc. La seconde réception, offerte par le lieutenant-colonel honoraire J.-T. Donohue, eut lieu au Club de la Garnison, à Québec, le 21 février. On y remarquait, outre les officiers sur le point de quitter Valcartier, plusieurs invités de marque, dont le major-général T.-L. Tremblay, colonel honoraire du régiment, et le brigadier-général G.-P. Vanier, commandant du District militaire n° 5. Enfin, le 23 février, ce fut au tour des officiers appartenant à la réserve du régiment de recevoir leurs confrères. Ils le firent à leur mess du Manège militaire de la Grande-Allée.

Le colonel Roberge raconta qu'un événement imprévu faillit néanmoins gâcher les dernières heures de son unité à Valcartier :

Nous croyions enfin que nous pouvions nous préparer convenablement pour notre départ, lorsque Québec nous

PATINOIRE du CHALET des SPORTS

HOCKEY

SAMEDI SOIR Le 7 février,
à 8.00 hrs

ET
DIMANCHE Le 8 février
à 2.30 hrs

Les Voltigeurs de Québec

LIGUE QUEBEC DISTRICT
VS

“Riviere-du-Loup”

C'est la première fois dans l'histoire du hockey de notre ville qu'un club de l'importance des Voltigeurs accepte de nous donner deux parties. Amateurs de hockey vous aurez pour votre argent en assistant à ces deux parties.

ADMISSION - ADULTES 35^c Enfants 10^c

COURSES EN SKI DIMANCHE
après-midi.

à 1 hre Course pour hommes. — à 1.30 hrs Course pour dames
Pour le Championnat du Bas St-Laurent.

Souscrivons généreusement au deuxième Emprunt de la Victoire



Dîner au Club de la Garnison, offert par le lieutenant-colonel honoraire J.-T. Donohue, le 21 février 1942, aux Voltigeurs de Québec devenus « 24th Army Tank Battalion ». À la table d'honneur, de gauche à droite, le lieutenant-colonel J.-A. Beaubien, le lieutenant-colonel P. Flynn, le colonel Jos. Matte, M.J.-L. Roberge, le brigadier-général P.-E. Leclerc, le major-général T.-L. Tremblay, le lieutenant-colonel Guy Roberge, le brigadier-général G.P. Vanier, le colonel L.-G. Chabot, le lieutenant-colonel Pineault, M. Chs. Donohue et le lieutenant-colonel honoraire L.-J.-A. Amyot.

LISTE DES OFFICIERS**COMMANDANT**

Lt.-Col. J.-A.G. Roberge

COMMANDANT ADJOINT

Major Jean Gendron

COMMANDANTS D'ESCADRONMajor L.-P. Lapointe (Présentement Outre-Mer)
Capitaine G.-H. Dugal, Capt. J.M. Corbett, Capt. G. Lechasseur**CAPITAINE ADJOINT**

Lieut. P. Poisson

OFFICIER DE LIAISON

Lieut. L. Lacerte (Présentement Outre-Mer)

ADJOINTS DES COMMANDANTS D'ESCADRONCapt. J.-C.C. Taschereau
Lieut. L. Leclerc
Lieut. F. Matte**QUARTIER-MAÎTRE**

Capt. S.E. Méthot

TECHNICIEN

Lieut. St-Chs. Côté

COMMUNICATIONS

Lieut. W. Laroche (Présentement au Camp Borden)

OFFICIER EN CHARGE DES TRANSPORTS

2/Lieut. L. Turcotte (Présentement au Camp Borden)

COMMANDANTS DE TROUPE

<i>Avec l'Unité</i>	<i>Au Camp Borden</i>	<i>Au Centre de Brockville</i>
Lieutenant C. Matte	2/Lt. F.-E. Barnard	Cdt. H.-P. Marier
Lieut. R. Cloutier	2/Lt. P.-H. St-Hilaire	Cdt. W. Ross
Lieut. A. Gaumont	Lieut. L. Jobin	
Lieut. M. Devlin	Lieut. J.-P. Amyot	

Lieut. St-Geor. Vincent	2/Lt J. Tremblay
Lieut. G. Audette	2/Lt. B. Lafleur
Lieut. H. Verge	2/Lt. J. Leclerc
Lieut. P. Tessier	2/Lt. J.-A.R. Grégoire

OFFICIERS DE RENFORCEMENT

Cdt. A. Lizotte	Présentement au Centre de Brockville			
Cdt. Y. Pérusse	“	“	“	“
Cdt. G. Leclerc	“	“	“	“
Cdt. M. Dubois	“	“	“	“
Cdt. L. Lazure	“	“	“	“
Cdt. A. Tessier	“	“	de Saint-Jérôme	
Cdt. B. Vincent	“	“	“	”
Cdt. L.-P. Dion	“	“	“	“

ATTACHÉS

Lieut. P. Costin	R.C.A.M.C.	Officier-médical
Capt. L. Campeau	R.C.A.P.C.	Paie-Maître
Capt. O. Bégin	Chapelain	

(Liste publiée en février 1942)

informa que quelque quatre cents ingénieurs qui n'avaient pas pu s'embarquer à Halifax parce que leur bateau était infecté (...), nous étions envoyés pour quartiers et rations, jusqu'à ce qu'un bateau soit prêt. Déjà l'avant-garde du régiment était en route et nous étions à court de cuisiniers (...). On nous envoya en conséquence cinq jeunes cuisiniers qui venaient tout juste de se qualifier à l'école du Camp Borden. Deux jours après leur arrivée, bien qu'on les eût avertis de ne rien changer au menu, ces jeunes provoquèrent ce qui aurait pu être une minuterie en décidant de servir, le deuxième soir, ce que chez les Anglais on appelle « Tea », c'est-à-dire du pain, du beurre, du fromage et des confitures avec du thé. Heureusement nos cuisiniers réparèrent vite les dommages en servant le repas prévu...¹

Le temps s'était radouci, comme il arrive souvent à l'approche de la neige, lorsque le 25 février l'avant-garde du régiment, sous

1. G. Roberge, *Les Voltigeurs de Québec, 1941-1943*, Les Cahiers des Voltigeurs, mai 1960, vol. 1, n° 6, p. 7.

le commandement du lieutenant François Matte, quitta Valcartier pour le camp Borden. Le voyage se fit sans incident. Premier arrêt, la gare du Palais, à Québec, où le groupe s'embarqua pour Montréal où il arriva le soir même. Un peu avant minuit, il prenait de nouveau le train, cette fois-ci à la gare Windsor, à destination de Toronto. L'officier qui commandait l'avant-garde des Voltigeurs n'a pas oublié l'arrêt de quelques heures que firent ses hommes à ce dernier endroit. Tous étaient de bonne humeur et chantaient à pleins poumons des airs heureusement incompréhensibles aux oreilles de ceux qui les entouraient... L'honneur du bataillon n'en souffrit pas et le groupe atteignit le camp Borden tel que prévu : le 26 février, à l'heure du lunch. Les Voltigeurs n'étaient pas de parfaits inconnus à cet endroit. Plusieurs officiers y suivaient déjà des cours. Outre les lieutenants W. Laroche (officier des transmissions), L. Jobin et J.-P. Amyot, on y trouvait les sous-lieutenants L. Turcotte (officier des transports), F.-E. Barnard, P.-H. St-Hilaire, J. Tremblay, B. Lafleur, J. Leclerc et J.-A.-R. Grégoire.

Le lendemain de l'arrivée de l'avant-garde au camp Borden, le bataillon, qui comptait 25 officiers et 640 sous-officiers et soldats, quittait à son tour Valcartier. Le premier groupe partit de la gare du Palais à 11 h 30. Il comprenait les compagnies « A » et « B » et était commandé par le major Jean Gendron. Le second, qui comptait la compagnie hors cadre et la compagnie « D », quitta une demi-heure plus tard. Il était sous le commandement du capitaine Guy Lechasseur. Le Q.G. du bataillon voyageait dans le même train que le second groupe. « Tout s'est bien passé », lit-on dans le *Journal de Guerre*, « le bataillon est arrivé au Camp Borden vers 0830 hrs ». C'était le 28 février 1942.

En principe, les Voltigeurs se rendaient au camp Borden pour y faire leur apprentissage d'unité blindée et être intégrés physiquement à la 2^e brigade canadienne de chars d'armée. On prévoyait donc demeurer à cet endroit plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Les choses se passèrent toutefois différemment. Le temps de changer le nom de compagnie en celui d'escadron et le nom de soldat ou « private » en celui de troupier ou « trooper », le temps aussi de faire quelque peu connaissance avec le char d'infanterie Valentine, le Mark VI (Vickers) et le Ram, que commença à circuler la rumeur du départ prochain du bataillon pour la péninsule de Niagara. Le 13 mars, le lieutenant-colonel

Roberge était convoqué au Q.G. du District militaire n° 2, à Toronto, pour recevoir des instructions en ce sens. Enfin le 16 mars, exactement 17 jours après son arrivée au camp Borden, le bataillon commençait à plier de nouveau bagage, cette fois pour aller relever le *Sault-Ste-Marie and Sudbury Regiment* qui avait la garde des installations hydroélectriques de la région de Niagara, les plus importantes de l'Ontario. Une fois de plus, l'unité fut divisée en trois groupes : l'avant-garde, qui comptait 67 hommes et qui se trouvait sous le commandement du capitaine Lechasseur et lieutenant Matte, quitta Borden le 16 ; la moitié des hommes restants partirent le lendemain et l'autre moitié le surlendemain.

Les Voltigeurs demeurèrent quelques jours à Niagara-on-the-lake, où se trouvait la direction de la 14^e brigade d'infanterie, puis le 24 mars se rendirent aux *Allanburg Barracks*, une usine de verre désaffectée située au sud de Thorold, où ils établirent leur Q.G. La relève commença trois jours plus tard. Chaque escadron fut affecté à la surveillance d'un secteur particulier le long du canal Welland et du canal Chippawa alimenté par la rivière Niagara. La responsabilité du secteur de Queenston Heights échut à l'escadron « C », celui du canal hydroélectrique, situé plus au sud, à l'escadron « B » et, enfin, la région du canal Welland, comprenant en particulier Thorold au centre et Port Colborne au sud, à l'escadron « A ».

Les Voltigeurs voulurent se doter à l'époque d'un bulletin, dont la publication fut autorisée par le colonel Roberge « dans l'intérêt de l'Unité et pour l'agrément de tous ». ¹ Il eut cependant une vie plutôt éphémère. On avait espéré le publier une fois la semaine, mais il ne parut qu'une fois par mois, en mars, avril et mai 1942. Le capitaine (hon.) Omer Bégin, nommé aumônier du bataillon au moment où ce dernier se trouvait encore à Valcartier, a décrit brièvement dans ce bulletin les installations confiées à la garde des Voltigeurs :

Certains trouvent fastidieux leur travail sur le bord d'un canal. Qu'ils se consolent en pensant qu'on leur a confié la surveillance de deux artères bien importantes.

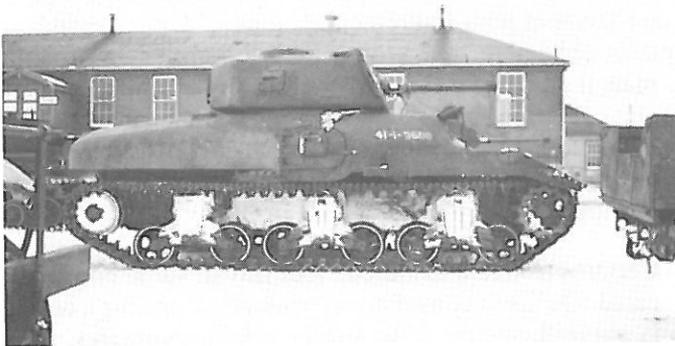
1. *Nouvelles, 24th Army Tank Bn. (Voltigeurs)*, Vol. 1, N° 1, p. 2.



(1)



(2)



(3)

Le 24th Army Tank Battalion (Les Voltigeurs de Québec) n'eut pas ses propres chars d'assaut, néanmoins un certain nombre de ses membres s'entraînèrent au camp Borden sur (1) le char d'infanterie Valentine, (2) le Mark VI (Vickers) et (3) le Ram.

Canal Welland

Le canal Welland relie le lac Érié au lac Ontario. Sans lui, le commerce par eau serait impossible entre le sud-ouest et le nord-ouest de l'Ontario, avec le Wisconsin, l'Illinois, l'Indiana, le Michigan, l'Ohio et une partie de la Pensylvanie, avec des villes comme Windsor, Toledo, Detroit, Chicago et Duluth.

C'est donc dire que le ravitaillement de nos alliés serait beaucoup plus difficile, puisque la majeure partie du grain, du fer et des autos s'expédie de ces villes.

Le niveau du lac Érié est de 326 pieds plus haut que celui du lac Ontario. Pour passer d'un lac à l'autre, le Gouvernement a fait creuser le canal Welland au coût de 131 millions de dollars.

Il a 15 milles de long. Huit écluses élèvent ou abaissent les vaisseaux d'une moyenne de 40 pieds et rendent possible, avec le canal du Sault-Sainte-Marie, et ceux du Saint-Laurent, la navigation de la tête des Grands Lacs jusqu'à l'océan.

La garde d'un tel canal est-elle une sinécure?

Canal Chippawa

Le canal Chippawa amène à l'usine de Queenston l'eau nécessaire à la production de 560 000 chevaux-vapeur. Il a presque 12 milles de long et une profondeur de 30 à 38 pieds. L'eau vient de la rivière Niagara, au-dessus des chutes, et retourne à la même rivière, après son travail.

Ce canal permet un plus grand développement d'énergie, parce que l'eau y tombe de 125 pieds plus haut qu'aux chutes mêmes.

Nos hommes ont donc la garde de 560 000 chevaux-vapeur. Est-ce une force négligeable dans notre effort de guerre?¹

1. *Nouvelles*, 24th Army Tank Bn. (*Voligeurs*), Vol. 1, N° 2, pp. 4 et 5. La caricature à la page 328 est également extraite du bulletin de nouvelle ici cité.



La relève du *Sault-Ste-Marie and Sudbury* eut lieu le 24 mars 1942, à la satisfaction, semble-t-il, des deux régiments.

Le départ des Voltigeurs pour la péninsule de Niagara interrompit l'entraînement de l'unité en tant que bataillon blindé, mais il permit en revanche de libérer temporairement plusieurs officiers, sous-officiers et soldats, qui purent ainsi aller parfaire leur formation individuelle. À la demande de la 2^e brigade de chars d'armée, le major Jean Gendron, les capitaines Guy Lechasseur

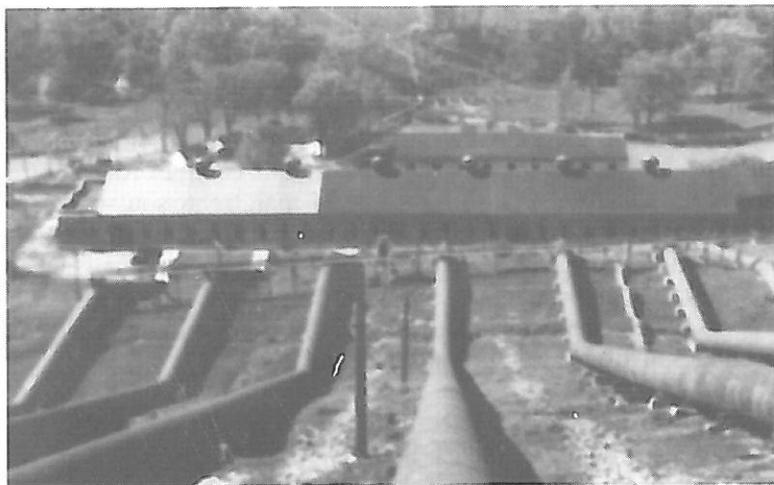
et Christophe Taschereau et le lieutenant François Matte furent désignés pour se rendre en Angleterre faire un stage pratique auprès d'unités jouant un rôle analogue à celui assigné à leur unité. Le 26 avril, ayant pris leur congé d'embarquement, ils furent fêtés par leurs confrères, puis s'embarquèrent peu après pour outre-mer. L'absence de ces officiers se fit naturellement sentir, mais le retour au régiment, le 28 mars, des capitaines G.H. Dugal et J.M. Corbett, qui avaient suivi des cours de commandant d'escadron à Kingston, facilita les choses, de même que l'arrivée, le 25 mars, du capitaine Hugues Lapointe, et, le 3 avril du lieutenant J.C.H.A. Lapointe, deux officiers venant du Régiment de la Chaudière. On sait que le capitaine Hugues Lapointe n'était pas un étranger chez les Voltigeurs; en fait, il revenait au régiment auquel il avait appartenu avant de demander sa mutation au Chaudière, peu avant le départ de cette unité pour outre-mer en 1941. Il revint au pays à l'occasion du décès de son père, le très honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, et c'est alors qu'il retourna à son régiment d'origine. Sa présence temporaire au Canada lui permit de se rendre occasionnellement à Ottawa pour représenter à la Chambre des communes le comté de Lotbinière dont il était le député depuis 1940. Au moment du débarquement des alliés en Normandie le 6 juin 1944, on le trouve de nouveau avec le Régiment de la Chaudière, la seule unité canadienne-française appelée à participer à cette gigantesque opération. À la tête de la compagnie « A », il prendra part au premier combat livré en France durant la Deuxième Guerre mondiale par une unité canadienne-française.

Quatre officiers et vingt-quatre sous-officiers et soldats furent aussi désignés, le 27 mars, pour retourner au camp Borden suivre des cours d'instructeurs. Plus tard, le 24 mai, trente sous-officiers et soldats se rendirent aussi à Hamilton parfaire leur formation de mécanicien-chauffeur. « Nos hommes avaient des connaissances limitées de l'anglais, note le colonel François Matte qui était à l'époque lieutenant, mais leur sens de l'observation et leur sens pratique en firent de très bons mécaniciens. »

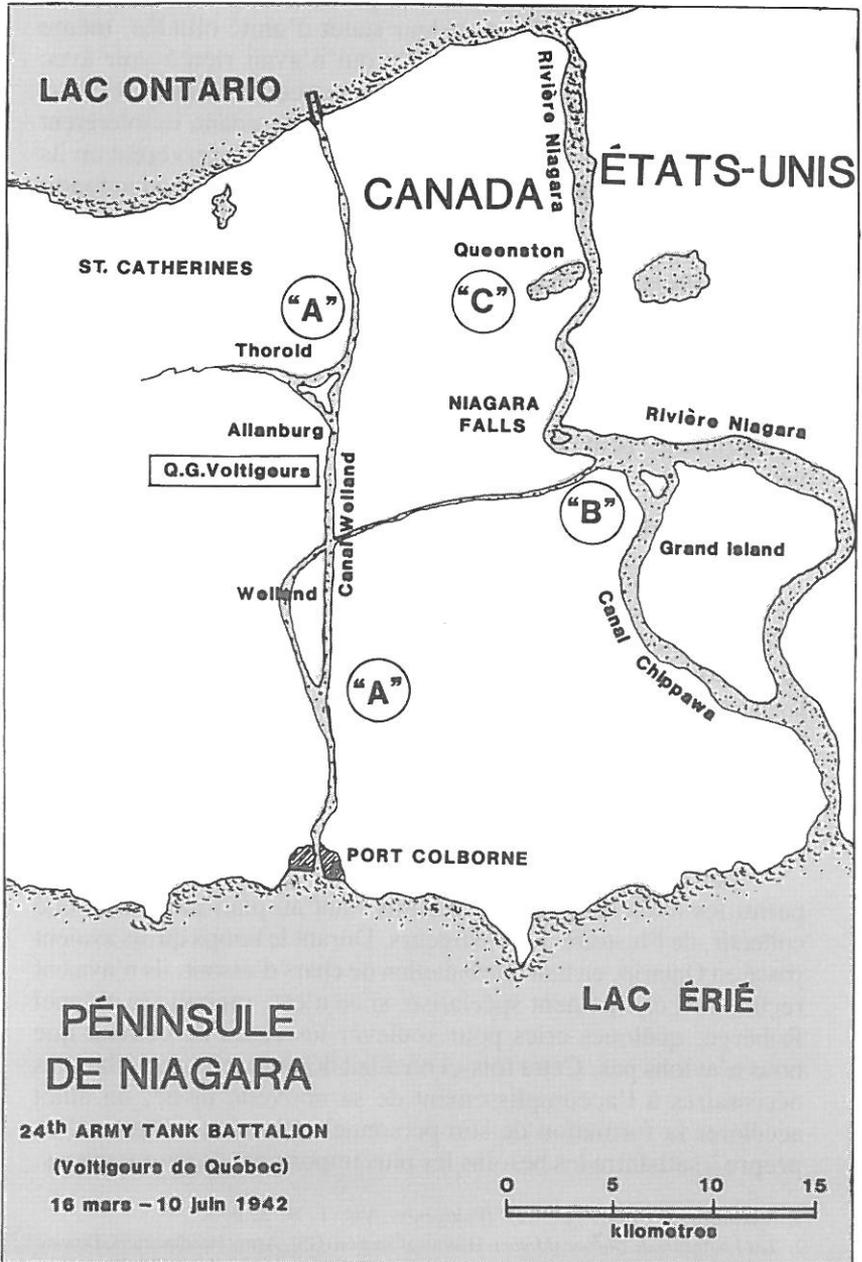
À la fin de mars, l'effectif du bataillon était de 26 officiers et 664 sous-officiers et soldats. Il y eut à l'époque quelques départs, mais ils furent largement comblés par l'arrivée de recrues. Le 30 mars, par exemple, 39 hommes venant de Debert, en Nouvelle-Écosse, vinrent grossir les rangs de l'unité.



Le lieutenant-colonel Guy Roberge (au centre) en compagnie (de gauche à droite) du lieutenant François Matte, du major Jean Gendron et des capitaines Guy Lechasseur et Christophe Taschereau, aux *Allanburg Barracks*, au mois d'avril 1942.



Installation hydroélectrique (Lower De Cew) de la péninsule de Niagara sous la surveillance des Voltigeurs de Québec, du 24 mars au 10 juin 1942.



Les Voltigeurs demeurèrent un peu moins de trois mois dans la région de Niagara. Fiers de leur statut d'unité blindée, même s'ils étaient appelés à jouer un rôle qui n'avait rien à voir avec les chars d'assaut, ils acceptèrent de bon coeur la tâche qu'on leur avait confiée. Le climat agréable de la péninsule aidant, ils tolérèrent sans récriminer l'attitude un peu froide que leur réservèrent civils et militaires, tout particulièrement à leur arrivée. « La glace fondit plutôt rapidement, observe aujourd'hui le lieutenant-colonel Lucien Turcotte, et les mères de familles, à la grande satisfaction de tous, déverrouillèrent volontiers les portes de leur résidence. » Les Voltigeurs n'éprouvèrent pas davantage de privations du point de vue de la nourriture. Celui qui avait faim n'avait qu'à se pencher pour faire une « pêche miraculeuse » dans les installations dont il avait la garde. « Notre officier quartier-maître, lit-on dans le bulletin du régiment, peut sans scrupule nous donner de la viande le vendredi...car ici du poisson on en mange à la semaine. »¹

24th Reconnaissance Regiment (Les Voltigeurs de Québec)

À la fin du mois de mai 1942, le bataillon affecté à la garde du canal Welland et des installations hydroélectriques du sud de l'Ontario fut appelé à subir une seconde transformation. Le 22 de ce mois, quelques jours avant le retour d'outre-mer du major L.-P. Lapointe et du lieutenant L. Lacerte, il devint unité de reconnaissance et fut rebaptisé *24th Reconnaissance Battalion (Les Voltigeurs de Québec)*. Élevé au niveau de régiment peu après, soit le 8 juin, il devint cette fois le *24th Reconnaissance Regiment (Les Voltigeurs de Québec)*.²

Les quelque huit mois qui suivirent figurent probablement parmi les mois les plus satisfaisants, tant au plan individuel que collectif, de l'histoire des Voltigeurs. Durant le temps qu'ils avaient passé en Ontario, en tant que bataillon de chars d'assaut, ils n'avaient reçu aucun équipement spécialisé, si ce n'est, rappelle le colonel Roberge, quelques crics pour soulever les chars de combat que nous n'avions pas. Cette fois-ci on allait doter l'unité des véhicules nécessaires à l'accomplissement de sa nouvelle tâche, on allait accélérer la formation de son personnel et lui fournir un milieu propre à satisfaire les besoins les plus importants de ses membres.

1. *Nouvelles, 24th Army Tank Bn. (Voltigeurs)*, Vol. 1, N° 3, p. 5.

2. *Les Voltigeurs de Québec (Motor)*, Historical Section (GS), Army Headquarters, Ottawa, 2 octobre 1953.

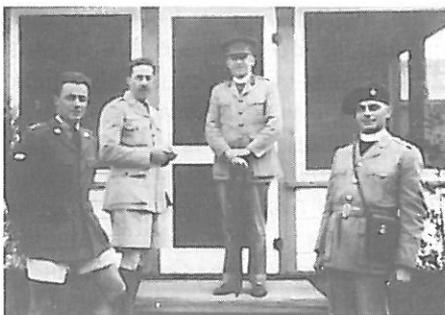
Ce changement d'orientation n'eut toutefois pas lieu dans la péninsule de Niagara. Le 4 juin, une soirée dansante réunit tous les hommes, quelques épouses et beaucoup d'amies. On se dit adieu ou au revoir. On se remémora quelques beaux souvenirs et on échangea des adresses, des numéros de téléphone et des photographies. Puis, le lendemain, on commença à regrouper ses effets personnels. Enfin le 10 juin, cédant la place aux *Scotts Fusiliers of Canada*, les Voltigeurs divisés en deux groupes, le premier sous le commandement du major L.-P. Lapointe, le second sous celui du capitaine G.-H. Dugal, prenaient le train à destination du camp Borden.

Le 24th Reconnaissance Regiment (*Les Voltigeurs de Québec*) fut intégré à la 7^e division canadienne. Le 30 juin, il comptait 29 officiers et 626 sous-officiers et hommes de troupe. À la fin du mois suivant, une dizaine d'hommes quittèrent ses rangs, mais ces pertes furent compensées par l'arrivée, le 28 juillet, de 12 hommes provenant du 27th Canadian Armoured Regiment (*The Sherbrooke Fusiliers Regiment*).

On peut définir le régiment de reconnaissance comme l'organisation « scoute » d'une division motorisée, c'est-à-dire l'unité chargée, pour la division à laquelle elle appartient, d'explorer la puissance de l'ennemi, sa position et la nature du terrain où il se trouve. Il était commandé par un lieutenant-colonel et comptait un quartier général, trois escadrons de reconnaissance, un escadron de soutien et un escadron hors cadres. La responsabilité de commander l'une ou l'autre de ces sous-unités revenait normalement à un officier détenant le grade de major.

L'escadron de reconnaissance comptait quant à lui trois troupes dites de reconnaissance et une troupe d'assaut (formée de fantassins). Tandis que les troupes de reconnaissance, commandées individuellement par des lieutenants, disposaient de sept véhicules blindés (sur roues) chacune, la troupe d'assaut possédait des chenillettes porte-Bren (*Universal Carriers*). Quant aux estafettes, ils avaient normalement à leur usage de puissantes motocyclettes *Harley-Davidson* et quelques motos de marque *Indian*. En ce qui a trait à l'armement, les escadrons de reconnaissance étaient pourvus de mitrailleuses moyennes *Browning*, calibre .30 pouce, et chaque troupe, un mortier de 2 pouces, et chaque section, des fusils mitrailleurs *Bren*(.303’’).

(1)



(2)



(3)



Au camp Borden, durant l'été 1942: (1) En face de la résidence du commandant, de gauche à droite, le lieutenant Lucien Turcotte, le lieutenant-colonel Guy Roberge, Mgr Charles Leo Nelligan, vicaire des Forces armées et le capitaine Omer Bégin, aumônier de l'unité;

(2) Hutte du 24^e bataillon de reconnaissance;

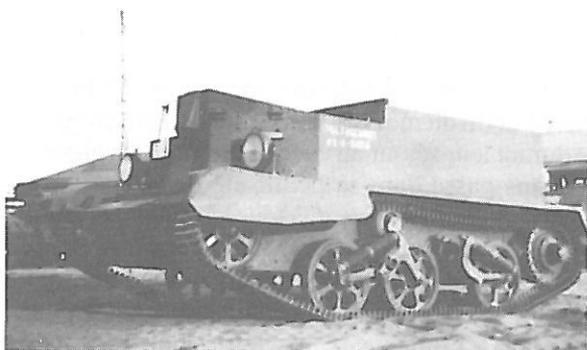
(3) Une chambrée du bataillon.



(1)



(2)



(3)



(4)

Le 24^e régiment de reconnaissance (Les Voltigeurs de Québec) disposait de plusieurs véhicules dont voici quelques exemplaires :

- (1) Motocyclette *Harley-Davidson*, montée ici par le capitaine Hugues Lapointe ;
- (2) Jeep ;
- (3) Chenillette porte-Bren ;
- (4) Véhicule de reconnaissance légers.

L'escadron de soutien comptait pour sa part trois troupes équipées d'armes moyennes. On y trouvait une troupe comptant trois sections, armées chacune de deux mortiers de 3 pouces, une troupe antichar formée de six détachements, équipés chacun d'un canon antichar de 6 livres, et finalement une troupe comptant trois sections de pionniers d'assaut et une section de pionniers proprement dite.

En ce qui a trait à l'escadron hors cadres, il était formé d'une troupe de signaleurs, d'une troupe de transport et d'une troupe d'administration qui regroupait le personnel du quartier général, les hommes de métier et les cuisiniers.¹

* * *

La formation laissait encore à désirer lorsque les Voltigeurs quittèrent Valcartier à la fin du mois de février 1942. Elle progressa de façon continue durant leur séjour au camp Borden. Bien amorcée au cours du printemps passé dans la péninsule de Niagara, elle s'étendit, au cours des mois qui suivirent, à tous les rangs, y compris les hommes de troupe provenant de diverses sources. À Borden même, ils apprirent à conduire les divers véhicules d'une unité de reconnaissance, ils suivirent des cours de tir, d'estafettes, etc., et purent même, dans certains cas, parfaire leur instruction élémentaire. Déjà au mois de juillet, plusieurs Voltigeurs qui avaient réussi leurs examens vinrent allonger la liste de transmetteurs et chauffeurs qualifiés.² Plusieurs officiers, sous-officiers et hommes

1. On sait aussi, grâce aux renseignements que nous a gracieusement transmis le lieutenant-colonel Lucien Turcotte, conservateur du Musée du Royal 22^e Régiment, que les officiers étaient autorisés à avoir en leur possession, un pistolet *Smith and Wesson* .38'', un pistolet à signaux, une montre à aiguilles et chiffres fluorescents, une boussole prismatique et un étui à carte militaire. Les caporaux recevaient quant à eux un *Thompson (sub machine gun)* de calibre .45'', arme qui fut plus tard remplacée par la mitrailleuse *Sten* de calibre 9mm. Le troupier, ou fantassin, possédait pour sa part un fusil *Lee Enfield Mark III* à longue baïonnette, arme remplacée en 1942 par le *Lee Enfield n° 4 Mark I* à baïonnette plus courte (connue sous le nom populaire de « clou »). Toujours au niveau de la section, on trouvait aussi le fusil mitrailleur léger *Bren*, calibre .303''. En ce qui a trait aux pelotons, ils étaient pourvus de mortiers de 2'' et de fusils antichars *Boys*, calibre 0.55'', armes qui furent remplacées subséquentement par le *PIAT (Projector Infantry anti-tank)*.
2. Les longues marches firent aussi partie du programme de formation, de même que les exercices de conduite sur route, organisés à l'intention des escadrons et des troupes. Le régiment fut même appelé à cette époque à donner une démonstration sur le rôle et les fonctions d'une unité de reconnaissance, aux stagiaires de l'École d'état-major de Kingston.

furent aussi envoyés se perfectionner à l'extérieur. Les lieutenants M. Devlin, E.A. Blais, H. Verge, J.-P. Amyot, St-Geo. Vincent et L.J. Lazure se rendirent à Dundurn, en Saskatchewan, y suivre des cours au Centre d'instruction A-27 des effectifs de reconnaissance canadiens. Une dizaine d'hommes furent aussi envoyés à London, en Ontario, apprendre à réparer les motocyclettes. D'autres, une trentaine, suivirent à Woodstock des cours « avancés » de conduite, d'entretien et de réparation des véhicules. C'est ainsi que dès le mois de janvier 1943, on estimait à 68 % le personnel de l'unité qualifié pour servir dans un régiment de reconnaissance.

* * *

Au camp Borden, les Voltigeurs expérimentèrent les rigueurs de l'hiver ontarien. Après avoir goûté à la douceur du climat régnant au printemps le long de la rivière Niagara, la période des fêtes arrivée ils se crurent de retour à Valcartier, le long de la Jacques-Cartier. Il n'y eut pas que d'abondantes chutes de neige, mais un froid de loup qui tint continuellement en alerte les préposés au chauffage. Tandis qu'un poêle surchauffé mettait le feu à une caserne, on s'affairait à faire tourner presque sans arrêt les moteurs des véhicules menacés de paralysie. Les trains éprouvaient quant à eux d'énormes difficultés à respecter leur horaire, ce qui contribua à allonger la liste des retardataires et aussi le répertoire des excuses susceptibles de trouver une oreille compréhensive... au lendemain des congés de Noël et du Nouvel An.

Mais la vie à Borden ne fut pas désagréable pour autant. Les Voltigeurs qui n'étaient pas à court d'imagination réussirent assez bien à recréer en Ontario le milieu auquel ils étaient habitués au Québec. Deux semaines après leur retour au camp, ils célébraient la Saint-Jean-Baptiste en assistant à la messe, en participant à diverses réjouissances et compétitions individuelles et collectives, en se prêtant pour la postérité à une séance de photographie. La Sainte-Catherine figura aussi à leur programme, comme en fait foi *L'Action Catholique* du 2 décembre 1942. Pour la circonstance, les Chevaliers de Colomb, le Y.M.C.A. et le *Toronto Citizens Committee* se donnèrent la main pour organiser une soirée musicale agrémentée de danses et de chansons, qui ne laissa vraiment personne indifférent. La cantine des hommes contribua également

à recréer l'atmosphère chaleureuse et pleine d'entrain qui caractérise généralement les lieux de détente des Québécois. Bien vite, les soldats anglophones en découvrirent le chemin. Les cuisiniers, qui n'avaient rien oublié des recettes de leurs grands-mères, ne se firent pas non plus tirer l'oreille, si bien que les autorités du camp savaient où envoyer les militaires de passage lorsqu'elles voulaient les impressionner favorablement ... Au milieu du mois de décembre 1942, ils étaient ainsi 56 hommes du Corps canadien des magasins militaires à bénéficier du gîte et du couvert du 24^e régiment. Le bien-être spirituel figurait aussi parmi les préoccupations des Voltigeurs. Quatre mois après leur retour au camp Borden, ils avaient mis sur pied une bibliothèque française comptant quelque 300 volumes. Dons des prêtres du Collège de Lévis, du supérieur du Séminaire de Gaspé, de la « pharmacie Lévis » et du premier ministre de la province de Québec, tous ces volumes avaient été reliés gratuitement par la maison *Brown Brothers Co. Ltd* de Toronto.¹ Enfin, les anciens, qui conservent plusieurs bons souvenirs de cette époque, n'ont pas oublié que leurs escadrons jouissaient alors du rare privilège de posséder quelques machines à laver électriques !!!

Mais en ce bas monde, même les meilleures choses ont une fin. Appelés à devenir unité de reconnaissance le 22 mai 1942, les Voltigeurs, à leur grande déception, cessèrent de remplir ce rôle le 16 janvier 1943, au moment où leur formation en faisait une unité respectable et respectée au sein de la 7^e division canadienne. Reconvertis en bataillon d'infanterie,² ils furent appelés à déménager de nouveau, cette fois-ci de l'Ontario au Nouveau-Brunswick.

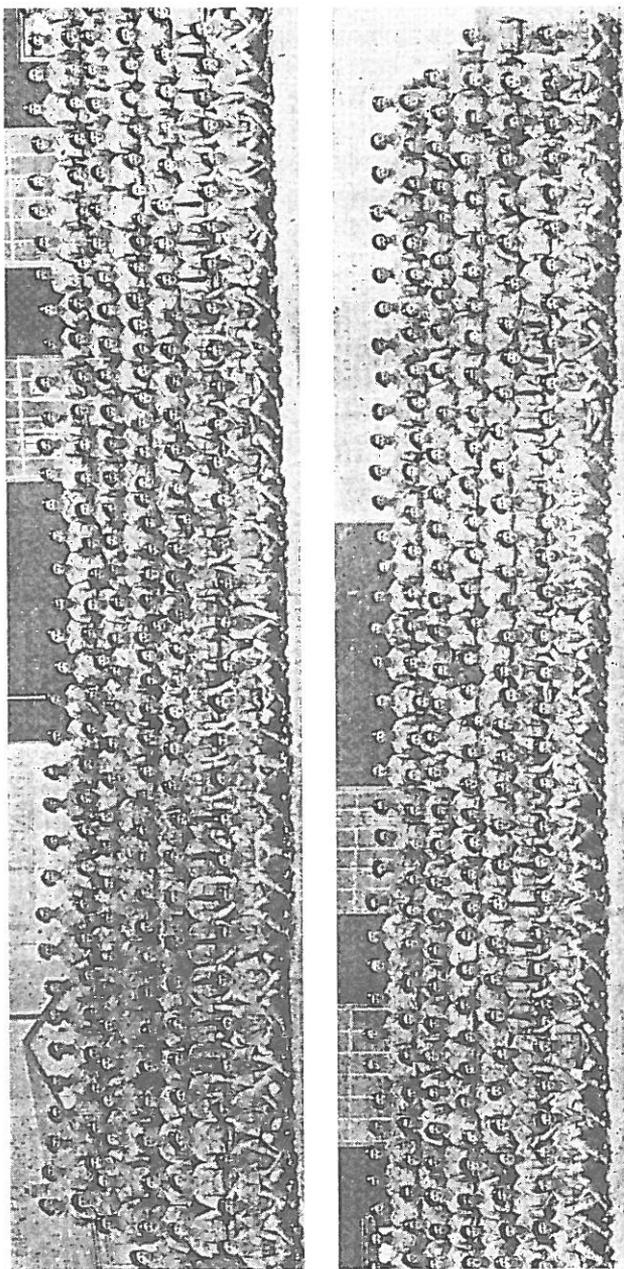
* * *

2nd (R) Battalion Les Voltigeurs de Québec

Le 24th Army Tank Battalion quitta Valcartier pour le camp Borden au mois de février 1942. Son départ créa un vide dans la région de Québec. On n'y trouvait plus que quelques Voltigeurs et encore étaient-ils inactifs. Cette situation fut toutefois de courte

1. *The Bulletin*, 7 novembre 1942.

2. H.Q.S. 20-4-E H.Q.S. 20-2-E H.Q.S. 20-4-4-E (Mob. 5) M.893 dated 20th January, 1943.



Le 24^e bataillon de reconnaissance (Voltigeurs) fête la Saint-Jean-Baptiste au camp Borden pour la première fois dans l'histoire du camp Borden, une unité canadienne-française, le 24^e bataillon de reconnaissance C.A. (Voltigeurs de Québec), a célébré cette année, avec la permission du commandant du camp, la Saint-Jean-Baptiste. Un magnifique « Field Day » a été organisé pour la circonstance. La photographie souvenir que nous reproduisons ici, en deux parties, fut prise à cette occasion. Nous remarquons à la première rangée, au centre, le lieutenant-colonel Guy Roberge, commandant du régiment. On remarque aussi parmi les officiers : le major L.-A. Lapointe, commandant de l'escadron des quartiers généraux ; le major J.-M. Corbett, commandant de l'escadron « A », le capitaine H. Lapointe, commandant suppléant de l'escadron « B » ; le capitaine G.-H. Dugal, commandant de l'escadron « C ». Chacun de ces commandants est entouré de ses officiers, sous-officiers et hommes.

durée. Durant la Deuxième Guerre mondiale, il était d'usage courant lorsqu'une unité de milice était mobilisée pour la défense territoriale ou le service outre-mer, d'autoriser la levée d'un deuxième bataillon pour servir, celui-là, au sein de l'Armée de réserve. C'est ainsi que dès le 1^{er} mai 1942, les réservistes du régiment apprirent avec satisfaction que le major Théo. Miville-Dechêne, promu lieutenant-colonel, avait été chargé d'organiser un deuxième bataillon de Voltigeurs qui allait porter le nom de *2nd (R) Battalion Les Voltigeurs de Québec*.¹

Le lieutenant-colonel Miville-Dechêne appartenait au groupe d'officiers qui, sous le commandement du lieutenant-colonel Charles-Auguste Chauveau, prit part à la réorganisation du régiment au lendemain de la guerre de 1914-1918. Promu capitaine en 1930 et major le 1^{er} mars 1937, il avait été adjudant de son régiment et avait fait un stage d'études au *Royal Military College of Canada*, à Kingston. Diplômé de l'École polytechnique de Montréal, il était membre de l'*Engineering Institute of Canada* et de la Corporation des Ingénieurs professionnels de Québec. À l'emploi du ministère provincial des travaux publics, il travaillait en tant qu'ingénieur au Service des ponts.

Pour organiser le 2^e bataillon, on fit aussi appel au major Paul Gendron et au capitaine Adrien Lachance, le premier pour assumer les responsabilités de commandant adjoint, le second celles d'adjudant. L'appartenance du major Gendron aux Voltigeurs remontait à 1921 et celle du capitaine Lachance à 1929. D'autres réservistes, dont le capitaine (hon.) Benoit Fortier, offrirent également leurs services au nouveau bataillon. La musique du régiment, qui était alors sans directeur, et son corps de clairons furent également réorganisés au printemps de 1942.

La première tâche du lieutenant-colonel Miville-Dechêne et de ses quelques officiers consista à recruter les hommes dont l'unité avait besoin. Il fallut faire diligence car on espérait voir l'entraînement débiter au cours du mois de mai, c'est-à-dire quelques semaines à peine après l'annonce de l'organisation du bataillon. Les journaux prirent une part active à la campagne de

1. Le major Théo. Miville-Dechêne fut nommé commandant et promu lieutenant-colonel temporaire le 9 avril 1942 et de nouveau, suite à une nouvelle réorganisation du bataillon, le 4 décembre 1944.



Le lieutenant-colonel Théo. Miville-Dechêne, commandant du 2^e bataillon (Réserve) des Voltigeurs de Québec de 1942 à 1943 et des Voltigeurs de Québec (Réserve) de 1944 à 1946.

recrutement qu'appuyèrent de leur prestige le major-général T.-L. Tremblay, inspecteur général pour l'est du Canada et colonel honoraire du régiment, le colonel Joseph Matte, commandant de la 15^e brigade d'infanterie et ancien commandant des Voltigeurs, et le lieutenant-colonel honoraire J.-T. Donohue. On fit appel aux anciens membres du régiment, on frappa aux portes des bureaux et des usines et on visita les écoles secondaires de Québec. « Il est bien entendu, pouvait-on lire dans *L'Action Catholique* du 20 mai, que l'Armée de réserve n'est ouverte qu'aux volontaires. On peut s'y inscrire dès qu'on a atteint ses 17 ans, la limite d'âge étant de 50 ans. La catégorie médicale n'est pas un empêchement ; une recrue classée « A », « B » ou « C » peut entrer dans les rangs des Voltigeurs de Québec. Il est bien entendu, cependant, que les recrues d'âge militaire et classées « A » ou « B » ne sont pas soustraites à l'entraînement exigé par la loi de mobilisation et qu'elles devront quitter la réserve le jour où elles seront appelées par la loi. » Compte tenu du nombre d'hommes déjà en service actif, les réponses furent moins nombreuses qu'en temps de paix, mais suffisantes pour que commence, dès le 25 mai, une période d'entraînement totalisant 45 soirs d'exercice au Manège militaire de la Grande-Allée et 15 jours à l'extérieur de la ville. C'est ainsi que le 1^{er} août 1942, les Voltigeurs du 2^e bataillon qui faisait partie



Le major Benoit Fortier, c.d.,
aumônier des Voltigeurs de Québec
de 1940 à 1965.

du 35^e groupe-brigade de réserve commandé par le colonel G.-E.A. Dupuis quittèrent Québec pour prendre part à deux semaines d'entraînement à Valcartier.

L'année 1943 fut marquée par la formation d'un nouveau bataillon regroupant les unités de réserve des Voltigeurs de Québec, du Régiment de Montmagny et du Régiment de Lévis. Connue sous l'appellation de 35^e (R) bataillon mixte d'infanterie ou 35th (R) *Composite Infantry Battalion*, il fut placé le 5 mai sous le commandement du lieutenant-colonel H.A. Gauvin. Les Voltigeurs en devinrent la compagnie « A », le Régiment de Lévis, la compagnie « B », et le Régiment de Montmagny les compagnies « C » et « D ». Le 35^e bataillon eut une existence plutôt brève. Durant l'hiver, ses compagnies s'entraînèrent séparément, puis furent réunies durant l'été pour un camp de deux semaines. En 1944, il séjourna à Valcartier du 17 au 29 juillet. Enfin, le 28 août, il était licencié et, le lendemain, les régiments qui avaient contribué à sa formation retrouvaient officiellement leur statut antérieur.¹ Le lieutenant-colonel Théo. Miville-Dechéne fut alors réintégré dans ses fonctions de commandant du 2^e (R) bataillon des Voltigeurs de Québec. Le

1. HQS 20-4-19 FD (Org RIB) d/7 nov. 44. Pour des raisons administratives, la réorganisation des régiments n'eut lieu en réalité que le 1^{er} décembre suivant.

15 septembre suivant, le régiment n'ayant plus qu'un seul bataillon, le 1^{er} ayant été licencié en Angleterre l'année précédente, le 2^e bataillon fut rebaptisé simplement Les Voltigeurs de Québec (Réserve).¹ Enfin, le 7 décembre suivant, il reprenait ses quartiers de la Grande-Allée cédés l'année précédente au 35^e bataillon mixte d'infanterie. Jusqu'à la fin de la guerre, les Voltigeurs ne furent toutefois autorisés qu'à maintenir une compagnie, soit la compagnie « A », et leur Q.G. de bataillon. Au moment de leur réorganisation, l'effectif avait été fixé à 10 officiers et 173 sous-officiers et soldats.

35^e (R) BATAILLON MIXTE D'INFANTERIE

(Compagnie « A » Les Voltigeurs de Québec)

LISTE DES OFFICIERS

(1943-1944)

Major André D'Astous	Sous-lieut. Raymond Guenette
Capitaine Benoit Fortier	Sous-lieut. Lucien Buteau
Lieutenant Lionel Roussin	Sous-lieut. Paul-André Morin
Lieutenant Paul Matte	Sous-lieut. Gilles Laroche
Lieutenant René Rioux	Sous-lieut. J. Wilfrid Gagné
Lieutenant Bernard Fortier	Sous-lieut. Jean Boisvert
Sous-lieut. Marcel Barthe	

*(Annual Drill Pay List for the
Fiscal Year 1943-1944)*

1. HQS 20-1-19 FD 76 MND.



(1)



(2)



(3)

Au camp du 35^e groupe-brigade de réserve tenu à Valcartier du 1^{er} au 16 août 1942 :

- (1) La messe dominicale;
- (2) La musique régimentaire;
- (3) Le bivouac de l'unité.

LES VOLTIGEURS AUX CAMPS DE SUSSEX (N.-B.) ET D'ALDERSHOT (N.-É.) (26 janvier 1943 — 23 juillet 1943)

Les Voltigeurs de Québec connurent des jours heureux au camp Borden en 1942. L'entraînement allait bon train et le régiment faisait bonne figure.¹ L'enthousiasme régnait. Autant les Voltigeurs avaient appris à aimer leur nouveau métier, autant ils avaient appris à apprécier le camp et le Centre d'instruction du Corps blindé canadien qui s'y trouvait. L'année 1943 leur réservait cependant deux grandes déceptions. La première les frappa au tout début de cette année-là. Le 16 janvier le régiment cessa subitement d'être unité de reconnaissance pour redevenir unité d'infanterie. Les officiers furent mis au courant de cette décision par le lieutenant-colonel Roberge le 19 de ce mois et la troupe un jour plus tard. Bien plus, ce changement de statut et de rôle comportait un changement de camp immédiat.

Faisant contre mauvaise fortune bon coeur, les Voltigeurs remirent leurs véhicules de reconnaissance aux magasins militaires, puis plièrent de nouveau bagage, cette fois pour aller s'établir au camp de Sussex, au Nouveau-Brunswick. L'avant-garde de l'unité, commandée par le capitaine Louis Lacerte et qui comptait 4 officiers et 50 hommes de troupe, quitta le camp Borden le 22 janvier. Quant au bataillon lui-même, il s'embarqua deux jours plus tard. Ayant fait de grands progrès depuis son départ de Valcartier, il laissa

1. Il était la seule unité francophone dans un camp dont l'état-major était anglophone et qui comptait par surcroît quelque 25 000 militaires de langue anglaise.

en Ontario le souvenir d'une unité disciplinée, ardente au travail et animée d'un esprit de corps exceptionnel.

Le 1^{er} bataillon au camp de Sussex

Parti de Borden quelques heures avant minuit, le 24 janvier, dans un train placé sous le commandement du major J.M. Corbett, le bataillon arriva à Sussex le surlendemain à 9 h 40. La coutume voulait qu'à l'arrivée en gare d'un train transportant des troupes on inspecte les wagons pour voir s'ils avaient été endommagés en cours de route. Le train des Voltigeurs ne fit pas exception à la règle et ses passagers ne se méritèrent que des éloges. Enfin, un peu avant 11 heures, le 26 janvier, les Voltigeurs prenaient possession des « huttes » ou casernes qui leur avaient été réservées.

Le bataillon demeura à Sussex un peu moins de quatre mois, mais quatre mois qui parurent à plusieurs un peu longs. Cependant le programme d'instruction supérieure auquel furent assujettis les Voltigeurs suscita de l'intérêt et il en fut ainsi des cours du major Jenkins (*West Nova Scotia Regiment*) sur les exercices de combat¹ et pendant lesquels les Voltigeurs apprirent entre autres à ramper à la façon du serpent, du léopard et du singe, mais plusieurs d'entre eux brûlaient du désir de rejoindre les troupes en service outre-mer. Bien plus, la vie quotidienne à Sussex ne contribua guère à faire oublier les beaux jours au camp Borden. Les désagréments commencèrent peu après la descente du train. Malgré les efforts déployés par l'avant-garde du bataillon, les casernes et les lieux réservés à l'unité étaient dans un état pitoyable. On alléguait que les Voltigeurs n'étaient pas attendus si tôt et le commandant du camp présenta ses excuses, mais la première impression, celle qu'on ne saurait aisément effacer, demeura mauvaise. Et comme si un désagrément ne pouvait arriver seul, les bagages laissés en arrière n'en finissaient plus de franchir la distance séparant le camp Borden de Sussex. La nourriture fut aussi une cause d'insatisfaction, tout particulièrement durant les premiers jours. « Aujourd'hui les hommes n'ont ni pain, ni pommes de terre », écrit, par exemple, le 2 février, l'officier responsable du *Journal de Guerre*. Le feu se mit aussi de la partie, détruisant, le 20 mars, une « hutte » occupée par les Voltigeurs, et, le 1^{er} avril, deux autres à l'usage des *Prince Edward Highlanders*.

1. Exercices de combat pour « battle drill ».

La déception des Voltigeurs parvint naturellement aux oreilles du major-général P.-E. Leclerc, commandant de la 7^e division canadienne. Pour les reconforter, il demanda à s'adresser aux officiers. Disant regretter d'avoir été un mauvais prophète lorsqu'il leur avait annoncé à Québec, en 1942, leur départ prochain pour outre-mer, il leur dit cette fois que leur unité allait, selon lui, demeurer dans le Corps blindé à titre de bataillon d'infanterie motorisé.¹ Quoiqu'il en soit, le 2 avril les Voltigeurs durent remettre leur béret noir, dernier vestige de leur appartenance à ce corps prestigieux. Quant à la division commandée par le major-général Leclerc, le ministre de la Défense en annonça le licenciement complet le 13 septembre suivant.

Mais les Voltigeurs ne connurent pas que des ennuis à Sussex. Durant leur séjour au camp Borden, ils avaient eu l'impression d'être négligés par le District militaire n° 5 qui leur envoya bien peu de renforts, ce qui, croyaient-ils, avait contribué à la perte de leur statut de régiment de reconnaissance. Au camp de Sussex, la situation s'améliora sensiblement. Au cours du mois de février, les renforts furent particulièrement nombreux. Le 10 de ce mois, ils reçurent 25 hommes du Régiment de Hull et, le lendemain, 22 du Régiment de Châteauguay et 16 du Régiment de Saint-Hyacinthe. Le 12 février, c'était au tour des régiments de Sherbrooke, de Québec et de Montmagny de leur envoyer une vingtaine d'hommes. Également 134 Fusiliers Mont-Royal arrivèrent au bataillon les 15 et 16 février. Durant cette même période, les Voltigeurs durent cependant retourner à Québec une soixantaine d'hommes jugés inaptes à poursuivre leur entraînement à Sussex. Peu avant de quitter le camp Borden, soit le 31 décembre 1942, le bataillon comptait 32 officiers et 574 sous-officiers et hommes de troupe; deux mois plus tard, soit le 28 février 1943, son effectif s'élevait à 31 officiers et 816 sous-officiers et soldats. «L'effectif était assez élevé, se souvient le lieutenant-colonel Roberge, mais malheureusement plusieurs de mes hommes n'avaient reçu qu'une formation élémentaire discutable dans les divers centres d'instruction québécois.»

* * *

1. *Journal de Guerre*, 29 janvier 1943.



À Sussex (N.-B.), le peloton n° 1 de la compagnie « A », commandé par le lieutenant Lucien Turcotte, présente les armes (1943).



À Sussex (N.-B.), quelques Voltigeurs sont initiés au *Lee-Enfield n° 4* qui, à la fin de 1942, remplaça le *Lee-Enfield n° 1*, semblable au fusil en usage durant la Première Guerre mondiale. De gauche à droite, le caporal Armand Gagnon, les soldats W. Bélanger et L. Deschamplain, le lance-caporal Hovinton et le soldat P.P. Caron (tué en Italie).

Au camp de Sussex les Voltigeurs se retrouvèrent avec la 17^e brigade d'infanterie formée des *Victoria Rifles*, des *Dufferin and Haldimand Rifles* et des troupes divisionnaires attachées à cette brigade. Si l'on en croit les documents consultés et plusieurs personnes présentes à Sussex à cette époque, les Voltigeurs entretenaient durant presque tout leur séjour à cet endroit des relations convenables avec leurs camarades anglophones. Le 6 mai, survint cependant un incident qui dégénéra rapidement en un surprenant affrontement avec les *Dufferin and Haldimand Rifles*. On ne saurait aisément taire ici ce qui se passa ce jour-là. Mis au courant de cet événement, le public ne manqua pas de s'interroger sur la nature des rapports entre unités anglophones et unités francophones dans les camps militaires canadiens. Maintenant que ce sujet peut être traité froidement et aussi plus objectivement et que les documents pour le faire ne manquent pas, il n'apparaît pas inopportun et inutile d'en rappeler les principaux épisodes. Le ministère de la Défense et la Gendarmerie royale du Canada enquêtèrent sur cette affaire et soumièrent des rapports conservés aujourd'hui aux Archives publiques du Canada.¹ Le court exposé qui suit s'appuie sur ces documents et le journal du brigadier C.B. Topp, commandant de la 17^e brigade, à laquelle appartenaient les unités concernées.

Les Voltigeurs de Québec n'avaient pas la réputation d'être des anges, mais ils n'étaient pas pour autant d'humeur vraiment belliqueuse. Avant leur arrivée à Sussex, ils avaient été mêlés à une couple de querelles, à Valcartier et au camp Borden, mais rien de bien grave. Aussi jouissaient-ils d'une bonne réputation auprès des autres unités. On fréquentait volontiers leur cantine et l'on s'y amusait bien. Quatre jours avant que la bagarre n'éclate, puisque c'est de cela dont il s'agit, les *Dufferin and Haldimand Rifles* avaient vu leur effectif augmenter par l'arrivée de quelque 120 hommes âgés d'environ 18 ans. La plupart d'entre eux, selon le brigadier Topp, étaient costauds et semblaient avoir ce qu'il faut pour devenir de bons soldats. Néanmoins, au dire des officiers de la Gendarmerie royale du Canada, ils constituaient « le groupe de jeunes hommes le plus dur qu'ils avaient jamais rencontré ». Plusieurs provenaient de familles défavorisées et un certain nombre avaient eu maille à partir avec la justice. Les Voltigeurs reçurent

1. APC, RG 24, vol. 46 et 2196. Le professeur Gilbert Drolet, qui a pris connaissance de ces documents avant nous, a bien voulu nous en faciliter la lecture. Nous lui en sommes reconnaissants.

également à l'époque des renforts incluant quelques sujets peu désirables. Or, toujours selon le commandant de la 7^e brigade, tous les hommes impliqués dans cette bagarre faisaient partie de ces renforts.

Pour les « Duffs », comme on les appelait familièrement, le 6 mai 1943 n'était pas un jour comme les autres. On célébrait ce jour-là le départ prochain d'un détachement de leur unité pour outre-mer. Aussi avaient-ils été conviés à une danse en soirée dans les locaux du Y.M.C.A. Un peu après 21 heures, ils étaient environ 400 à avoir répondu à l'invitation des organisateurs. Il s'en trouvait encore cependant dans les chambrées du régiment et une vingtaine au moins dans la cantine des Voltigeurs. Or ces derniers n'en étaient pas à leur premier verre lorsqu'à 9 h 30 le signal de la fermeture de l'établissement fut donné. Quittant les lieux à regret, les « Duffs » se dirigèrent bruyamment vers leurs propres lignes. Chemin faisant, passant à proximité des quartiers des Voltigeurs, trois fêtards s'avisèrent de pénétrer à l'intérieur d'une chambrée. La visite fut brève. L'accueil probablement froid. De retour à l'extérieur, en compagnie de leurs camarades, ils se mirent donc à crier et à injurier ceux qu'ils venaient de déranger. Enfin, ramassant des pierres, ils firent voler en éclats plusieurs vitres du bâtiment, atteignant ainsi un Voltigeur. Or la chambrée en question abritait le personnel de la compagnie hors cadre, c'est-à-dire des hommes plus à l'aise avec leurs doigts qu'avec leurs poings. C'est sans doute ce qui explique partiellement la tournure imprévue que prit la riposte. Tandis que les plus braves accoururent mains nues à la rencontre de l'adversaire, il s'en trouva pour ramasser leur fusil au passage. Aussi s'en suivit-il une indescriptible échauffourée. On se lança des pierres, on se battit à coups de bâton et on échangea même des coups de feu.

L'ordre revenu, après quelque cinq minutes de combat seulement, on dénombra onze blessés, dont un sergent du 8th *Canadian Army Tank Regiment* qui, dans l'attente d'un taxi, se trouvait sur les lieux. Atteint par une balle et des fragments de pierre, il fut transporté à l'hôpital militaire de Sussex. Du côté des *Dufferin and Haldimand Rifles*, quatre soldats reçurent des blessures. L'un deux, atteint grièvement, décéda deux jours plus tard. La commission chargée d'enquêter sur toute cette affaire fut incapable de déterminer l'origine du projectile qui atteignit ce

dernier mortellement. En revanche, elle put établir que des coups de feu avaient alors été tirés par des hommes des deux unités. Au nombre des blessés, se trouvaient six Voltigeurs. Quatre furent traités au camp même, les deux autres à l'hôpital militaire de Sussex.

On s'est demandé et on se demande encore aujourd'hui s'il faut voir dans cette bagarre une affaire de langue, de race ou de religion. Les enquêteurs militaires émirent l'opinion que jusqu'au 6 mai les relations entre les deux unités avaient été très amicales et que « la question raciale et religieuse n'eut rien à voir avec cette querelle ». Moins absolu cependant, le major-général Leclerc, commandant de la 7^e division, exprima l'avis « qu'une fois commencée cette bagarre fut peut-être accentuée par le fait que les deux groupes ne parlaient pas la même langue ». Ce qui nous amène à croire qu'il n'est probablement pas déraisonnable de penser que cette bagarre fut occasionnée par des motifs autres que la race, la langue ou la religion, et qu'il n'est pas impossible que la violence et l'animosité qu'elle engendra ne furent pas totalement étrangères au fait qu'il s'agissait d'une unité anglophone et d'une unité francophone. On semble croire aujourd'hui que l'affrontement n'aurait pas été le même s'il s'était agi de deux unités venant de la même province et parlant la même langue.

Quoi qu'il en soit, au cours des jours qui suivirent, des mesures sévères furent prises pour éviter la répétition de pareils incidents. Les armes furent retirées des chambrées, l'accès aux cantines du camp fut interdit aux hommes des deux unités, les officiers et sous-officiers reçurent l'ordre de demeurer en continuel contact avec leur personnel, et la police militaire fut appelée à augmenter le nombre de ses patrouilles. Néanmoins, le 8 mai, le jour du décès du soldat D. Bennet, on passa à un cheveu d'assister, dans la ville même de Sussex, à un affrontement à tout le moins numériquement plus important que le premier. Le lieutenant-colonel Roberge se souvient de cette sombre soirée. Arrivé sur les lieux en compagnie du capitaine Guy Lechasseur, au moment même où les deux groupes s'apprêtaient à s'élancer l'un contre l'autre, il sortit son sifflet, s'avança résolument vers ses hommes et leur ordonna de se mettre en rangs. Tous obéirent à cet ordre, malgré leur frustration bien évidente. Une minute plus tard, sous le commandement du capitaine Lechasseur, les Voltigeurs impliqués dans cet incident reprenaient le chemin de leurs casernes, suivis peu après et de la même manière par les « Duffs ».

De façon à réduire la tension, il fut décidé que les deux unités quitteraient le camp de Sussex le lendemain, les *Dufferin and Haldimand* pour un exercice d'une journée, les Voltigeurs pour prendre part à quatre jours de manoeuvres dans la région de Penobsquis. Le général Leclerc profita du séjour du bataillon à cet endroit pour lui rendre visite et inciter les hommes à éviter de se chamailler avec leurs compatriotes et à conserver leurs énergies pour combattre l'ennemi. Les Voltigeurs qui n'avaient qu'un désir, celui de se rendre le plus tôt possible outre-mer, accueillirent froidement les paroles du général qui, conscient de la situation, chercha à les rassurer quant à leur départ prochain pour l'Angleterre.

Plusieurs accusations furent naturellement portées suite à la bagarre du 6 mai. Tandis qu'un officier fut appelé à comparaître devant une cour martiale générale, six sous-officiers et une douzaine de soldats des deux unités, se partageant 29 charges, durent comparaître à Sussex devant des cours martiales de district. L'officier de service du bataillon, accusé de négligence et de ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour réprimer la bagarre, fut simplement libéré par le tribunal qui jugea l'accusation irrecevable et mal fondée.

* * *

Le 1^{er} bataillon au camp d'Aldershot

Pendant que les Voltigeurs s'entraînaient sous une pluie froide et abondante dans la région de Penobsquis, question de ramener le calme dans les esprits, le major-général Leclerc, persuadé qu'il lui fallait retirer les Voltigeurs de façon définitive du camp de Sussex, fit des démarches dans ce sens auprès de l'adjudant général. Comme il n'y avait pas suffisamment d'espace disponible à Debert (N.-É.), il recommanda simplement un retour du bataillon à Valcartier et, si là aussi l'espace était insuffisant, son envoi à Tracadie, où, vivant sous la tente, il pourrait continuer à s'entraîner. L'adjudant général attendit trois jours, soit jusqu'au 13 mai, pour prendre une décision. À la lecture d'un rapport de la commission chargée d'enquêter sur les événements de la semaine précédente, il se rallia à l'idée du commandant de la 7^e division et ordonna de muter l'unité immédiatement, non pas à Valcartier, ni à Tracadie, mais bien à Aldershot, en Nouvelle-Écosse.

Mis au courant de cette décision le jour même, le lieutenant-colonel Roberge demanda 36 heures pour plier bagage et quitter les lieux avec son bataillon. Ce qui lui fut accordé. Les préparatifs commencèrent donc au cours de la nuit du 13 au 14 mai et, comme personne ne semblait vraiment malheureux de partir, on fit diligence et tout se passa sans anicroches. Les *Dufferin and Haldimand Rifles* furent invités à aller s'entraîner hors du camp, de façon à faciliter les choses et tôt, le matin du 14, l'avant-garde de l'unité, sous les ordres du capitaine François Matte et du lieutenant Lucien Turcotte, prenait le chemin d'Aldershot. À 7 h 45, elle était à Saint-Jean (N.-B.) et montait sur le traversier en partance pour Digby. Au cours de la journée, les hommes demeurés au camp retournèrent l'équipement et les véhicules mis à leur disposition pour la durée du séjour du bataillon à Sussex, ils ramassèrent leurs effets personnels et nettoyèrent les casernes. Enfin, un peu avant 22 heures, c'était le grand rassemblement, le dernier des Voltigeurs au Nouveau-Brunswick. Manifestement satisfait, le brigadier Topp consigna dans son journal ce soir-là ce paragraphe significatif :

Voltigeurs moved off from lines at about 22:00 hours in good order and without the slightest demonstration. Took salute as Unit passed along road outside main gate of Camp. Train arrived on siding about 22:45 and entrainment proceeded in perfect order, all ranks being on train and in their seats within two minutes. Train moved out at 23:00 hours.¹ While waiting for train, which was late in arriving at siding where entrainment had been ordered, men sat down at roadside, smoked and sang songs. There was no demonstration of any sort.

Quant aux véhicules du bataillon, à l'exception des chenillettes porte-Bren confiées au capitaine Pierre St-Hilaire, ils quittèrent le camp en convoi, sous les ordres du capitaine Paul Tessier, le lendemain matin à 5 h 30. Le voyage se fit sans incident, se rappelle le lieutenant-colonel Roberge, si ce n'est que le major de brigade aurait bien aimé que les véhicules roulent plus lentement. Il y eut un arrêt à Parrsboro, question de refaire le plein d'essence, et le soir même une trentaine de minutes avant minuit, le convoi

1. Le major John Macdonald Corbett avait mis au point une méthode d'embarquement ponctuée de coups de sifflet, qui s'avéra particulièrement rapide et efficace.

franchissait les limites du camp d'Aldershot. À l'exception de l'arrière-garde, qui comptait plusieurs militaires que la G.R.C. désirait interroger relativement à la bagarre du 6 mai, tout le bataillon se trouvait réuni et prêt à continuer l'entraînement, lequel, espérait-on, le mènerait bientôt sur les champs de bataille.

* * *

Le séjour des Voltigeurs au camp d'Aldershot fut marqué par un enthousiasme évident. Ceux que n'effrayait pas trop la perspective du combat ne cachaient pas la satisfaction qu'ils éprouvaient à la pensée que le départ pour outre-mer ne pouvait plus être bien éloigné. Dès leur arrivée à cet endroit, le 15 mai 1943, ils se mirent donc résolument au travail, d'abord pour aménager convenablement le secteur du camp qui leur était réservé, ensuite pour parfaire leur formation. En Nouvelle-Écosse, les Voltigeurs couchèrent sous la tente, ce qu'ils n'avaient pas fait depuis leur mobilisation en 1941. La température aidant, personne ne sembla s'en plaindre, ni regretter les huttes du camp de Sussex.

À Aldershot, l'instruction semble avoir été la principale préoccupation du lieutenant-colonel Roberge. Le départ d'un certain nombre de ses hommes et l'arrivée de plusieurs autres venant des centres d'instruction avaient fait baisser le niveau de formation de son unité depuis son départ du camp Borden. S'il est vrai que tous avaient passé avec succès les épreuves d'instruction élémentaire, plusieurs par contre n'avaient pas terminé ou même suivi les cours d'instruction supérieure destinés aux fantassins. Les exercices de tir et tout particulièrement de lancement de grenades manquaient encore à un bon nombre, omission qui était tout à fait inacceptable au commandant des Voltigeurs. On s'acharna donc à remédier au moins partiellement à cette déficience et on y réussit. À la fin du mois de juin, plus de 80 % des hommes avaient complété leur formation individuelle de fantassin, commune ou spécialisée. Le conditionnement physique figura aussi parmi les priorités de cette époque. Aux yeux du commandant des Voltigeurs, un bon soldat devait non seulement connaître son métier, mais encore devait-il être en très bonne forme physique. Ceux qui servirent à Aldershot au printemps de 1943 n'ont pas oublié la place importante qu'occupait alors la gymnastique... matinale.

La perspective d'un départ prochain du bataillon pour l'Angleterre incita également les autorités à travailler à relever le niveau de formation collective de l'unité. Tous les commandants de compagnie et de peloton furent appelés à redoubler leurs efforts en ce sens. C'est ainsi que dans son rapport du mois de juin 1943 relatif à l'entraînement,¹ le lieutenant-colonel Roberge pouvait affirmer avec satisfaction que l'instruction de son unité au niveau des pelotons était terminée et qu'au moins 80 % du programme d'instruction relatif aux compagnies avait été vu. Il n'y avait qu'une ombre au tableau : l'instruction au niveau du bataillon n'avait pu être abordée en raison du temps alloué aux exercices de tir.

Les arrivées et les départs de plusieurs officiers durant le séjour du bataillon dans les provinces maritimes illustrent également à leur façon l'intérêt accordé à cette époque à la formation sous toutes ses formes. Quelques officiers vinrent à quitter le bataillon à l'occasion d'une mutation, mais d'autres s'absentèrent temporairement afin de suivre des cours à l'extérieur de l'unité. Peu après l'arrivée du bataillon à Aldershot, les lieutenants J.-M. Tremblay et St-Georges Vincent furent envoyés à Long Branch, en Ontario, y suivre un cours sur les armes de peloton. Avant eux, le capitaine F. Matte s'était rendu à Vernon (C.-B.) parfaire sa formation à l'école des exercices de combat, et le lieutenant R. Grégoire était allé à Debert suivre un cours de pionnier donné par le Corps de Génie.

Comme on aura l'occasion de le montrer au chapitre suivant, toute cette question de la formation ou de l'instruction était d'une très grande importance pour le bataillon. À son départ pour l'Angleterre, l'adjudant général en fit une question de vie ou de mort pour l'unité.

* * *

L'entraînement occupa une place importante à Aldershot, mais il ne permit pas aux Voltigeurs d'échapper aux vicissitudes de l'existence. Au cours des mois de juin et juillet 1943, ils connurent en effet des événements heureux et malheureux.

1. *Training progress report, Les Voltigeurs de Québec*, 3 juillet 1943, Archives du Service historique de la Défense nationale, 145, 2V2 (D3).

L'accueil qu'on réserva au bataillon en Nouvelle-Écosse fut tout à fait correct. Suite à l'échauffourée que l'on sait, il arrivait qu'on substitue l'appellation « Voltigeurs de Sussex » à celle de « Voltigeurs de Québec », mais ce n'était généralement pas en mauvaise part. Aussi bien les autorités du camp que celles de la région cherchèrent à satisfaire leurs besoins. Les promesses d'aide faites par le lieutenant-colonel F.C. Hannington, officier d'état-major au Q.G. de la région de l'Atlantique (Halifax), qui visita le bataillon deux jours après son arrivée, furent tenues.

Parmi les souvenirs agréables que les anciens conservent de cette époque, il y a également le plaisir qu'ils éprouvèrent à vivre dans cette région du pays, qui, sous le Régime français, formait l'Acadie. Le dimanche, 6 juin, après une messe célébrée en plein air par le capitaine O. Bégin, le bataillon partit en convoi visiter Grandpré, village célèbre de la vallée d'Annapolis où furent arrêtés et déportés un millier de Canadiens en 1755. Cette visite fit revivre sans doute à plusieurs une page d'histoire apprise quelques années auparavant sur les bancs de l'école paroissiale. Le bataillon se rendit aussi à *Evangeline Beach*, lit-on dans le *Journal de Guerre*, et on y mangea ce jour-là quelque 800 livres de homard frais.

Les congés d'embarquement, accordés à une moitié du bataillon à compter du 23 juin et à l'autre moitié à compter du 28, font sans doute aussi partie des beaux souvenirs de plusieurs Voltigeurs.

Parmi les ombres au tableau figurent par ailleurs les séquelles de la bagarre du 6 mai. Après le départ du bataillon du Nouveau-Brunswick, les enquêteurs de la G.R.C. poursuivirent leur travail et les interrogatoires se succédèrent aussi bien à Sussex qu'à Aldershot. Les militaires reprirent aussi leur enquête, et il y eut la tenue des cours martiales. Parmi les événements malheureux les plus durement ressentis à Aldershot, figure également la mort accidentelle du capitaine Omer Bégin, aumônier du bataillon. Le 23 juin, il revenait de célébrer la messe à l'extérieur du camp, lorsqu'il perdit le contrôle de sa motocyclette, tomba et se fractura le crâne. L'abbé Bégin avait fait ses études et enseigné au Collège de Lévis avant de devenir aumônier du 1^{er} bataillon des Voltigeurs. Des funérailles furent célébrées à Kentville le lendemain de son décès, en présence de Mgr Charles Leo Nelligan, aumônier général

et vicaire des forces armées, de plusieurs officiers supérieurs de la région de l'Atlantique et de tous les officiers, sous-officiers et soldats du bataillon. Regretté de tous, il fut remplacé le 15 juillet par le capitaine Gérard Marchand, qui avait servi jusque-là avec le Régiment de Montmagny.

Deux jours à peine après la mort de l'aumônier du bataillon, le capitaine F. Matte et le lieutenant G. Leclerc furent à leur tour victimes d'un accident de jeep. Blessés légèrement, ils furent hospitalisés à Aldershot.

Le bilan du mois de juillet fut aussi lourd que celui du mois de juin. Il y eut au cours de ce mois une noyade, un accident de la route et plusieurs blessés par la foudre. En effet, le 9 juillet, le soldat R. Durant périssait dans la rivière Cornwallis et le 12, le soldat René de Cotret subissait des blessures lors d'un accident d'automobile et était hospitalisé à Debert. Enfin, le 14, plusieurs hommes étaient blessés au cours d'un orage, accident qui nécessita l'intervention de quatre médecins.

* * *

Les congés accordés aux hommes les 23 et 28 juin laissaient présager le départ prochain du bataillon pour outre-mer. Les choses se précisèrent encore davantage lorsque, le 12 juillet, le capitaine P. Tessier reçut l'ordre de retourner ses véhicules aux magasins militaires. En fait, il fut d'abord question que le départ ait lieu le 16 juillet, mais il fut retardé au 23, ce qui permit au lieutenant J.-M. Tremblay de tenir les exercices de lancement de grenades qu'exigeait le lieutenant-colonel Roberge avant le départ de son unité pour Halifax. Mais le départ du Canada, la traversée de l'Atlantique et le séjour du bataillon en Angleterre forment la trame d'une autre page de l'histoire des Voltigeurs de Québec.

* * *

LES VOLTIGEURS EN ANGLETERRE ET SUR LE CONTINENT EUROPÉEN (1943)

Le départ pour outre-mer que de nombreux Voltigeurs attendaient avec impatience depuis un peu plus de deux ans eut finalement lieu durant la quatrième semaine du mois de juillet 1943. Le 21 de ce mois, le bataillon quitta le camp d'Aldershot, accompagné de la musique du Centre d'instruction A 14 de l'infanterie canadienne, pour se rendre par chemin de fer à Halifax, le port d'embarquement. Son effectif qui s'élevait à 847 hommes, officiers compris, cinq mois plus tôt, avait diminué quelque peu, le bataillon ne comptant plus au total que 686 hommes. Cette diminution était en partie attribuable aux 93 hommes que l'unité avait dû rayer de ses listes la semaine précédente. De ce nombre, 16 hommes inaptes à accompagner le bataillon avaient été retournés aux districts de Québec et de Montréal. Quant aux 77 autres, dont 55 étaient absents sans permission, ils avaient été mutés au District militaire n° 6 (Halifax).¹

À Halifax, le *Queen Elizabeth*, un luxueux paquebot devenu depuis peu transport de troupes, attendait les Voltigeurs et des dizaines d'autres unités. À 10 h 30, quelques heures à peine après avoir quitté Aldershot, le bataillon franchissait la passerelle de ce spacieux navire et prenait place à son bord. Comme 18 000 militaires faisaient le voyage, les préparatifs immédiats de départ

1. Voir en appendice l'état nominatif des officiers, sous-officiers et soldats qui traversèrent en Angleterre avec le 1^{er} bataillon.

durèrent un peu plus de deux jours. On dut tout d'abord se familiariser avec les lieux, les règlements et la façon de vivre sur un transport de troupes en temps de guerre. On apprit à se conformer aux instructions relatives à l'obscurcissement du navire la nuit, à l'usage du tabac et à la conduite à adopter en cas d'accidents, d'incendies et d'attaques ennemies. Le coucher et l'alimentation en surprirent plusieurs : autant le coucher leur parut inconfortable, autant la nourriture leur parut excellente. En raison du nombre de passagers, il fallut, en effet, faire coucher les hommes à tour de rôle dans de vastes dortoirs où étaient suspendus des milliers de hamacs servant de lits.

Enfin, le 23 juillet, il y eut inspection par le major-général R.O. Alexander, puis à 14 h 40 on largua les amarres. Le temps était splendide. Par une mer calme que seule venait troubler l'étrave du gigantesque paquebot fonçant vers la haute mer, les Voltigeurs entreprenaient leur traversée de l'Atlantique.

On s'interrogea longuement au cours du voyage sur l'avenir du bataillon. Qu'allait-il devenir une fois rendu en Angleterre? Allait-il servir de bataillon de renfort et en conséquence être démembré? Allait-il, au contraire, conserver son identité propre et être intégré à une brigade ou à une division? Peu avant le départ des Voltigeurs du camp d'Aldershot, l'adjutant général, le major-général H.F.G. Letson, avait fait connaître ses intentions à ce sujet dans une lettre adressée au commandant du District militaire n° 6, priant ce dernier d'en informer le lieutenant-colonel Roberge. Après avoir rappelé dans ce document que le bataillon avait été unité blindée, reconverti en janvier 1943 en unité d'infanterie, et qu'en conséquence « son entraînement n'était pas entièrement satisfaisant », le général ajouta ce qui suit :

The unit is therefore to be despatched as a unit with the intention of becoming a Bn. of 4 Arm. Div. If however, after its arrival overseas, the standard of training is found to be below that required for the Armd. Div., the unit will be broken up and used as reinforcements.

You are requested, please, to advise the O.C. 1st Bn. Voltigeurs de Québec the conditions under which this unit is being despatched abroad.¹

1. Le major-général H.F.G. Letson à l'officier commandant le District militaire n° 6, Halifax, 10 juillet 1943, H.Q.S. 8251 FD 361 et H.Q.S. 20-4-4-E Mob. 2. APC RG 24, vol. 12, 544.

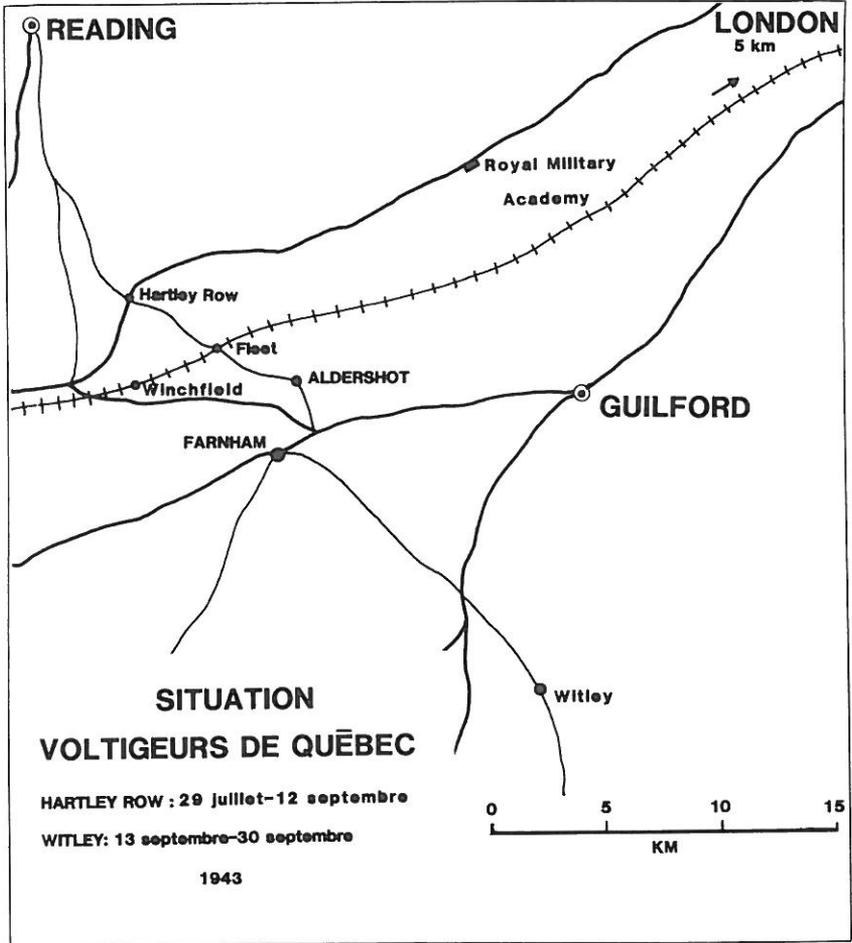
Quoi qu'il en soit, le sort des Voltigeurs ne se joua pas sur l'Atlantique et la traversée se fit sans incident. Le 27 juillet, au cours de l'après-midi, le *Queen Elizabeth* sillonnait la mer d'Irlande et, en début de soirée, atteignait les côtes d'Écosse, s'engageait dans l'estuaire de la Clyde et remontait jusque'à Greenock.

Le débarquement des troupes, qui se fit comme il se devait au son des cornemuses, n'eut lieu que le lendemain 28 juillet. Les Voltigeurs, eux, quittèrent le navire en fin de journée. Divisés en deux groupes, le premier sous le commandement du major J. Gendron, le second sous celui du major J.M. Corbett, ils montèrent presque immédiatement dans deux trains qui, à un peu plus de trois heures d'intervalle, les amenèrent à Winchfield, pas bien loin de Londres. Un témoin de ces premières heures sur le sol britannique se souvient, presque avec nostalgie, des enfants qui, le long de la voie ferrée, saluaient en levant les doigts en forme de « V » et des femmes qui, aux arrêts, offraient pour deux cents « a cup of tea and a piece of cake ». De Winchfield, défilant devant le brigadier Haldingly venu les accueillir, les Voltigeurs se rendirent à Hartley Row, situé à 5 kilomètres au nord-ouest de Fleet et à 10 kilomètres d'Aldershot (Hampshire). C'était là leur destination finale.

Le lundi 2 août, tous les journaux de Québec parlèrent avec enthousiasme de l'arrivée outre-mer des Voltigeurs. Dans *L'Événement*, on lisait que « la fameuse unité québécoise faisait partie d'un des plus forts contingents qui soient parvenus en Angleterre depuis le début de la guerre » et qu'elle avait été « incorporée à l'armée canadienne d'outre-mer ». « Apparemment, écrivait de son côté *L'Action catholique*, le régiment des Voltigeurs prendra part à l'invasion, car c'est un des régiments canadiens des mieux équipés et entraînés. » On était loin de soupçonner, semble-t-il, que le bataillon craignait alors d'être démembré pour servir de renfort.

Le 1^{er} bataillon à Hartley Row

À Hartley Row, les officiers logèrent dans une vaste résidence connue sous le nom de *Manor House*, et les hommes dans des huttes de tôle de type Nissan et des « billets » ou maisons que le gouvernement avait fait évacuer pour loger les militaires.



Les premiers jours à Hartley Row ne furent pas exempts des ennuis qu'occasionnent les déménagements. Tout comme à Sussex, les hommes durent attendre leurs bagages, et lorsqu'ils arrivèrent finalement à destination, de nombreux objets de luxe et de toilette avaient été subtilisés en cours de route. Le bataillon dut également faire face à de nombreux problèmes de transport, principalement dus au fait que les unités étaient installées loin l'une de l'autre. Les compagnies « C » et « D », par exemple, se trouvaient à près de deux kilomètres du Q.G. du bataillon. Le lieutenant E.A. Blais avait bien réussi à obtenir l'usage de cinq camions, mais qu'est-ce que cinq camions pour un bataillon comptant 700 hommes répartis sur un grand territoire. On parvint toutefois à remédier partiellement à cette situation en faisant l'acquisition, le 3 août, d'une dizaine de bicyclettes. Les cartes, les plans et les règlements de la circulation occasionnèrent, on s'en doute, des maux de tête aux chauffeurs et aux préposés au transport. À ces problèmes se greffèrent également des problèmes de communication, attribuables surtout au fait que durant un certain temps le bataillon n'eut aucun appareil téléphonique à sa disposition. Peu importe, les Voltigeurs, qui ne manquaient pas d'imagination et d'initiative, s'adaptèrent rapidement à la situation et purent reprendre sans tarder leur entraînement interrompu le 21 juillet.



Le colonel J.L. Ralston, ministre de la Défense nationale, s'entretient avec le soldat Hervé Émond au cours de l'inspection qu'il fit des Voltigeurs à Hartley Row le 6 août 1943.

Trois visiteurs de marque, le premier reçu par le bataillon le 4 août, le second le 6 et le troisième le 16, ranimèrent bientôt les conversations relatives à l'avenir du bataillon. Le premier parla peu aux hommes, mais sa présence et son statut suffirent à eux seuls à en inquiéter plusieurs. Il s'agissait du major-général H. Roberts, sous l'autorité duquel se trouvaient toutes les unités canadiennes de renfort cantonnées en Angleterre. Que venait-il faire exactement à Hartley Row? Le second, plus important encore que le premier, était nul autre que le colonel J.L. Ralston, ministre de la Défense nationale. Sa venue ne fut connue du bataillon que la veille de son arrivée. Ce qui rendit toute préparation ou répétition impossible. Malgré cela, si l'on en croit la presse, le *Journal de Guerre* et aussi quelques témoins, le ministre fut très favorablement impressionné par la tenue du bataillon. Au cours d'une brève allocution il l'avoua sans détour, félicita tout le monde et se dit assuré que l'unité allait maintenir en Europe la bonne réputation des régiments canadiens-français. Quant à son avenir, le colonel Ralston admit n'en rien savoir et qu'il s'agissait là d'une « décision militaire et non politique ».

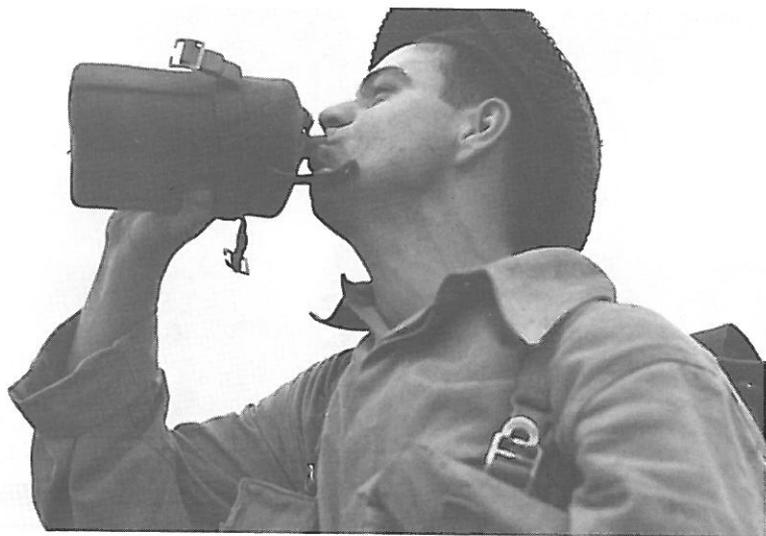
Quant au troisième visiteur, le lieutenant-général E.W. Sansom, il venait à la demande expresse du lieutenant-général A.G.L. McNaughton qui, cherchant à combler les vacances dans l'Ordre de bataille de la Première armée canadienne, avait ordonné qu'une inspection soit faite des unités susceptibles d'être appelées à remplir l'un ou l'autre de ces postes.¹ La Première armée avait alors besoin de deux bataillons d'infanterie et d'une unité de soutien pour la 4^e division blindée, et d'un bataillon motorisé pour la 2^e brigade blindée, soit un total de quatre bataillons. Il y avait, par ailleurs, cinq unités libres pour répondre à cette demande, soit les Voltigeurs de Québec, le 30th *Reconnaissance Regiment*, les *Argyll and Sutherland Highlanders* et les *New Brunswick Rangers*, ces derniers sur le point d'arriver en Angleterre.

Le lieutenant-colonel Roberge qui, avant même de quitter le Canada, avait été mis au courant de l'intention de l'adjudant général de faire de son bataillon une unité de la 4^e division blindée, ou encore de le démembrer si son niveau d'instruction était jugé insuffisant, s'attendait à une telle inspection. Le 13 août, quatre

1. GOC-in C, First Cdn Army to GOC 2 Cdn Corps, 31 juil. 43, APC RG 24, vol. 12,544. Le lieutenant-général E.W. Sansom commandait le 2^e corps canadien.



Les Voltigeurs ne tardèrent pas à se faire des amis en Angleterre. À Hartley Row, des enfants observent avec curiosité les soldats Gérard Cloutier, Charles-Eugène Lafond et Omer Manceau en train d'assembler un mortier de trois pouces.



Le soldat Eugène Laurin prend une gorgée d'eau avant de reprendre la marche au cours d'un exercice dans le Hampshire, en Angleterre.



Le lieutenant Robert Grégoire (tué à l'action) et ses pionniers construisirent en Angleterre ce fumigateur. Le soldat Aurèle Thibault tient le couvercle par où s'échappe la vapeur pendant que le soldat Marcel Lambert dépose les couvertures dans la cuve et que le soldat Louis Vigneault active le feu.



À Hartley Row, dans le Hampshire, le capitaine Guy Lechasseur, commandant de la compagnie « D », s'entretient avec son adjoint, le lieutenant Roger Cloutier (à gauche).

jours après que la présence des bombardiers allemands dans le ciel de Hartley Row eut fait réaliser aux Voltigeurs qu'ils se trouvaient sur un théâtre de guerre, arriva la nouvelle de la venue du lieutenant-général E.W. Sansom, commandant du 2^e corps canadien. Tel que convenu, le général, accompagné des brigadiers M.A. Young et A.V.D. Laing et de plusieurs autres officiers inspecteurs, arriva au Q.G. du bataillon le lundi matin 16 août.

L'inspection que fit le général Sansom et son personnel n'eut rien des cérémonies protocolaires auxquelles les Voltigeurs étaient habitués. Tout fut passé au peigne fin ou presque.¹ Après un défilé sur le terrain de la commune, situé sur la route de Fleet, au cours duquel le major-général G.-P. Vanier prit le salut, les hommes furent inspectés de la tête aux pieds. Un certain nombre furent même appelés à se déshabiller ou à se déchausser. Les casernes retinrent aussi l'attention du général et de ses adjoints. Pendant qu'ils en examinaient les coins et les recoins, des groupes d'hommes choisis par les officiers inspecteurs étaient soumis à divers tests sur l'instruction élémentaire ou appelés à montrer leur savoir sur le champ de tir. Enfin, l'inspection terminée, le général Sansom, visitant le mess des officiers, se dit satisfait de ce qu'il avait vu et félicita le lieutenant-colonel Roberge pour le beau travail que lui et ses officiers et sous-officiers avaient accompli.

Durant les jours suivants, les Voltigeurs, rassurés par ce qui venait de se passer et les commentaires favorables qu'ils entendirent par la suite, espéraient plus que jamais voir leur bataillon monter un jour à la ligne de feu. L'entraînement reprit donc avec enthousiasme. Le lieutenant Lucien Turcotte et le soldat L. de Champlain furent envoyés à Aldershot suivre des cours en éducation physique, le peloton des signaleurs partit pour Cove y parfaire sa formation et la compagnie «B», commandée par le capitaine François Matte, se rendit à Gelvert Bottom se familiariser avec les exercices de tir en campagne.

Que se passa-t-il durant ce temps au niveau des généraux appelés à décider du sort du bataillon? Pas tout à fait ce qu'on espérait. Ils durent ignorer l'évaluation du général Sansom pour s'attaquer à un autre problème, exposé celui-là dans un message

1. Cette inspection portait à la fois sur l'entraînement et l'administration.

du Q.G. de l'armée canadienne à Londres au Q.G. de la Première armée.¹ Compte tenu de ses conséquences sur l'avenir des Voltigeurs, il ne semble pas superflu d'en citer ici un extrait dans sa forme originale :

EXISTING OUR DEFICIENCY IN QUEBEC INF REGTS APPROXIMATELY 1015 IF VOLTIGEURS DE QUÉBEC AVAILABLE AS RFTS. IF THIS REGT IS INCLUDED IN ORDER OF BATTLE OVERALL OUR DEFICIENCY IN QUEBEC WILL BE APPROXIMATELY 2282. (...) THESE FIGURES ASSUME R.22^e.R. AND ITS RFT POOL UP TO COMPLETE STRENGTH. CASUALTY RETURNS INDICATE THIS IS FALSE ASSUMPTION AND DEFICIENCIES WILL BE FURTHER INCREASED BY OUR RFT COMMITMENT FOR R.22^e.R. TO THE EXTENT OF 181 ORS TO BE DESPATCHED EARLY SEPTEMBER. THIS SURVEY REVEALS OUR INABILITY TO MAINTAIN QUEBEC REGTS ON OLD WE AND COMPLETE IMPOSSIBILITY TO PLACE ON HIGHER WE. TRANSFERS FROM OTHER INF BNS IMPOSSIBLE BECAUSE OF LANGUAGE DIFFICULTIES. I CONSIDER ASSISTANCE FROM CANADA MOST UNLIKELY.

En bref, les régiments québécois et tout particulièrement le Royal 22^e Régiment qui venait de terminer la campagne de Sicile avaient un grand besoin d'hommes, et le Q.G. de l'armée canadienne à Londres estimait que seul le démembrement du 1^{er} bataillon des Voltigeurs pouvait apporter une solution à ce problème. Le message précédent, daté du 18 août, fut suivi le lendemain par un autre, celui-là de la part du lieutenant-général McNaughton avisant le chef d'état-major général et l'adjudant général qu'il était devenu nécessaire d'utiliser les Voltigeurs pour fournir aux unités francophones en Europe une partie des renforts dont elles avaient grandement besoin. Le commandant de la Première armée canadienne terminait son message en disant que c'était bien à regret qu'il se voyait contraint de prendre une telle décision, puisque « cette

1. CMHQ AAG (ORG) to HQ FIRST CDN ARMY 9ATTN BGSO, AT 5155, 18 août 43; APC RG 24, vol. 12,544.

unité depuis son arrivée au Royaume-Uni avait créé une impression favorable ». ¹

Le lieutenant-colonel Roberge, à qui une copie de ce message avait été adressée, réunit ses officiers au « Manor House », le mardi 24 août. Tous sentaient que quelque chose de grave allait se passer lorsque le commandant, visiblement ému, prit la parole et leur dit qu'il avait reçu de mauvaises nouvelles. Les craintes qu'il avait éprouvées au cours de la traversée de l'Atlantique étaient bien fondées, l'unité allait être démembrée. Quelques heures plus tard c'était au tour de la troupe d'apprendre que les jours du bataillon étaient comptés et qu'il ne serait jamais appelé à prendre part au combat en tant qu'unité.

Les jours qui suivirent furent des jours de grand deuil pour les Voltigeurs. Malgré les bonnes paroles de l'aumônier, le capitaine Gérard Marchand, on comprenait mal qu'une unité qu'on disait avoir été « la mieux entraînée à son arrivée du Canada » ne soit pas convenue en tant que telle. Pour plusieurs, un mauvais sort s'acharnait sur le bataillon. Après avoir été durement éprouvé au camp Borden, où il perdit son statut de bataillon de chars d'assaut pour devenir régiment de reconnaissance, puis perdit son statut de régiment de reconnaissance pour redevenir bataillon d'infanterie, voilà qu'il était appelé à disparaître.

À l'aide du R 22^e R et du Chaudière

Le 1^{er} bataillon des Voltigeurs fut appelé à disparaître en tant qu'unité, mais il ne contribua pas moins au succès des unités auxquelles il envoya d'importants renforts. Aux yeux du général McNaughton, les Voltigeurs de Québec, en 1943, étaient les seuls à pouvoir apporter au R 22^e R l'aide dont ce dernier avait besoin pour faire la campagne d'Italie. Ils étaient aussi les seuls à pouvoir aider de façon importante le Régiment de la Chaudière qui se préparait à participer à l'invasion de la Normandie et à la campagne du Nord-Ouest de l'Europe. Le Régiment de Maisonneuve et les Fusiliers Mont-Royal, qui étaient aussi à court d'hommes, pouvaient également bénéficier de leur aide.

1. CANMILITARY TO DEFENSOR, A 2830, 19 août 43, APC RG 24, vol. 12,544.

La nouvelle que le bataillon servirait de renfort aux unités canadiennes-françaises en Europe fut connue des Voltigeurs le 25 août. Déjà le lendemain, on évacuait les lignes des compagnies « A » et « D », et 5 officiers, 3 sergents et 180 caporaux et soldats quittaient Hartley Row pour la 6^e unité de renfort de l'infanterie canadienne établie à Witley. Le 26 août, ce premier détachement était suivi d'un second, comptant celui-là une quarantaine d'hommes.

L'abbé Gérard Marchand, dans son volume *Le Régiment de Maisonneuve vers la victoire 1944-1945*, a raconté ainsi les événements du mois d'août chez les Voltigeurs en service en Europe :

À la suite d'une inspection rigoureuse faite par le Général Sansom à Hartley, près de Fleet, les Voltigeurs de Québec furent tellement bien classés que dès les premiers jours qui suivirent l'inspection, un fort contingent de 183 officiers et soldats des Voltigeurs fut dépêché en Italie, afin de combler les rangs disséminés du Royal 22^e Régiment (R22R) qui avait un urgent besoin de renfort pour continuer la bataille. Le lieutenant-colonel Jean-Victor Allard, qui commandait le R22R en Italie, avoua plus tard que ce renfort fut le meilleur de tous.¹

Au nombre des Voltigeurs à passer au 22^e en Italie à l'automne de 1943, figuraient les lieutenants Marc Devlin, Léo Jobin, Jacques Leclerc, Harry Pope, Jean-Claude Audren et Lucien Turcotte, de même que les sergents R. Fortier, G. Lefebvre et A. Bérubé. Que le Royal 22^e Régiment ait eu besoin de ces hommes pour poursuivre ses opérations en Italie, personne n'en doutait. Ses pertes en Sicile avaient été plutôt élevées. Entre le 27 et le 31 juillet, pour ne mentionner que cette période, il avait perdu 98 hommes, dont 7 officiers.

L'aide apportée par les Voltigeurs au 22^e durant la Deuxième Guerre mondiale ne se limita pas, on le sait, à un détachement

1. Gérard Marchand, *Le Régiment de Maisonneuve vers la victoire 1944-1945*, Montréal, Les Presses Libres, p. 18. Le général Allard fut tout d'abord commandant adjoint du 22^e, puis à compter du 5 janvier 1944, après avoir remplacé durant environ deux semaines le lieutenant-colonel J.P.E. Bernatchez, il en devint le commandant.

de 180 officiers, sous-officiers et soldats. Avant la campagne de Sicile, plusieurs anciens Voltigeurs avaient rejoint ses rangs et plusieurs autres le firent pendant et après la campagne d'Italie. Il n'est sans doute pas sans intérêt de mentionner ici qu'au cours du premier combat livré par le 22^e durant la Deuxième Guerre mondiale, celui de Grotta Calda les 17 et 18 juillet 1943, c'était un ancien Voltigeur, le major Gilles Turcot, qui commandait la compagnie « B », la première unité à faire face à l'ennemi et aussi la plus engagée dans l'action. À la suite de cette bataille, également dite du « Fer à cheval », le major Gilles Turcot et deux autres anciens Voltigeurs, soit le capitaine Maurice Trudeau et le lieutenant Pierre Potvin, furent cités pour bravoure.¹ Ces deux derniers furent par la suite décorés de la Croix militaire.

Plus tard, durant la campagne d'Italie, lorsque le 22^e s'illustra à la Casa Berardi, à la croisée des chemins Ortona-Orsogna, plusieurs officiers issus des Voltigeurs prirent également part au combat. Parmi les blessés se trouvaient le lieutenant Raymond Caron appelé à commander le bataillon de 1954 à 1958. Également, durant l'offensive de 1944, au cours de l'avance du 22^e vers la ligne Hitler, plusieurs anciens Voltigeurs s'illustrèrent, dont le lieutenant Pierre Potvin qui fut de nouveau blessé et le sergent-major Irénée Roy qui, sous le feu des mitrailleuses et des mortiers ennemis, réussit à évacuer plusieurs blessés.² Ce dernier fut décoré de la Médaille militaire. C'est également au cours de la campagne d'Italie que le caporal (intérimaire) Lucien Favron et le soldat Jos. A. Côté, également issus des Voltigeurs de Québec, se distinguèrent pour bravoure et furent décorés de la Médaille militaire.

À la suite de l'annonce de leur démembrement, les Voltigeurs avaient exprimé le désir d'être versés dans une seule et même unité, soit le R 22^e R, question de ne pas perdre totalement, si possible, leur identité et aussi l'excellent esprit de corps qui les animait. Le 30 août, le lieutenant-colonel Roberge, après s'être rendu à Londres demander l'intervention du major-général G.-P. Vanier, réunit ses hommes pour leur annoncer qu'il avait de bonnes raisons de croire que leur désir serait satisfait.³ Le lendemain, cette

1. *Histoire du Royal 22^e Régiment*, préparée par un comité d'officiers du régiment, Québec, Éditions du Pélican, 1964, pp. 127 à 134.
2. *Histoire du Royal 22^e Régiment*, 1964, pp. 253 et 256.
3. *Journal de Guerre*, 28 et 30 août 1943.

dernière espérance des Voltigeurs s'évanouissait à son tour et 74 membres du bataillon étaient mutés au Régiment de la Chaudière qui lui aussi avait grandement besoin d'hommes. Au nombre des Voltigeurs à passer au Chaudière à cette époque, figuraient le capitaine Hugues Lapointe et les lieutenants William E. Delaney, Laurent Lazure et Robert Grégoire ; ce dernier fut tué d'une rafale de mitrailleuse durant la bataille de Carpiquet le 5 juillet 1944.

La contribution des Voltigeurs au Régiment de la Chaudière ne se limita pas non plus à l'aide fournie à cette unité au moment de son démembrement. Bien avant cela, alors que la Chaudière était encore au Canada, les Voltigeurs lui avaient fourni des renforts en officiers et en hommes. On se souviendra en particulier que c'est un ancien Voltigeur, le lieutenant-colonel J.-Julien Chouinard, qui commanda le Chaudière à Sussex à compter du 2 février 1941, et que c'est lui qui se trouvait encore à sa tête lorsqu'il traversa l'Atlantique et commença son entraînement au Royaume-Uni. On a dit que c'était un ancien Voltigeur, qui commandait la première compagnie du 22^e à engager le combat au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Or, à Bernières, le jour «J», la première compagnie du Chaudière à passer à l'attaque était également commandée par un ancien Voltigeur, le major Hugues Lapointe.¹ Après les hostilités, il fut décoré par la France de la Croix de guerre avec étoile de vermeil.

Les Voltigeurs envoyèrent également des renforts au Régiment de Maisonneuve et aux Fusiliers Mont-Royal, quoique en nombre moins élevé qu'au 22^e et au Chaudière. Le capitaine (abbé) Gérard Marchand et le lieutenant Jean-Marie Tremblay passèrent alors au Régiment de Maisonneuve et le lieutenant Bernard Lafleur aux Fusiliers Mont-Royal.

On estime qu'au cours de la Deuxième Guerre mondiale environ 3 000 hommes ont appartenu aux Voltigeurs de Québec. Parmi ceux qui choisirent de servir avec une unité qui prit part à l'action ou y furent mutés, 58 furent tués ou moururent de leurs blessures, dont quatre officiers, soit le capitaine Lawrence Cannon (24 mai 1944), et les lieutenants Arthur-Ernest Cannon (1^{er} août

1. Jacques Castonguay et Armand Ross, *Le Régiment de la Chaudière*, Lévis, 1983, pp. 245 et 246.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR
(1943-1944)

OFFICIERS ISSUS DES VOLTIGEURS DE QUÉBEC



Lieutenant Arthur-Ernest Cannon
(R 22^e R) tué en Sicile, le 1^{er} août
1943.



Lieutenant Alfred Letarte (R 22^e R)
tué en Italie, le 17 mai 1944.



Capitaine Lawrence Cannon
(R 22^e R) tué en Italie, le 22 mai
1944.

Lieutenant Robert Grégoire
(Rég. de la Chaudière)
tué en France,
le 4 juillet 1944.

1943), Alfred Letarte (17 mai 1944) et Robert Grégoire (4 juillet 1944). On dénombra également 168 blessés, dont 10 officiers.

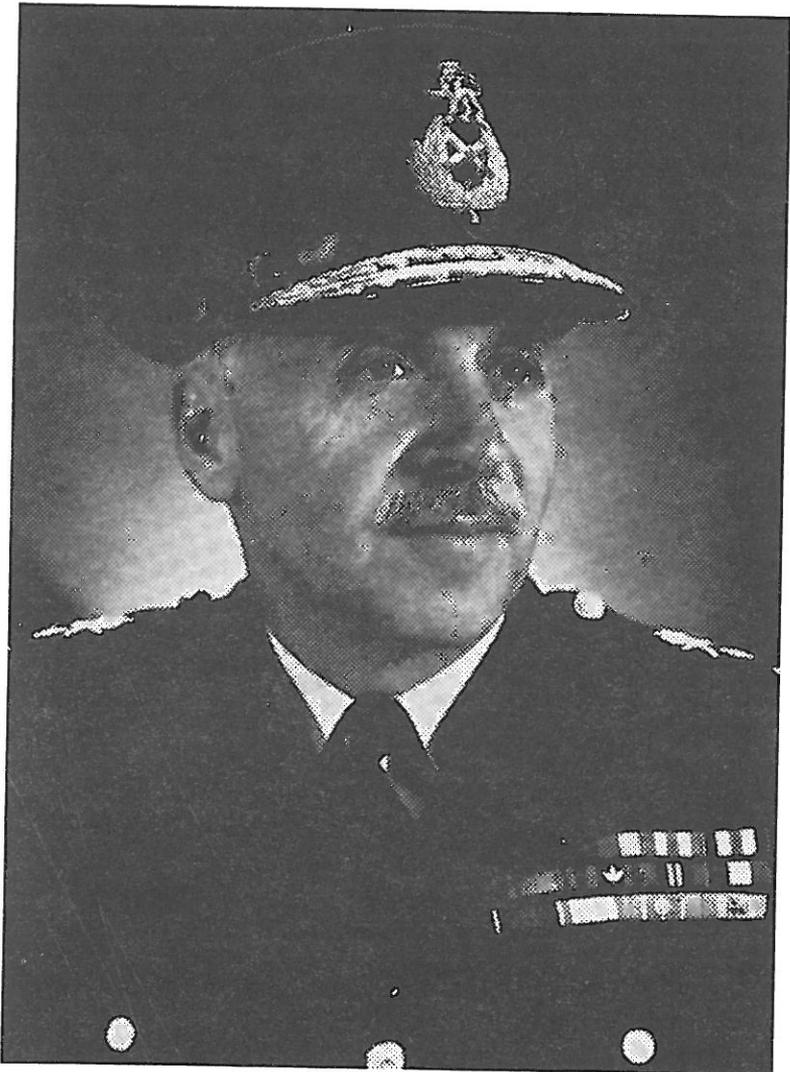
* * *

Le 1^{er} bataillon des Voltigeurs fut licencié le 1^{er} novembre 1943. En réalité, il cessa d'exister, si ce n'est sur papier, un mois plus tôt. Le mois de septembre fut le mois du dernier dîner régimentaire (2 septembre), de la dernière danse au « Manor House » et de la dernière « parade d'église » (12 septembre). L'entraînement reprit au cours de ce mois avec une certaine ardeur, lorsqu'on réalisa que si le démembrement de l'unité était en soi une mauvaise affaire, il semblait par ailleurs rapprocher plus que jamais les Voltigeurs de la ligne de feu. Le 7 septembre, on ne comptait plus que quelque 300 Voltigeurs à Hartley Row. Six jours plus tard ils étaient tous mutés à Witley, et le lieutenant-colonel Roberge était nommé commandant de la 4^e escadre de l'École d'instruction canadienne et remplacé par le major Jean Gendron. L'un après l'autre, les officiers des grades de capitaine et de major quittèrent aussi l'unité, soit pour aller suivre des cours de perfectionnement, soit pour assumer de nouvelles fonctions à l'extérieur du bataillon. Les capitaines Edmund Barnard, Pierre Saint-Hilaire, François Matte et le lieutenant Roger Cloutier furent nommés officiers préposés au débarquement militaire¹, tandis que les signaleurs, commandés par le lieutenant L. Dupuis, prirent le chemin de la 1^{re} unité de renfort de l'École d'instruction canadienne, à Cove.

Le 30 septembre, sous un temps pluvieux, les hommes qui se trouvaient encore à Witley recevaient leur solde, une boîte de 25 cigarettes et des allumettes. À 23 h 59, ils cessaient d'appartenir aux Voltigeurs pour être complètement intégrés à la 6^e unité de renfort de l'infanterie canadienne.

Le 1^{er} bataillon des Voltigeurs de Québec connut une vie mouvementée. Il réussit néanmoins à se faire valoir et à apporter une aide substantielle aux régiments appelés à combattre sur le continent européen. Au moment où se faisait sentir un grand besoin de renforts au sein des unités francophones d'infanterie, il s'avéra être le seul bataillon à pouvoir apporter une solution valable à ce problème. Sans lui, ni le R 22^e R, ni le Chaudière n'auraient pu accomplir, comme ils l'ont fait, la tâche importante qu'on leur avait confiée.

1. AMLO ou Assistant military landing officer.



Le lieutenant-général Gilles Turcot, C.M.M., C.D., Voltigeur de Québec à l'ouverture des hostilités, il passa au Royal 22^e Régiment le 15 septembre 1939. Commandant de la compagnie «B», il s'illustra au cours du premier combat (Grotta Calda) livré par son régiment durant la Deuxième Guerre mondiale. De 1945 à 1949, il commanda le 22^e à quatre occasions différentes, d'abord en Europe, puis au pays.

DE LA RÉORGANISATION D'APRÈS-GUERRE AU CENTENAIRE DU RÉGIMENT (1946-1962)

En 1946, à la suite de la démobilisation de milliers d'hommes et du licenciement de nombreuses unités, les forces canadiennes furent complètement réorganisées. L'armée de terre, dont l'effectif fut fixé à seulement 24 000 hommes, se vit confier de nouvelles tâches et devint l'armée active ou régulière. Quant à la milice, autorisée à organiser deux corps d'armées et à former des officiers et sous-officiers pouvant servir à la mobilisation d'effectifs additionnels, elle devint l'armée de réserve. On confia aussi à cette dernière la responsabilité de prévenir le sabotage en cas de conflit, tâche qu'elle avait d'ailleurs assumée en 1939. Bien entendu, les Voltigeurs de Québec n'échappèrent pas à cette réorganisation générale.

En raison du démembrement du 1^{er} bataillon en Angleterre en 1943, et des contraintes imposées lors du licenciement du 35^e(R) bataillon mixte d'infanterie en 1944, seuls subsistaient un Q.G. de bataillon et une compagnie de Voltigeurs à la fin des hostilités en Europe. Ils avaient pour nom, depuis le 15 septembre 1944, Les Voltigeurs de Québec (Réserve) et se trouvaient sous le commandement du lieutenant-colonel Théo. Miville-Dechéne qui, en 1942, avait mis sur pied le 2^e bataillon.

Ce sont ces éléments épurés, augmentés et réorganisés qui assurèrent la continuité du régiment en 1946. Appelés à jouer un nouveau rôle, ils furent intégrés le 1^{er} avril, avec le statut d'unité



Le lieutenant-colonel Jean Gendron, E.D., commandant des Voltigeurs de Québec (Motor.) de 1946 à 1950.

motorisée, à la 20^e brigade blindée. Une fois de plus, ils durent changer de nom et devinrent les Voltigeurs de Québec (Motor.).¹

Familier avec la nouvelle tâche confiée aux Voltigeurs, le major Jean Gendron, promu lieutenant-colonel, prit le commandement du régiment le 16 mars 1946. On se souvient que le major Gendron était commandant adjoint du bataillon qui fut converti en unité blindée, puis en unité de reconnaissance en 1942, et qui, redevenu unité d'infanterie traversa outre-mer en juillet 1943. L'appartenance de cet officier aux Voltigeurs remontait en fait à 1922, année où il fut accepté dans le régiment en qualité de sous-lieutenant provisoire. Promu successivement lieutenant (1923), capitaine (1932) et major (1941), il passa à l'armée active en 1941. Durant la Deuxième Guerre mondiale, en plus de servir avec les Voltigeurs, il fut attaché quelque temps au *4th Princess Louise Dragoon Guards* (1942) et, après le licenciement du 1^{er} bataillon, fut muté successivement au Régiment de la Chaudière

1. G.O. 115/46.

(1943) et à la 6^e unité de renfort de l'infanterie canadienne (1944), unité dont il fut momentanément détaché pour servir avec le 13^e groupe de renfort.

Enfin, en 1945, muté de nouveau, il rejoignit en Belgique le 21^e corps d'armée.

La nouvelle de la réorganisation du régiment fut bien accueillie des anciens Voltigeurs. Aussi le lieutenant-colonel Gendron put compter sur un certain nombre d'entre eux pour combler ses nombreux postes vacants. Néanmoins, à l'automne de 1946, il lui manquait encore plusieurs hommes et, pour entreprendre l'entraînement de son unité, il dut organiser une campagne de recrutement à laquelle collaborèrent les journaux de Québec. *L'Événement-Journal*, dans son édition du 21 septembre 1946, présentait en ces termes les besoins des Voltigeurs :

La tâche de notre plus vieux régiment canadien-français au pays sera de recueillir un bon nombre d'anciens combattants qualifiés désireux de faire du service dans la réserve et qui au cours de la dernière guerre se sont spécialisés dans une branche quelconque de l'armée, ou même des autres services et qui ont acquis une expérience appréciable soit dans la mécanique, soit dans l'usage de canons antichars, soit encore dans les armes légères. On entraînera également un complément de chauffeurs, de mécaniciens et autres spécialistes afin de faire des Voltigeurs une unité de réserve complètement mobile et efficace.

Cette campagne de recrutement donna quelques résultats, mais comme au lendemain de la guerre il fallait vraiment se faire tirer l'oreille pour s'intéresser à la vie militaire, l'effectif de l'unité demeura modeste. Malgré cela, l'entraînement reprit comme on l'espérait, et bientôt, les lundis et jeudis soir la salle d'exercice de la Grande-Allée, reprenant ses airs d'antan, recommença à résonner du bruit des commandements et des talons des Voltigeurs. Il est vrai qu'ils n'étaient pas nombreux, environ une centaine, mais aux yeux du lieutenant-colonel Gendron et du lieutenant Lucien Turcotte, officier responsable de l'administration et de l'entraînement, il valait mieux, compte tenu du manque

d'instructeurs qualifiés, rechercher la qualité que de faire des compromis pour tenter d'obtenir la quantité.¹

**LES VOLTIGEURS DE QUÉBEC (MOTOR.)
LISTE DES OFFICIERS
1949**

Colonel honoraire: Major-général T.L. Tremblay, C.B.,
C.M.G., D.S.O., E.D., A.D.C.

Lieutenant-colonel honoraire: M. Gaston Pratte

Commandant: Lieutenant-colonel Jean Gendron, E.D.

Major J.M. Corbett	Lieutenant A. Fortin
Major L. Lacerte	Lieutenant G. Montreuil
Major S.G. Parent	Lieutenant T. Tremblay
Major E. Barnard	Lieutenant R. Amyot
Capitaine J. Benoit	Lieutenant C. Caron
Capitaine R. Cloutier	Lieutenant P.E. Defoy
Capitaine E. Delaney	Sous-lieut. J.P. Grenier
Capitaine L. Jobin	Sous-lieut. R. Létourneau
Capitaine H. Verge	Sous-lieut. J. Premont
Capitaine F. Matte	Sous-lieut. P. Roberge
Capitaine L. Turcotte	Élève-officier L. Girard
Lieutenant M. Barthe	Élève-officier G. Savoie
Lieutenant C. Boily	Élève-officier R. Lavoie
Lieutenant B. Boulanger	Élève-officier D. Boiteau
Lieutenant J. Boisvert	

L'Amicale «Les Voltigeurs de Québec»

Tout en procédant à la réorganisation du régiment, les anciens travaillèrent au printemps de 1946 à mettre sur pied une amicale regroupant « les officiers, sous-officiers et soldats ayant appartenu ou qui appartiennent au régiment ». Dès le mois de mars, une demande était faite en ce sens au gouvernement de la province de Québec et, le 8 avril suivant, des lettres patentes étaient émises constituant cette association en corporation. L'Amicale «Les Voltigeurs de Québec», selon ce document, vise à :

1. H.Q. 8-1-2-2580, Vol. 1, Service historique de la Défense nationale.

- (a) Promouvoir, aider, répandre et mieux faire connaître le régiment « Les Voltigeurs de Québec » par tous les moyens jugés opportuns ou nécessaires;
- (b) Promouvoir, développer et maintenir toute organisation d'assistance mutuelle entre les membres de l'Amicale;
- (c) Établir entre les membres des relations sociales plus agréables par la multiplication des occasions de rencontre et par le développement du sens de la fraternité et de la solidarité;
- (d) Faire naître le désir et l'occasion de s'entraider;
- (e) Venir en aide, propager et soutenir les membres de l'Amicale;
- (f) Resserrer les liens qui unissent le régiment aux membres de l'Amicale;
- (g) Rapprocher les uns des autres les anciens officiers et soldats de ceux qui continuent d'appartenir au régiment;
- (h) Soutenir par la sympathie et l'appui financier le régiment « Les Voltigeurs de Québec ».

Au nombre de moyens définis pour atteindre ces objectifs, figurait en tête de liste l'organisation d'une fête et d'un défilé militaire, ainsi que la célébration d'une messe durant la fin de semaine la plus rapprochée du 21 mai, date de la mobilisation du régiment en 1941. Il ne s'agissait pas là d'une simple fantaisie, puisque de 1947 à 1972 l'Amicale et le régiment n'ont presque jamais manqué de célébrer solennellement cet anniversaire.

AMICALE
LES VOLTIGEURS DE QUÉBEC
Officiers, directeurs et conseillers
(29 avril 1946)

Président honoraire: Major-général T.-L. Tremblay,
C.M.G., D.S.O., E.D., A.D.C.

Vice-président honoraire : Lieutenant-colonel J.-T. Donohue,
E.D.

Président : Colonel Jos. Matte, V.D.

Vice-présidents : Major J.-M. Corbett
SQMR Simon Paradis
Caporal J.-W. Reny

Secrétaire : Sergent R. Caron

Trésorier : Capitaine R. Guénette

Directeurs : Lieutenant-colonel L. Lambert, E.D.
Major S. Méthot, M.B.E., E.D.
Major R. Belleau, E.D.
Major G.-H. Dugal
Capitaine G. Lechasseur
Capitaine A. Guimond
Lieutenant J. Boisvert
SMR H. Allard
SMC P. Lepage
SQMC H. Caron
Caporal F. Bourdeau
A. Bidégaré
J.B. Paradis
G. Cloutier

Aumônier : Lieutenant-colonel Georges Côté, O.B.E.

Aviseur légal : Lieutenant-colonel Laval Fortier, O.B.E.

Conseillers : Colonel L.-G. Chabot, V.D.
Lieutenant-colonel J.-A. Beaubien, V.D.
Lieutenant-colonel P. Ouellet, E.D.
Lieutenant-colonel J.-J. Chouinard, E.D.
Lieutenant-colonel R. Garneau, V.D.
Colonel G.-E.-A. Dupuis, O.B.E., M.C.
Lieutenant-colonel J.-A.-G. Roberge, O.B.E.
Lieutenant-colonel T.-M. Dechêne, E.D.
Lieutenant-colonel J.-T. Gendron
Lieutenant-colonel E.-T. Paquet



Une coutume d'après-guerre: les officiers distribuent des jambons à leurs subalternes à l'occasion des fêtes. Ici le capitaine Léo Jobin remet un de ces présents au caporal M. Lavallée et à sa famille (1948).

Le lieutenant-colonel Gendron aurait bien aimé réorganiser dès 1946 la musique de son unité, mais faute de personnel qualifié et aussi d'instruments en nombre suffisant, il dut remettre ce projet à plus tard. C'est au sergent-major Adélarde Giroux que revint surtout le mérite de faire renaître cette musique qui durant de nombreuses années avait contribué à la bonne renommée des Voltigeurs. Diplômé en musique de l'Université McGill, il s'attaque à cette tâche au printemps de 1948,¹ réussissant à dénicher rapidement et les hommes et les instruments dont il avait besoin. Après seulement quelques semaines d'exercice, la musique du régiment reprenait vie en participant à la fête annuelle de l'unité célébrée cette année-là le 16 mai. À cette occasion, elle exécuta pour la première fois la pièce «Auprès de ma blonde», d'après un arrangement pour fanfare du capitaine Edwin Bélanger du R 22^e R.

1. Le sergent-major Adélarde Giroux arriva au régiment le 19 avril 1948 et fut officiellement nommé directeur de la musique le 16 août suivant.

En raison des circonstances, la réorganisation du régiment fut quelque peu laborieuse à ses débuts. À la fin de 1948, les Voltigeurs avaient cependant repris la place qui leur revenait au sein des unités de milice ou de réserve du Secteur de l'Est du Québec. Non seulement avaient-ils une musique régimentaire convenable, mais encore impressionnaient-ils par leur tenue lors des défilés et des inspections. Cette performance, les quelque 200 hommes que comptait alors l'unité la devaient en particulier au sergent-major régimentaire Irénée Roy qui succéda le 16 août 1948 au sous-officier breveté de 1^{re} classe Hector Allard, parvenu à l'âge de la retraite. Athlète accompli, tout comme son prédécesseur, et lutteur émérite, le sergent-major régimentaire Roy n'en était pas à sa première expérience avec les Voltigeurs. En 1939, avant de passer au R 22^e R avec lequel il se distingua en Sicile et en Italie, il faisait partie du détachement chargé de la surveillance des installations stratégiques de Valcartier. Il n'en était pas non plus à sa première expérience comme sergent-major régimentaire puisqu'il avait assumé cette responsabilité avec le 22^e en 1945. Sept mois après sa nomination, au terme d'une inspection, le brigadier J.-V. Allard, commandant du Secteur de l'Est du Québec, déclarait qu'à sa connaissance « on ne trouvait pas dans tout le pays meilleur régiment, on en trouvait d'aussi bon tout au plus ».¹

Le régiment se distingua également à cette époque en remportant en 1948 le championnat de tir intérieur de la province de Québec. En devançant par trois points le *Black Watch of Canada* de Montréal, il gagna le trophée Hong-Kong présenté l'année précédente par le brigadier John Price.

M. Gaston Pratte, lieutenant-colonel honoraire

La réorganisation du régiment n'était pas encore terminée lorsque le décès de M. J.-T. Donahue, le 12 avril 1947, vint plonger les Voltigeurs dans le deuil. Nommé lieutenant-colonel honoraire du régiment en 1921, M. Donohue, fondateur de la maison Donohue Brothers Ltd, avait fait bénéficier l'unité de sa générosité et de son dévouement durant plus d'un quart de siècle. Le choix de son successeur se porta sur un ancien Voltigeur qui, par surcroît, avait servi outre-mer durant la guerre de 1914-1918, soit le major Gaston

1. Inspection du 28 mars 1949.

AUPRÈS DES VOLTIGEURS

Sur l'air de « Auprès de ma blonde »

Au mess des Voltigeurs
Les lauriers sont fleuris
Tous les gars du régiment
Vont y chercher leur prix.

REFRAIN

Auprès des Voltigeurs
Qu'il fait bon, fait bon, fait bon,
Auprès des Voltigeurs
Il fait si bon vivre.

Les NCO's du régiment
Vont chercher leur prix.
Ils fêtent leur camp
Après avoir eu bien des ennuis.

C'est pour eux qu'on chante
Car le travail est fini.
Ils viennent de Valcartier
C'est là qu'ils ont appris.

Que donneriez-vous Colo
Pour avoir de bons cadets...
Donneriez-vous récompenses
Encouragements et prix.

Ajouteriez-vous promotions,
Caporaux et Sergents.
Et pourquoi pas des « pips »
Aux cadets et lieutenants.

Pratte. Homme d'affaires très en vue de la Vieille Capitale, ce dernier était alors courtier en assurances et membre du conseil d'administration de plusieurs grandes entreprises, dont la *North American Life Assurance Co.*, la *Donnacona Paper Co.* et la *Quebec Power Co.* Sa nomination fut recommandée le 6 octobre 1947,



M. Gaston Pratte, lieutenant-colonel honoraire des Voltigeurs de Québec de 1948 à 1962.

mais en raison d'un changement de politique relatif aux nominations des colonels honoraires, elle ne fut approuvée que le 31 mars suivant. Ce retard ne manqua pas de déplaire à tous ceux qui avaient à coeur la réorganisation rapide et efficace du régiment.

Le lieutenant-colonel Gendron demeura à la tête du régiment jusqu'au 14 mars 1950. Au moment de quitter son poste, les activités professionnelles et sociales du régiment qui, au cours des années à venir, allaient contribuer à la bonne réputation et à l'esprit de corps enviable qui le caractérise, étaient solidement implantées. Depuis déjà quatre ans les Voltigeurs s'entraînaient à raison de deux jours par semaine à leur Q.G. de la Grande-Allée et participaient à d'occasionnels exercices de fin de semaine. Ils séjournaient chaque été durant une semaine au camp de Valcartier pour y parfaire leur formation. Au calendrier des événements figuraient aussi les activités suivantes : deux dîners régimentaires à l'intention des officiers, un à l'automne, l'autre au printemps ; la participation du régiment à la cérémonie du Souvenir le 11 novembre, à la Croix du Sacrifice, à quelques pas du parlement ; les réceptions des sous-officiers et des soldats quelques jours avant Noël ; la messe de minuit du 25 décembre au Manège militaire et la fête des enfants le lendemain ; enfin, le cocktail des rois et la fête annuelle du régiment au cours de la fin de semaine se rapprochant le plus du 21 mai.

* * *



Visite du général H.D.G. Crerar aux Voltigeurs de Québec, après la réorganisation d'après-guerre. Première rangée, à sa gauche, le major-général R.O. Martin, et à sa droite, le brigadier J.V. Allard et le lieutenant-colonel Jean Gendron.

Le major John Macdonald Corbett, promu lieutenant-colonel, prit le commandement des Voltigeurs le 15 mars 1950. Ancien élève du *St. Patrick's High School*, de l'Académie commerciale de Québec, du Collège de Lévis et de l'Université Laval, le lieutenant-colonel Corbett figurait aussi parmi les diplômés du *Royal Military College of Canada*, de Kingston. De 1931 à 1939, il servit avec le Régiment de Lévis, puis au début de la Deuxième Guerre mondiale, fut muté comme officier d'état-major au Q.G. du District militaire n° 5, à Québec, et, en 1941, au camp de Valcartier. Les Voltigeurs de Québec étaient devenus le *24th Army Tank Battalion*, lorsque le lieutenant-colonel Corbett, qui détenait alors le rang de capitaine, se joignit à eux au début de l'année 1942. Il traversa en Angleterre avec ce bataillon, puis à son licenciement, passa au Q.G. de la 2^e division, et ensuite au Q.G. de la Première armée canadienne, en Hollande. Au moment d'accéder à la direction du régiment en 1950, il était l'adjoint du lieutenant-colonel Gendron.



Le lieutenant-colonel John Macdonald Corbett, E.D., commandant des Voltigeurs de Québec de 1950 à 1954.

Sous le commandement du lieutenant-colonel Corbett, les Voltigeurs célébrèrent un événement peu commun, soit le 30^e anniversaire du major-général T.-L. Tremblay à titre de colonel honoraire du régiment. Une réception au Club de la Garnison, à laquelle prirent part plusieurs dignitaires civils, militaires et religieux de Québec, réunit pour la circonstance, le 3 novembre 1950, une cinquantaine d'officiers ayant appartenu au régiment. À cette occasion, le colonel Joseph Matte rappela les grands événements qui marquèrent la carrière du général et qui l'amènèrent de Chicoutimi, le « pays des Tremblay », à devenir en 1918 « le plus jeune général de l'Empire », et, en 1939, inspecteur général de l'armée pour l'Est du Canada, avec le grade de major-général. Il parla aussi de sa jeunesse et de son excellente santé qui lui permettaient encore « de sa retraite de "Cambrai", avenue Belvédère », de continuer à s'intéresser aux anciens combattants et à l'armée canadienne.

Ce dîner régimentaire fut pourtant le dernier auquel prit part le général Tremblay. Il mourut cinq mois plus tard, le 28 mars

1951. Son service funèbre, célébré à l'église des Saints-Martyrs canadiens, fut précédé d'un grand défilé auquel participèrent les Voltigeurs et le Royal 22^e Régiment, dont le général avait été également colonel honoraire durant plusieurs années.¹

Le très honorable Louis S. Saint-Laurent, colonel honoraire

Le décès du général Tremblay posa le problème de sa succession chez les Voltigeurs. On n'avait pas oublié qu'un premier ministre, Sir Wilfrid Laurier, avait été lieutenant-colonel honoraire du régiment de 1899 à 1919. Le très honorable Louis S. Saint-Laurent, alors premier ministre du Canada, accepterait-il à son tour de devenir colonel honoraire du plus ancien régiment canadien-français? On se posa la question. On la posa également au commandant du district qui à son tour interrogea Ottawa. On posa aussi la question au premier ministre lui-même. Le temps s'écoula, si bien que les Voltigeurs demeurèrent deux ans et demi sans colonel honoraire. Enfin, à l'automne de 1953, l'intervention de quelques personnes influentes, dont le lieutenant-colonel honoraire Gaston Pratte, fit progresser le dossier et, le 10 octobre, le régiment avait de nouveau le très grand honneur de compter parmi les siens le premier ministre du pays.²

La bienveillance de M. Saint-Laurent envers les Voltigeurs ne se limita pas à accepter l'offre qu'ils lui firent; durant tout le temps qu'il fut leur colonel honoraire, il s'intéressa à eux et les combla de sa présence. Non seulement il assista au dîner régimentaire qu'ils organisèrent en son honneur au Club de la Garnison le 5 décembre suivant sa nomination, mais il trouva le temps de prendre part par la suite à plusieurs activités du régiment.

C'est également sous le commandement du lieutenant-colonel Corbett que le projet d'écrire l'histoire du régiment, auquel songeait déjà en 1912 le lieutenant-colonel G.-A. Évanturel, prit vraiment forme. À sa réunion du mois de mai 1950, l'Amicale du régiment forma un comité auquel elle confia la tâche d'entreprendre des recherches dans ce but.



1. Le major général T.-L. Tremblay fut colonel honoraire du R 22^e R de 1921 à 1931.
2. APC, RG 24, vol. 1831.



Le très honorable Louis S. Saint-Laurent, premier ministre du Canada et colonel honoraire des Voltigeurs de Québec de 1953 à 1973.

Parmi les événements marquants du début des années 50, on ne saurait omettre de mentionner ici le décès du roi George VI au printemps de 1952. Lors de sa visite à Québec, quelques mois avant le début de la Deuxième Guerre mondiale, le régiment avait été choisi pour faire partie de la garde d'honneur qui accueillit le souverain à son arrivée à la gare du Palais. En raison du deuil qu'occasionna sa mort, les Voltigeurs durent remettre cette année-là au 1^{er} juin leur fête annuelle. C'est aussi à cette date qu'ils célébrèrent leur 90^e anniversaire de fondation.

Appelée à succéder à son père, la princesse Elizabeth fut couronnée le 2 juin de l'année suivante. Le régiment voulut être représenté à Londres pour la circonstance par le sergent Paul Kavanagh. Au nombre des militaires canadiens à recevoir la médaille frappée pour commémorer cet événement figuraient le commandant du régiment et son adjoint, le major Raymond Caron, de même que le sergent-major régimentaire P.E. Ouellet, le sergent quartier-maître W. Buchanan, le sergent C. Tremblay et la caporal A. Barbeau.



Ottawa,
November 27, 1953.

Lieutenant-Colonel J. M. Corbett,
Officer Commanding,
Les Voltigeurs de Quebec (Mot),
Grande Allee Drill Hall,
Quebec, Que.

Dear Colonel Corbett:

Thank you for your letter
of October 12th advising me of my appointment
as Honorary Colonel of Les Voltigeurs de
Quebec (Mot), effective as from October 10th,
1953.

I have been pleased to accept
this honour bestowed upon me.

Yours sincerely,

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Louis St. Laurent".

Affiliation avec le Duke of Wellington's Regiment

À l'occasion du couronnement de Sa Majesté la reine Elizabeth II, les Voltigeurs reçurent de Halifax, dans le Yorkshire, un télégramme qui en intrigua plusieurs. On y lisait ce qui suit : *The colonel and all ranks of the Duke of Wellington's Regiment send their greetings to Les Voltigeurs de Québec on this occasion of the coronation of our queen and the alliance of our two regiments.* Ce n'est pas que le *Duke of Wellington's Regiment* était inconnu des Voltigeurs, c'est que personne ne savait encore au pays que l'affiliation des unités, tant souhaitée et demandée l'année précédente, aussi bien au quartier général d'Ottawa par les Voltigeurs qu'au *War Office* de Londres par le régiment britannique, avait été approuvée par la reine. Après quelques recherches, on découvrit qu'effectivement la souveraine avait donné son approbation le 5 mai 1953.¹

L'idée de cette affiliation avait vu le jour à l'occasion de la visite au Canada, en 1952, des étudiants du Collège impérial de la Défense, dont le brigadier K.G. Exham, issu du *Duke of Wellington's Regiment*, faisait partie. Le général ayant exprimé un désir dans ce sens, des pourparlers s'engagèrent presque immédiatement entre le lieutenant-colonel Corbett, le lieutenant-colonel Pratte et Sir A.F. Philip Christison, colonel du régiment britannique. Enfin, une demande officielle fut présentée par les Voltigeurs le 25 octobre de la même année.

En 1952, le *Duke of Wellington's Regiment*, fondé le 14 mars 1902 par la reine Anne Stuart, avait déjà 250 ans d'existence. Amalgamé très tôt au *Halifax* et *West Riding Regiment*, il comptait plusieurs bataillons au moment de son affiliation aux Voltigeurs, avait participé à de multiples campagnes et arborait de nombreux honneurs de bataille.

Le 9 septembre 1953, quelques mois seulement après cet événement historique, eut lieu au Fort Henry, en Ontario le dévoilement d'une plaque commémorant le séjour à cet endroit des troupes britanniques et canadiennes. Or, parmi les noms des 33 régiments britanniques et des 9 bataillons canadiens inscrits

1. HQ 1040-605/Q1 TD 132 (D Adm), Extract from Part « A » Supplement to CAO n° 337, daté du 1^{er} juin 53, AVQ.



Les Voltigeurs de Québec, sous le commandant du lieutenant-colonel John Macdonald Corbett, défilent sur la Grande-Allée, à proximité de leur quartier général, en 1954.



Les Voltigeurs défilent à Saint-Raymond, dans le comté de Portneuf, en 1956.

sur cette plaque figuraient celui du *Duke of Wellington's Regiment* et du *Provincial Corps of Light Infantry ou Voltigeurs canadiens*. C'est ainsi que les Voltigeurs de Québec, régiment apparenté, comme on l'a vu, aux Voltigeurs canadiens, furent invités à cette cérémonie et représentèrent et le régiment britannique et les Voltigeurs canadiens. Le major François Matte, auquel échet cette agréable tâche, fit grande impression ce jour-là, si l'on en croit le *Kingston Whig-Standard*. Le lendemain de cette fête, on pouvait lire dans ce journal les lignes qui suivent :

One of the most colorful uniformed officers was Major François Matte of Les Voltigeurs de Québec, directly descended from the Provincial Corps of Light Infantry (Canadian Voltigeurs), a gallant force of the French Canadians, one of the first to garrison Fort Henry, which fought bravely in the defence of Ontario during the War of 1812.¹

Le 1^{er} bataillon du *Duke of Wellington's Regiment* prit part, entre autres campagnes, à la guerre de Corée. Ce fut là la première occasion pour quelques anciens Voltigeurs de faire connaissance avec ce régiment. On sait, en effet, que ce dernier fut appelé au cours de ce conflit à relever le R 22^e R auquel appartenaient d'anciens Voltigeurs. Parmi les officiers du 22^e décorés lors de cette guerre, figuraient deux commandants de compagnie issus des Voltigeurs, soit les majors Harry Pope et Lucien Turcotte. Le premier reçut la Croix militaire et le second fut fait membre de l'Ordre de l'Empire britannique. Le sous-lieutenant Denis Boiteau, aussi un ancien Voltigeur, fut alors cité à l'ordre du jour.²

La guerre de Corée tirait à sa fin lorsqu'en 1953 les Voltigeurs accueillirent un nouveau sergent-major régimentaire dans la personne du sous-officier breveté de 1^{re} classe Paul-Émile Ouellet. Il succéda au sergent-major régimentaire Irenée Roy qui, au terme d'une carrière militaire bien remplie, prenait sa retraite.

* * *

1. Cité dans *Cahiers des Voltigeurs*, mai 1954, vol. 1, n° 1, page 10.

2. L'Amicale publia en 1952 et 1953 un bulletin de nouvelles intitulé *Le Voltigeur*. Il parut, semble-t-il, à quatre reprises.

VOLTIGEURS DE QUÉBEC (MOTOR.)
LISTE DES OFFICIERS

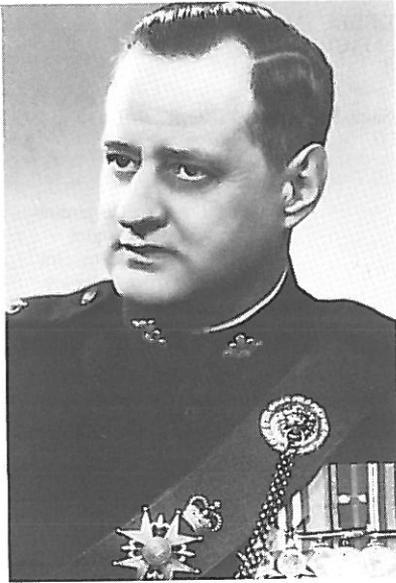
1954

Colonel honoraire: le très honorable Louis S. Saint-Laurent, C.P., C.R., L.L.O.

Lieutenant-colonel honoraire: Gaston Pratte

Lieut.-col.	J.-M. Corbett, E.D.	Lieutenant	André Desjardins
Major	Raymond Caron, C.D.	"	Laval Duquet
"	François Matte	"	Camille Gosselin
"	Paul-E. Defoy	"	Marcel Lefebvre
"	W.-E. Delaney	"	Louis-P. Montreuil
"	André Fortin	"	A. Marier
		"	Jean-Jacques Plante
		"	Claude Royer
Capitaine	Marcel Morin, M.C.	Sous-lieut.	H.-R. Dussault
"	Hector Verge, C.D.	"	Maurice Lagacé
"	Raymond Guenette	"	R. Plamondon
"	Benoit Boulanger	"	Jacques Prémont
"	Robert Lavoie		
Lieutenant	J.-M. Barthe	Elof.	Marc Couture
"	J.-C. Bergeron	"	R.-G. Daigle
"	Alexandre Boisvert	"	Paul Kavanagh
"	Jean Boisvert	"	Michel Painchaud
"	R. Carrier	"	C. Pépin
		"	G. Vézina
Capitaine	Maurice Fiset, paie-mâitre.....		R.C.A.P.C.
"	Benoit Fortier, C.D. aumônier.....		R.C.A.Ch.C.
"	André Têtu, médecin.....		R.C.A.M.C.
"	René Drouin, médecin.....		R.C.A.M.C.
Lieutenant	Yves Morin, médecin.....		R.C.A.M.C.

En 1954, le rôle de l'armée de réserve dans le plan général de la défense du Canada fut réévalué par un comité présidé par le major-général H.F.G. Letson. On espérait dans certains milieux que ce comité serait favorable à un accroissement de ses effectifs et de ses responsabilités. Il n'en fut rien. Au contraire, le comité recommanda de supprimer les six divisions de l'armée de réserve, recommandation à laquelle le ministre de la Défense souscrivit. Cette décision eut pour effet de réduire le nombre des unités d'infanterie et d'artillerie. Un certain nombre d'entre elles furent licenciées, d'autres amalgamées ou appelées à jouer un nouveau rôle.



Le lieutenant-colonel J. Raymond Caron, C.D., commandant des Voltigeurs de Québec (Mit.) de 1954 à 1958.

Les Voltigeurs de Québec furent touchés par les mesures prises à cette occasion par le ministère. Il y eut d'abord un changement de commandement, puis le Régiment de Québec fut amalgamé à l'unité.

Appelé à succéder au lieutenant-colonel Corbett, le major J. Raymond Caron, promu lieutenant-colonel, prit le commandement des Voltigeurs le 26 mai 1954.¹ Les états de service du lieutenant-colonel Caron montrent qu'il servit tout d'abord avec ce régiment avant la Deuxième Guerre mondiale. Sergent en 1938, il fut promu sous-lieutenant au début des hostilités et envoyé à Valcartier où il fit partie du détachement chargé de la surveillance des installations stratégiques.

En 1940, il passa au Royal 22^e Régiment et fit avec cette unité les campagnes de Sicile et d'Italie. Blessé à la bataille de la Casa Berardi, il fit partie en 1944 de la Commission de contrôle alliée, à Rome. Au lendemain de la guerre, on le retrouve avec

1. H.Q. TE-5096 (9) 13 août 54.

la 12^e brigade d'infanterie, puis, à compter de 1947, de nouveau avec les Voltigeurs où, sous le lieutenant-colonel Corbett, il fut commandant adjoint du régiment.

Amalgamation du Régiment de Québec

La première tâche vraiment importante et délicate dévolue au lieutenant-colonel Caron fut donc d'amalgamer le Régiment de Québec à son unité. Officiellement, cette fusion eut lieu le 1^{er} septembre 1954; ce jour-là les Voltigeurs, changeant une fois de plus de nom et de statut, devinrent « Les Voltigeurs de Québec (Mitrailleuses) ». ¹ En réalité, il fallut attendre jusqu'au début de l'année suivante pour que toutes les questions d'ordre administratif soient réglées et que tout le personnel concerné soit muté aux Voltigeurs.

Ce nouveau statut ne changea pas que le nom et le rôle du régiment, il en augmenta aussi l'effectif, celui-ci passant à plus de 300 hommes, et modifia le lieu de résidence de ses compagnies. ² Comme le Régiment de Québec avait alors son Q.G. à Beauport, il fut décidé qu'à l'avenir une compagnie de Voltigeurs, soit la compagnie « A », aurait ses quartiers à cet endroit.

Le Régiment de Québec provenait du *Quebec Provincial Battalion* fondé le 9 avril 1869 par le lieutenant-colonel Victor de Lotbinière Laurin. En 1881, deux compagnies venant s'ajouter à son effectif, la première ayant son Q.G. à l'île d'Orléans, la seconde à Saint-Augustin, il devint le 87^e bataillon d'infanterie de Québec. En 1900, il prit le nom de 87^e régiment de Québec et vingt ans plus tard, bien que son Q.G. fut situé à Beauport, celui de Régiment de Québec.

Durant la Première et la Deuxième Guerre mondiale, des éléments de ce régiment furent mobilisés, dès le début des hostilités, pour la protection des « points vulnérables » de la région de Québec. Bien plus, durant la guerre de 1914-1918, un certain nombre de ses membres servirent au sein du Corps expéditionnaire canadien et, en 1942, le bataillon au complet fut appelé en service actif sous

1. C.A.Q. 76-3, Pt « B » Supp. Issue N° 420/54.

2. Du Régiment de Québec, 15 officiers, 3 élèves officiers et 105 sous-officiers et soldats passèrent aux Voltigeurs.



À son arrivée à la gare du Palais le très honorable Louis S. Saint-Laurent, colonel honoraire des Voltigeurs de Québec, inspecte une garde d'honneur de son régiment (1957).

le commandement du lieutenant-colonel L.-P. Lebel, E.D. Il fut par la suite envoyé à Debert, en Nouvelle-Écosse, où il fut intégré à la 7^e division canadienne. Devenu bataillon assigné à la garde côtière, il servit successivement à Halifax (N.-É.), à Sussex (N.-B.), à St. John's et à Botwood (T.-N.).

Au lendemain de la guerre, la continuité du Régiment de Québec fut assurée par un groupe d'anciens combattants et des éléments d'un deuxième bataillon levé à l'occasion du départ du premier pour Debert. De 1946 à son amalgamation, il eut pour commandants les lieutenants-colonels Pierre Sevigny, V.M., Paul Miville-Dechêne, E.D. et Côte Simard, M.C.

* * *

La première année du commandement du lieutenant-colonel Caron fut également marquée par la fondation des *Cahiers des*

Voltigeurs, une publication ayant « pour but de rapprocher plus intimement les membres du régiment et de permettre de recueillir et de mettre au point tous les faits historiques, quelle qu'en soit l'importance, nécessaires à la rédaction et à la publication de l'histoire complète des Voltigeurs de Québec ». ¹ Ces cahiers, au nombre de huit, parurent du mois de mai 1954 au mois de mai 1966, grâce au dévouement de l'aumônier du régiment, le major Benoit Fortier, qui en fut l'administrateur et l'éditeur. L'abbé Fortier qui, après avoir été aumônier du Régiment de la Chaudière de 1936 à 1939, remplit les mêmes fonctions durant la guerre auprès des Voltigeurs demeurés au pays, était bien au courant des faits et gestes du régiment. Aussi, contribua-t-il de façon importante à en conserver le souvenir. L'assistèrent alors dans son travail le colonel Joseph Matte, le major Paul-Émile Defoy et le sergent-major régimentaire Paul-Émile Ouellet, tous trois directeurs de la revue.

Les Voltigeurs doivent également au major Fortier les bonnes relations qu'ils établirent peu après la guerre et qu'ils maintinrent jusqu'en 1970 avec le 9^e régiment de Chasseurs parachutistes, dont l'Amicale « Normandie en avant » se trouvait alors à Paris.

* * *

Il a été question précédemment des contacts que sut conserver M. Saint-Laurent avec les Voltigeurs après qu'il eut été nommé colonel honoraire de l'unité. Chaque année, sous le commandement du lieutenant-colonel Caron, l'illustre personnage se retrouva d'une façon ou d'une autre en leur compagnie. En 1954, c'est en présence d'un détachement de Voltigeurs, commandé par le capitaine Marcel Morin, qu'il dévoila à Québec un monument à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier qui, avant lui, avait assumé au sein du régiment des responsabilités analogues aux siennes. En 1955, au Manège militaire de la Grande-Allée, en présence de 250 Voltigeurs, il recevait des mains du commandant de l'unité le sabre qu'avait porté Sir Wilfrid Laurier alors qu'il était sous-lieutenant de compagnie à Arthabaska. Cette précieuse relique avait été remise aux Voltigeurs

1. *Cahiers des Voltigeurs*, Mai 1954, vol. 1, p. 5.

en 1950 par l'honorable Robert Laurier, neveu de Sir Wilfrid.¹ En 1956, il fut l'objet d'une réception surprise à l'occasion du jour de l'An et fut l'hôte du régiment au cours du mois d'octobre suivant. Enfin, en 1957, à l'occasion des fêtes organisées à Québec pour marquer son 75^e anniversaire de naissance, il fut accueilli à la gare du Palais par un détachement de Voltigeurs commandé par le capitaine Robert Lavoie.

**LES VOLTIGEURS DE QUÉBEC (MIT.)
CORPS DE CADETS AFFILIÉS
1955**

- | | |
|------------|--|
| 1. N° 1911 | Corps de cadets du Collège des Saints-Martyrs-canadiens (Québec) |
| 2. N° 1005 | Corps de cadets du Collège de Saint-Raymond (Portneuf) |
| 3. N° 1008 | Corps de cadets du Collège de Loretteville (Loretteville) |
| 4. N° 2246 | Corps de cadets du Collège Notre-Dame-de-Grâces (Québec) |
| 5. N° 2393 | Corps de cadets Les Voltigeurs de Québec (mit.) (Beauport) |
| 6. N° 2482 | Corps de cadets de l'École supérieure Saint-Michel (Sillery) |

On serait peut-être porté à croire qu'à cette époque les réceptions et les activités sociales occupaient invariablement le premier plan. Il n'en fut rien. Le régiment qui, en 1955, comptait 33 officiers, 59 sous-officiers et 207 soldats, soit un total de 307 militaires, s'entraîna régulièrement à son Q.G. de la Grande-Allée, à Beauport et même à Saint-Raymond (Portneuf) où il comptait alors une compagnie.² Il prit aussi part à des exercices de fin de

1. Sir Wilfrid Laurier reçut un brevet de sous-lieutenant le 23 juillet 1870 et servit avec la compagnie d'infanterie d'Arthabaskaville, à tout le moins jusqu'en 1872.
2. L'instruction de la compagnie de Saint-Raymond relevait du major André Fortin et du sergent-major de compagnie A.E. Mercier.



Remise du sabre de Sir Wilfrid Laurier, par le lieutenant-colonel Raymond Caron, C.D., au très honorable Louis S. Saint-Laurent, colonel honoraire des Voltigeurs de Québec, en présence de l'honorable Robert Laurier, d'Ottawa, donateur du sabre, et du lieutenant-colonel Gaston Pratte, de Québec (27 nov. 1955).



Les Voltigeurs à l'entraînement à Valcartier.

semaine à l'extérieur de la ville et participa chaque été, à Valcartier, aux exercices du 7^e groupe de milice. Bien plus, on remarque qu'en 1955 et 1956, des groupes de 52 et 67 Voltigeurs suivirent les cours donnés durant les mois de juin, juillet et août par l'École de formation de l'Armée canadienne (CATS).

Le major François Matte était commandant adjoint des Voltigeurs depuis quatre ans lorsqu'il fut appelé à succéder au lieutenant-colonel Caron. Promu au rang de son prédécesseur, il prit la direction du régiment le 1^{er} février 1958. Chose rare, le nouveau commandant pouvait revendiquer l'honneur et le mérite d'avoir gravi au sein même de l'unité tous les échelons, ou presque, de simple soldat à lieutenant-colonel. En 1934, il était soldat, en 1935, caporal, en 1936 sergent et, en 1937, sous-officier breveté de 2^e classe. Peu avant la mobilisation du régiment en 1941, soit le 7 janvier, il reçut un brevet d'officier et, au mois de mai, avec le grade de sous-lieutenant, il était envoyé à Kingston suivre un cours destiné aux officiers des renseignements. Comme on l'a vu au cours des chapitres précédents, il fut par la suite promu successivement lieutenant et capitaine et accompagna le régiment au camp Borden, à Sussex, à Aldershot et finalement en Angleterre. Lors du licenciement de l'unité à Witley, en 1943, il fut nommé officier préposé au débarquement militaire (AMLO) en compagnie de trois autres Voltigeurs. Enfin, après les hostilités, il séjourna à Chicoutimi, s'inscrivit au Régiment du Saguenay, puis en 1948 revint à Québec et chez les Voltigeurs. Promu major en 1950, il fut nommé commandant de compagnie, responsabilité qu'il avait assumée durant la guerre et, en 1954, commandant adjoint du régiment.¹

Le lieutenant-colonel Matte était le troisième officier de ce nom à commander les Voltigeurs. Le lieutenant-colonel Jean-Baptiste Matte, qui fut à la tête du régiment en 1918 et 1919, était son oncle, et le lieutenant-colonel Joseph Matte, qui assumait les mêmes responsabilités de 1936 à 1940, était son cousin.

Le colonel François Matte eut non seulement le mérite de maintenir les traditions établies par ses prédécesseurs au cours de

1. Après avoir commandé les Voltigeurs, le lieutenant-colonel François Matte fut promu colonel et nommé commandant du 7^e groupe de milice.



Le lieutenant-colonel François Matte, commandant des Voltigeurs de Québec (Mit.) de 1958 à 1963.

la décennie qui suivit la Deuxième Guerre mondiale, mais encore de mener allégrement l'unité jusqu'aux grandes célébrations de son centième anniversaire, et même au delà.

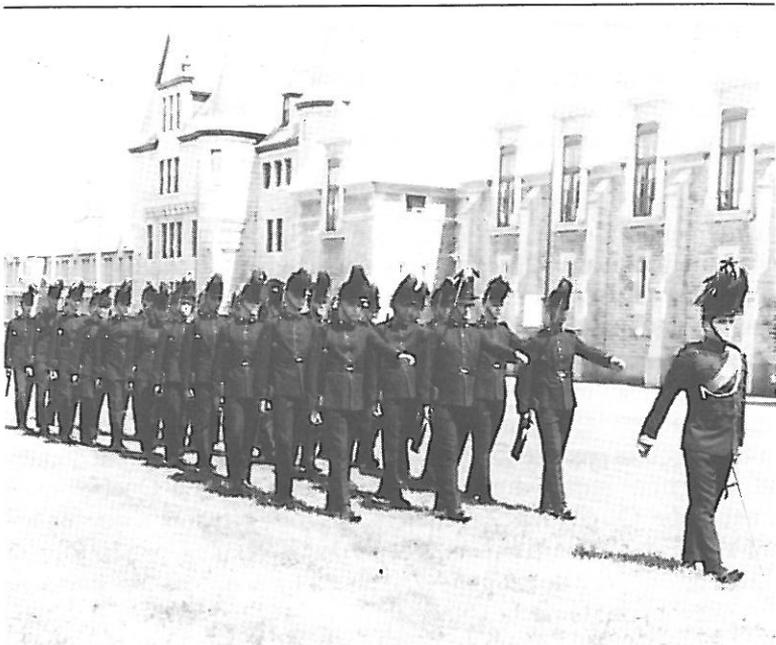
Il était beaucoup question à cette époque de possibles bombardements atomiques en Amérique du Nord. La construction des abris antinucléaires, les cours de sauvetage et de premiers soins, ainsi que les exercices de survie étaient à l'ordre du jour. Tous les établissements militaires au pays furent alors appelés à se préparer à cette éventualité. La Milice canadienne fut même requise de modifier ses objectifs pour se donner comme principale fonction ce qu'on convint d'appeler « la survie nationale ». Les Voltigeurs n'échappèrent pas à cette réorientation. Des cours leur furent donnés et ils prirent part à divers exercices, aussi bien à Québec qu'à l'extérieur. On envoya des officiers, des sous-officiers et des soldats au camp de Valcartier, on évacua des « blessés » par le toit du Manège militaire de la Grande-Allée et l'on descendit des hommes le long des murs de la Citadelle...

Le 11 novembre 1813, eut lieu sur la rive nord du Saint-Laurent, à quelque 35 kilomètres à l'ouest de Cornwall, une des

batailles décisives de la guerre de 1812-1814. Sur une ferme, dont le propriétaire avait pour nom John Crysler, s'affrontèrent quelque 800 soldats britanniques et canadiens et une force américaine au moins quatre fois supérieure en nombre. Trois compagnies de Voltigeurs canadiens prirent part à cet engagement, connu aujourd'hui sous le nom de « bataille de Crysler's Farm ». Or, le 24 juin 1961, eut lieu l'inauguration d'un ensemble de parcs ayant pour nom *The Quinte-St. Lawrence Parks*, au nombre desquels se trouve le *Crysler Farm Battlefield Park*. Huit unités canadiennes furent invitées à la cérémonie, dont les Voltigeurs de Québec qui furent représentés par un détachement sous la direction du lieutenant J.-J. Côté et du sergent major régimentaire P.-É. Ouellet.

Le centenaire du régiment

Mais le grand événement du début des années 60 fut, sans contredit, la célébration du centième anniversaire du régiment en



Le peloton du Centenaire, sous le commandement du lieutenant André Jolin, défile devant le Manège militaire de la Grande-Allée.

1962. Le comité d'honneur était sous la présidence de M. Louis S. Saint-Laurent, colonel honoraire, et sous la vice-présidence de M. Gaston Pratte, lieutenant-colonel honoraire. Quant au comité exécutif, qui travailla durant des mois à la préparation de cette fête, il était présidé par le lieutenant-colonel Matte, secondé par le major P.-É. Defoy.

Une brève revue des activités figurant au programme permet de se faire une idée de ce que fut ce jubilé. Le 26 février, une soirée de gala, sous la présidence de M. Saint-Laurent, réunissait quelque 600 invités au Manège militaire de la Grande-Allée. On s'amusa ferme aux chants et aux danses des troupes « V'là l'bon vent » et « Cabir-Coubat » du village huron de Loretteville. Le 18 mai, le commandant recevait le lieutenant-gouverneur et madame Paul Comtois au *Quebec Winter Club*, à l'occasion d'un bal auquel assistait également le premier ministre du Canada. Le lendemain c'était au tour des anciens de se réunir. Et le 20 mai, après une messe célébrée au Manège militaire, le régiment défilait fièrement dans les rues de la ville qu'il avait foulées pour la première fois en 1862. Enfin, en soirée, sa musique, sous la direction du lieutenant Charles Lapointe, donnait un grand concert au Palais Montcalm, sous le patronage de l'honorable Wilfrid Hamel, maire de Québec. Il y eut aussi des dîners pour les officiers, les sous-officiers et les hommes. Le souvenir de ces fêtes est conservé dans un album qui fait aujourd'hui la convoitise des collectionneurs.

CONCERT
LA MUSIQUE MILITAIRE
LES VOLTIGEURS DE QUÉBEC
PALAIS MONTCALM 20 MAI 1962

PROGRAMME

FAME AND GLORY (Marche de Concert)	MATT
OUVERTURE « L'ITALIENNE À ALGER »	ROSSINI
TRUMPETS WILD (Trio de Trompettes)	WALTERS
Solistes:	
WoII Antonio Gingras	
Bosm Marcel Bolduc	
Bosm Roger Parent	
THE STANDARD OF ST. GEORGE (Marche)	ALFORD
REVIENS, JE N'AIME QUE TOI	CURTIS
Soliste:	Lieutenant Pierre Boutet
FOLK SONGS SUITE	WILLIAMS
a) Marche	« Seventen come Sunday »
b) Intermezzo	« My Bonny Boy »
c) Marche	« Folk Songs from Somerset »
ON THE QUARTER DECK (Marche)	ALFORD

INTERMÈDE

THE MIDDY (Marche)	ALFORD
OUVERTURE « CHAUVE-SOURIS »	STRAUSS
CONCERTINO POUR CLARINETTE	WEBER
Solistes:	Bdsm LEONIDAS BOIVIN
AROUND THE WORLD IN 80 DAYS	YOUNG
DE MICI BOLLENTI SPIRITI	VERDI

« LA TRAVIATA »

Soliste:	Lieutenant PIERRE BOUTET
PRAIRIE LAMENT	WALTERS
THE JOYFUL SKELETON	LEMON
Soliste:	Bdsm GEORGES TURGEON
EN TOURNÉE	DELBECQ

SOUS LA DIRECTION DU LT. CHARLES LAPOINTE C.D.
 AVEC LE CONCOURS DU LT. PIERRE BOUTET
 AVEC LA PERMISSION DU LIEUTENANT-COLONEL F. MATTE
 Officier commandant

**VOLTIGEURS DE QUÉBEC (MIT.)
LISTE DES OFFICIERS**

1962

Colonel honoraire, Très honorable Louis S. Saint-Laurent, C.R.,
L.C.P., L.L.D.

Lieutenant-colonel honoraire: M. Gaston Pratte, C.D.

Commandant: Lieutenant-colonel François Matte, C.D.

Major	BOULANGER, Benoit, C.D.
Major	DEFOY, Paul-Émile, C.D.
Major (Abbé)	FORTIER, Benoit, C.D.
Major	FORTIN, André, C.D.
Major	VERGE, Hector, C.D.
Capt.	BERGERON, Jean-Charles
Capt.	BOISVERT, Jean, C.D.
Capt.	CLERMONT-DROLET, G.
Capt.	COUTURE, Marc
Capt.	DESCHAMPS, Jacques
Capt.	LABRECQUE, André, M.D.
Capt.	LAMONTAGNE, J.-Gérard, M.D.
Capt.	LAVOIE, Robert, C.D.
Capt.	LORD, J.-C.
Capt.	THIBAUT, Jean-Louis
Lieut.	BABINEAU, Jean
Lieut.	BEAUDOIN, Jean
Lieut.	BOUTET, Pierre
Lieut.	CÔTÉ, Jean-Jacques
Lieut.	DROUIN, Bernard
Lieut.	DUBERGER, Paul-Henri
Lieut.	GIGUÈRE, Michel
Lieut.	KAVANAGH, Paul
Lieut.	LAPOINTE, Charles-H.
Lieut.	VAILLANCOURT, Jacques
2/Lieut.	DESROCHES, R.-D.-J.

LES VOLTIGEURS DE QUÉBEC

Sergents



1862
Sgt. C. E. BARNER

1862
Sgt. B. F. THOMPSON

1862
Sgt. A. G. RAVIN

1862
Sgt. R. BOUILLAUD

1862
Sgt. R. DAVIS

1862
Sgt. R. CHENY

1862
Sgt. C. F. LABÉ

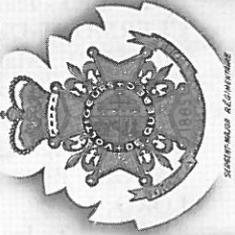
1862
Sgt. R. PINEVA

1862
Sgt. H. HAMEL

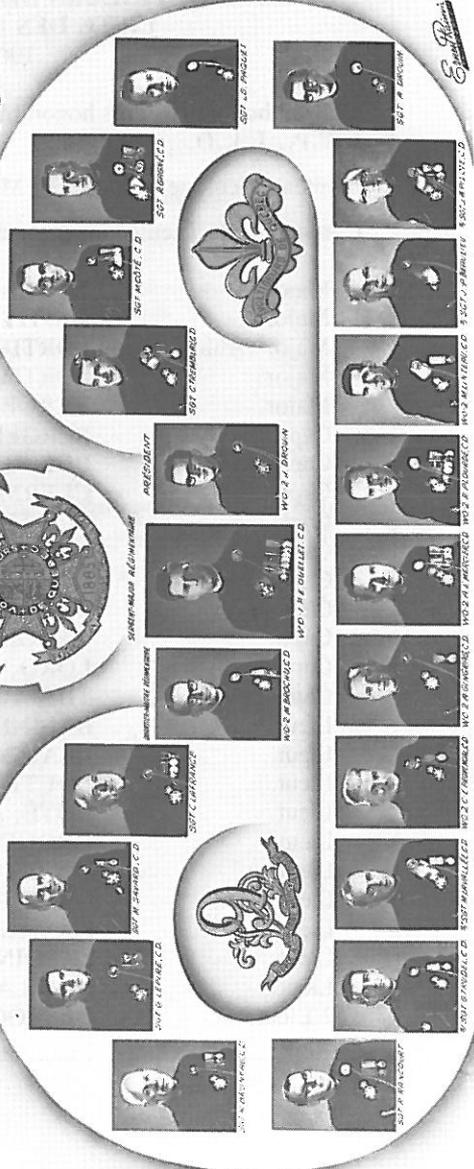
1862
Sgt. F. HUBLET

1862
Sgt. J. P. HAYOT

1862
Sgt. R. G. C. CUC



1962



1962
Sgt. A. G. MARTEL

1962
Sgt. G. LEMIRE

1962
Sgt. P. G. GAGNON

1962
Sgt. C. G. F. F. F. F.

1962
Sgt. M. G. G. G. G.

1962
Sgt. J. G. G. G. G.

1962
Sgt. R. G. G. G. G.

1962
Sgt. C. G. G. G. G.

1962
Sgt. M. G. G. G. G.

1962
Sgt. J. G. G. G. G.

1962
Sgt. A. G. G. G. G.

1962
Sgt. R. G. G. G. G.

1962
Sgt. M. G. G. G. G.

1962
Sgt. J. G. G. G. G.

1962
Sgt. C. G. G. G. G.

1962
Sgt. M. G. G. G. G.

1962
Sgt. J. G. G. G. G.

1962
Sgt. R. G. G. G. G.

1962
Sgt. C. G. G. G. G.

1962
Sgt. M. G. G. G. G.

1962
Sgt. J. G. G. G. G.

1962
Sgt. A. G. G. G. G.

1962
Sgt. R. G. G. G. G.

1962
Sgt. M. G. G. G. G.

1962
Sgt. J. G. G. G. G.

1962
Sgt. C. G. G. G. G.

1962
Sgt. M. G. G. G. G.

1962
Sgt. J. G. G. G. G.

1962
Sgt. R. G. G. G. G.

1962
Sgt. A. G. G. G. G.

1962
Sgt. R. G. G. G. G.

1962
Sgt. M. G. G. G. G.

1962
Sgt. J. G. G. G. G.

1962
Sgt. C. G. G. G. G.

1962
Sgt. M. G. G. G. G.

1962
Sgt. J. G. G. G. G.

1962
Sgt. R. G. G. G. G.

1962
Sgt. A. G. G. G. G.

1962
Sgt. R. G. G. G. G.

DU CENTENAIRE DU RÉGIMENT À NOS JOURS (1962-1986)

Le premier centenaire des Voltigeurs de Québec fut à maints égards fort intéressant, même si ce régiment, comme toutes les organisations humaines, connut, à l'occasion, des moments difficiles en raison d'impératifs dictés par des intérêts différents des siens et aussi par les exigences du bien commun. Le quart de siècle ou presque qui suivit ne fut guère différent. Il n'y eut pas de conflits armés, bien sûr, mais il y eut de beaux moments, même s'ils ne furent pas toujours sans nuages.

Le premier officier à commander les Voltigeurs durant les années qui suivirent les célébrations du 100^e anniversaire fut le lieutenant-colonel Paul-Émile Defoy. Il succéda au lieutenant-colonel François Matte le 2 février 1963. Le lieutenant-colonel Defoy, à l'instar de son prédécesseur, avait servi dans le rang et avec les Voltigeurs avant d'obtenir un brevet d'officier. Il s'enrôla en tant que fantassin le 18 mars 1938, puis à la veille des hostilités, soit le 26 août de l'année suivante, il fut mobilisé et envoyé à Valcartier où il fit partie du détachement affecté à la garde de l'arsenal et de la poudrière. Plus tard, en 1942, il accompagna le bataillon au camp Borden, à Sussex et à Aldershot, et, promu sergent, il traversa outre-mer avec sa formation. Lors du démembrement de l'unité en 1943, il fut muté à la 6^e unité de renfort de l'infanterie canadienne, puis envoyé suivre un cours d'officier dans un établissement militaire britannique, la 161st (*Royal Military College*) *Officer Training Unit*. Promu lieutenant



Le lieutenant-colonel Paul-Émile Defoy, C.D., A.D.C., commandant des Voltigeurs de Québec (Mit.) de 1963 à 1968.

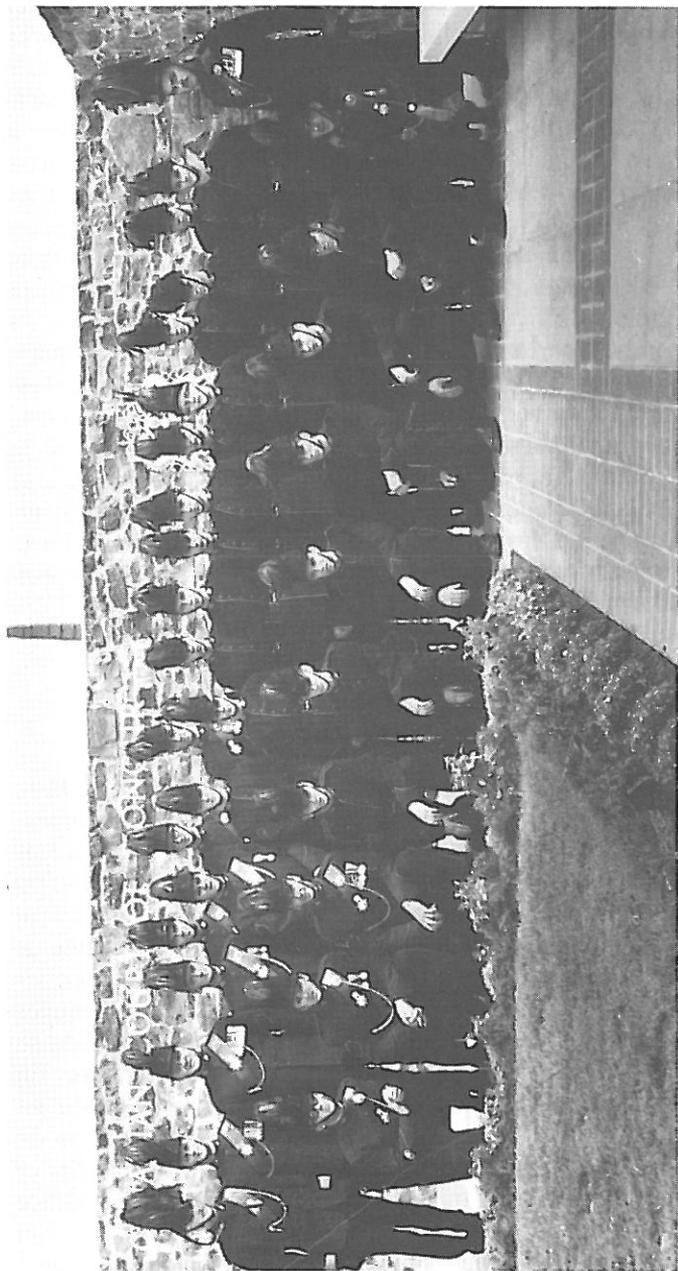
le 24 août 1944, il passait en France cinq jours plus tard, et, à l'automne, rejoignait le Régiment de la Chaudière avec lequel il fit le reste de la campagne du Nord-Ouest de l'Europe. De retour au pays en 1945, il fut licencié, mais revint presque aussitôt à la milice, d'abord au Régiment de la Chaudière, puis dès 1947 aux Voltigeurs de Québec. Il y demeura cette fois près de 20 ans, soit jusqu'au mois de février 1968, assumant successivement les responsabilités d'adjudant, de commandant de compagnie, de commandant adjoint et, finalement, de commandant du régiment.

À l'emploi du ministère des Affaires des anciens combattants de 1945 à 1980, dont les derniers vingt ans comme directeur du district de Québec, il fut aussi aide de camp du gouverneur général (1967-1974) et membre actif de plusieurs associations régimentaires et d'anciens combattants au sein desquelles il remplit d'importantes fonctions. En 1967, il fut, entre autres, élu président de l'Institut des services unis du Québec, autrefois l'Institut militaire de Québec. Admis à titre de frère servant dans l'Ordre Très Vénérable de Saint-Jean-de-Jérusalem en 1972, il fut élevé quatre ans plus tard au rang de frère officier. Enfin, en 1984, il fut reçu officier de l'Ordre du Mérite de France.

La première année du commandement du lieutenant-colonel Defoy fut relativement paisible, quoique bien remplie. Peu après sa nomination, l'unité renoua ses liens avec le *Duke of Wellington's Regiment* en recevant le 2 mars, au Club universitaire, le lieutenant-colonel A.D. Firth. L'entraînement se poursuivait comme à l'habitude, à Québec les lundis et jeudis soir et à Valcartier deux fois par mois. Vinrent ensuite la fête annuelle du régiment et les activités du mois de juillet. Au début de ce mois, les Voltigeurs prirent part à un camp annuel d'une semaine, comme ils le faisaient depuis la réorganisation d'après-guerre, puis le 17, un détachement d'une trentaine d'officiers, sous-officiers et soldats, accompagnés du commandant, participa à Morrisburg (Ont.) aux fêtes marquant le 150^e anniversaire de la bataille de *Crysler's Farm*. Portant l'uniforme de gala vert et noir avec le shako français à plumet, les Voltigeurs ne passèrent pas inaperçus, suscitant à la fois la curiosité et l'admiration du public. Enfin, les 20 et 21 juillet, une équipe participa aux compétitions nationales de tir au mont Saint-Bruno. À l'époque, les Voltigeurs, fidèles à une vieille tradition, faisaient toujours bonne figure au champ de tir. En 1964, le sergent-major Clément Tremblay remporta la médaille de la reine attribuée au meilleur tireur de la Milice canadienne.

Organisation d'un musée régimentaire

On songeait depuis longtemps chez les Voltigeurs à faire quelque chose pour mettre en valeur les vieux écrits, insignes, armes, uniformes et photographies de toutes sortes pouvant servir à illustrer l'histoire de l'unité déjà longue de cent ans. L'abbé Benoit Fortier, aumônier du régiment, avait déjà fait un pas important dans ce sens en 1943, en réunissant une collection importante de pièces qu'il remit au Musée de Québec, avec l'espoir qu'elles seraient exposées. Toutefois, en 1956, elles étaient toujours remises au sous-sol du musée. C'est alors que le major Fortier décida de les récupérer et de tenter d'organiser un musée régimentaire. En 1963, à l'instigation du lieutenant-colonel Defoy, ce musée vit finalement le jour. Logé tout d'abord au mess des officiers du régiment, puis, à compter de 1965, dans celui du *Royal Rifles of Canada*, il compte aujourd'hui parmi les beaux musées de la Milice canadienne, même, si aux yeux du lieutenant-colonel Defoy, qui en est le conservateur depuis plusieurs années, beaucoup reste à



Le détachement des Voltigeurs de Québec qui participa le 17 juillet 1963, à Morrisburg (Ont.), aux fêtes du 150^e anniversaire de la bataille de *Crysler's Farm*. A l'extrême droite le lieutenant-colonel P.-É. Defoy, et à l'extrême gauche le capitaine P.-H. DuBerger, commandant du détachement, suivi du sergent-major régimentaire P.-É. Ouellet.

faire pour rendre vraiment justice à la plus ancienne unité francophone des Forces canadiennes.

* * *

Amalgamation des Voltigeurs de Québec et des *Royal Rifles of Canada*

À la suite de la publication du Livre blanc de 1964 qui revalorisait le rôle de garant de la paix des forces canadiennes, le ministère de la Défense nationale, entreprenant l'intégration de l'armée, de la marine et de l'aviation, chercha de multiples façons à réduire ses dépenses. C'est ainsi que le 3 novembre de cette année-là, l'honorable Paul Hellyer déposa en chambre le rapport de la Commission Suttie prévoyant le licenciement de 58 unités de milice et l'amalgame de quelques autres. Or, au nombre des unités devant être amalgamées l'une à l'autre, figuraient les Voltigeurs de Québec et les *Royal Rifles of Canada*.

Ce projet, approuvé par le ministre, suscita tout un émoi dans les milieux militaires de la Vieille Capitale. La plus ancienne unité de milice de Québec, les *Royal Rifles*, et la plus ancienne unité canadienne-française au pays, les Voltigeurs de Québec, allaient-elles être condamnées à perdre ainsi leur identité, à voir plusieurs de leurs officiers licenciés et, peut-être même à plus ou moins longue échéance, à disparaître complètement? Le 21 novembre, eut lieu une importante réunion au Club de la Garnison à laquelle assistèrent trois représentants de chacune des unités concernées. Du côté des Voltigeurs étaient présents M. Louis S. Saint-Laurent, le colonel François Matte, commandant du 7^e groupe de milice, et le lieutenant-colonel Defoy. Quant aux *Royal Rifles*, ils étaient représentés par leurs colonels honoraires, le brigadier F. T. Atkinson et le lieutenant-colonel Gordon Ross, ainsi que le major J. A. Ievers, commandant du régiment. Le lendemain, 22 novembre, le colonel Matte fit parvenir au commandant du Secteur de l'Est du Québec, un rapport sur ce qui s'était dit ce soir-là et sur les mesures qu'entendait prendre ce comité restreint pour tenter de trouver une solution au problème que créait ce projet. Après avoir énuméré les inconvénients pouvant en résulter tout particulièrement en ce qui avait trait à l'unité anglophone dont la survie semblait surtout menacée, le colonel Matte concluait son rapport en écrivant

qu'on était convenu « qu'il valait la peine de tenter un dernier effort pour garder aux deux régiments leur identité propre » et qu'en ce sens « certaines représentations seraient faites dans un avenir très prochain ». ¹ Une de ces « représentations » nous est connue. Les délégués des *Royal Rifles* demandèrent à M. Saint-Laurent d'intervenir auprès du ministre de la Défense afin que ce dernier accepte de rencontrer les membres du sénat du régiment pour discuter de cette affaire. La réunion souhaitée eut lieu le 11 décembre suivant, mais donna peu de résultats, si ce n'est que le ministre demanda aux *Rifles* de lui soumettre leur opinion par écrit et qu'il verrait ensuite à y répondre. ² Le brigadier Atkinson s'acquitta de cette tâche dès le 15 décembre. Le ministre fit également diligence. Le 21 janvier, le major Ievers écrivait au commandant des Voltigeurs qu'il avait en main la réponse du ministre, mais que rien n'était changé. L'amalgamation devait se faire.

Devant l'inévitable, les Voltigeurs et les *Rifles* se réunirent pour trouver un nom à la nouvelle unité. Plusieurs suggestions furent faites, mais aucune ne réussit à satisfaire tout le monde. En attendant que le ministère se prononce sur cette question, on convint donc d'utiliser de façon temporaire l'appellation RRC/Voltigeurs. Il fallut aussi décider qui resterait et qui partirait, surtout au niveau des officiers qui étaient 60 pour combler 32 postes. La question étant plutôt délicate, on fit appel à un arbitre du Q.G., en l'occurrence le major D.R. Brochu, et il fut décidé que le commandant proviendrait des Voltigeurs et le commandant adjoint des *Rifles*. Quant aux autres postes, ils allaient être remplis en tenant compte de l'âge, de la compétence, des intérêts, de l'assiduité, etc.

C'est ainsi qu'au début de mai, avec effet rétroactif au 1^{er} avril 1965, le lieutenant-colonel Defoy fut nommé commandant des RRC/Voltigeurs, ³ et le major Ievers commandant adjoint. Au total, neuf officiers des *Rifles* passèrent alors à la nouvelle unité. Les Voltigeurs de Québec fournirent quant à eux 62 % de l'effectif total. Le capitaine Charles Lapointe demeurait directeur de la

1. A.V.Q., F. Matte, colonel, commandant du 7^e groupe de Milice, au commandant du Secteur de l'Est du Québec, 22 novembre 1964.

2. A.V.Q., Annual Historical Report for the Year Ending 31 December 1965.

3. Q.C. TE 5142 (Pers Res) dated 11 May 65.

musique, et l'officier breveté de 1^{re} classe Paul-Émile Ouellet, sergent-major régimentaire. Le major Fortier dut cependant céder son poste à un aumônier plus jeune, l'abbé Noël Baillargeon.¹

Au cours du mois de mai suivant, le régiment organisa comme à l'accoutumée sa fête annuelle, mais compte tenu des circonstances les commandements furent donnés cette fois dans les deux langues, ce qui ne manqua pas de plaire à ceux qui souhaitaient voir l'unité résultant de la fusion devenir un régiment bilingue. Toutefois l'insatisfaction ne disparut pas pour autant, surtout chez les *Rifles*. Aussi, durant l'été, le régiment reçut la visite de plusieurs généraux à la recherche d'une solution acceptable à tous et à chacun. Le brigadier Paul Triquet, V.C., membre de la Commission Suttie qui avait recommandé la fusion, était du nombre. Cependant, toutes ces démarches n'aboutirent à aucun résultat satisfaisant.

Or, dans sa lettre en date du 15 décembre 1964 au ministre de la Défense nationale, le brigadier Atkinson, souhaitant voir les *Rifles* conserver leur identité, avait dit préférer à l'amalgamation l'inscription de son régiment sur l'Ordre de bataille supplémentaire (Supplementary Order of Battle). Au cours de l'automne de 1966, devant l'impopularité de la fusion, le quartier général des Forces canadiennes, après avoir longtemps hésité, se ravisa et, le 1^{er} novembre, conservant les Voltigeurs sur la liste des unités actives, versa les *Royal Rifles of Canada* parmi les unités inactives.

À la suite de cette décision, les *Rifles* n'étant plus physiquement présents à Québec, il fut entendu que les Voltigeurs assumeraient, du moins temporairement, la responsabilité et la garde de leurs souvenirs, de leurs documents et de leurs trophées. Ce qu'ils font depuis maintenant vingt ans.²

* * *

-
1. La contribution des *Rifles* au RRC/Voltigeurs le 1^{er} avril 1965 fut de 9 officiers et 75 sous-officiers et soldats; celle des Voltigeurs de 20 officiers et 117 sous-officiers et soldats.
 2. On s'est demandé si les Voltigeurs de Québec cessèrent d'exister en tant qu'unité en 1965 et 1966. Si l'on en juge par les termes « will continue » utilisés dans le document reproduit ici et la façon dont le Q.G. des Forces canadiennes régla cette affaire, il semble bien qu'aux yeux d'Ottawa l'amalgamation ne fut jamais complètement réalisée et qu'en conséquence ni les Voltigeurs, ni les *Royal Rifles of Canada* cessèrent d'exister comme unité.

DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE To

C
File 2001-413/13

File now
on CDROM to
F 1901-0003/1 (DO)

Canadian Forces Headquarters
Ottawa 4, Ont

CANADIAN FORCES ORGANIZATION ORDER (Ca) 66/13

ORGANIZATION CA(M)
THE ROYAL RIFLES OF CANADA
LES VOLTIGEURS DE QUÉBEC

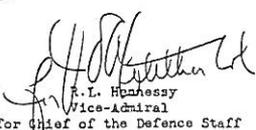
1. Effective 1 Nov 66 the following organization changes for units of the Canadian Army (Militia) are authorized:

a. Active List

Les Voltigeurs de Québec will continue to operate in Québec City, Que, as an active unit of the Canadian Army (Militia) on establishment ME/RCLC/1005/1.

b. Supplementary Order of Battle

The Royal Rifles of Canada is transferred to the Supplementary Order of Battle.


 R. L. Hennessey
 Vice-Admiral
 for Chief of the Defence Staff

DISTRIBUTION LIST
List A

L'amalgamation occupa beaucoup de place entre 1964 et 1966, et il est certain qu'elle fut ressentie profondément au niveau des officiers. Elle le fut moins cependant chez les sous-officiers et peu chez les soldats. C'est sans doute ce qui explique partiellement qu'en 1965 et en 1966, les Voltigeurs remportèrent le trophée attribué à la meilleure unité du Secteur de l'Est du Québec.

The Duke of Wellington's Regiment continua aussi à faire parler de lui à cette époque. Au mois de mai 1964, les Voltigeurs reçurent celui-là même qui, douze ans plus tôt, avait pris sur lui de faire des démarches en vue d'associer son unité au régiment québécois.



Le brigadier M. Lahaie remet au lieutenant J. Desruisseaux des Voltigeurs de Québec le trophée attribué à la meilleure unité du Secteur de l'Est du Québec (1966).

RRC/VOLTIGEURS

LISTE DES OFFICIERS

(1965)

Commandant: lieutenant-colonel Paul-Émile Defoy

Commandant adjoint: major J.A. Ievers

Major P. MacDonald	Lieutenant M.-A. Breault
Major G.M. White	Lieutenant C. Delisle
Capitaine M. Couture	Lieutenant A. Jolin
Capitaine M. Charest	Lieutenant P. Jolin
Capitaine J. Deschamps	Lieutenant P. Langlois
Capitaine P.-H. DuBerger	Lieutenant M. Martineau
Capitaine M. Giguère	Lieutenant P. Roberge
Capitaine R. McDuff	Lieutenant J. Thivierge
Capitaine J.-L. Thibault	Lieutenant Y. Vanasse
Capitaine P. Boutet	Lieutenant C. Boissonneault
Lieutenant P. Bernier	

Aumônier: Major N. Baillargeon

Médecin: Capitaine J.G. Lamontagne

Paie-maître: Capitaine G. Clermont-Drolet

Directeur de la musique: Capitaine C.H. Lapointe

Devenu colonel du *Duke of Wellington*, succédant ainsi à Sir Philip Christison, le major-général K.G. Exham séjourna à Québec du 21 au 25 mai et prit part à la fête annuelle des Voltigeurs. L'année suivante, ce fut au tour du régiment britannique de recevoir. Le lieutenant-colonel Defoy fut l'hôte du général Exham et de son régiment du 9 au 16 juin. Comme l'année 1965 marquait le 150^e anniversaire de la Bataille de Waterloo, le commandant des Voltigeurs fut ainsi témoin des fêtes organisées en Angleterre à cette occasion.

* * *



Le 2 mars 1963, les Voltigeurs reprenaient contact avec le *Duke of Wellington's Regiment* au Club universitaire de Québec. Le lieutenant-colonel A.D. Firth offre un présent au lieutenant-colonel Paul-Émile Defoy.



Au mois de mai 1964, le major-général K.G. Exham, adjoint au commandant suprême des Forces alliées en Europe et colonel du *Duke of Wellington's Regiment*, rendit visite aux Voltigeurs de Québec. Il s'entretient ici avec le sergent-major régimentaire Paul-Émile Ouellet. À l'extrême gauche, le très honorable Louis S. Saint-Laurent, colonel honoraire du régiment.

Les Voltigeurs eurent l'honneur et le plaisir, en 1908, de voir un de leurs anciens, le major C.A.P. Pelletier, devenir lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Ces sentiments, ils les éprouvèrent de nouveau le 22 février 1966, jour où le lieutenant-colonel Hugues Lapointe fut élevé à la même dignité. On se souviendra qu'au cours de la Deuxième Guerre mondiale le lieutenant-colonel Lapointe avait fait partie des Voltigeurs à deux reprises, d'abord à Québec et à Valcartier, puis plus tard au camp Borden.

* * *



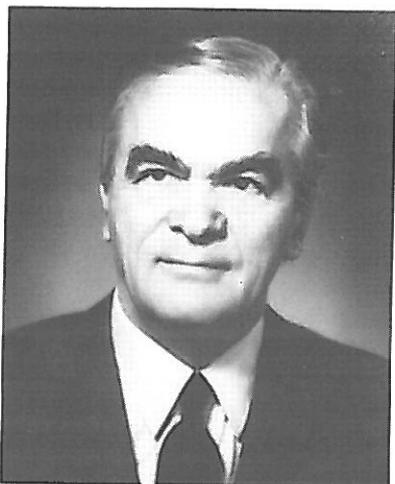
Le lieutenant-colonel Hugues Lapointe, C.P., C.R., membre des Voltigeurs de Québec à deux reprises au cours de la Deuxième Guerre mondiale et lieutenant-gouverneur de la province de Québec de 1966 à 1978.

Centenaire de la Confédération

Le centenaire de la Confédération en 1967 donna lieu à de nombreuses manifestations auxquelles les Forces canadiennes prirent une part active. Des éléments des trois armes présentèrent à cette occasion des spectacles et des concerts un peu partout au pays. Les Voltigeurs de Québec, tout comme plusieurs unités de milice, voulurent participer à ces fêtes en formant un peloton spécial dit du « centenaire ». Accompagné par la musique du régiment, ce peloton donna plusieurs spectacles à Québec même et à l'extérieur de la ville. Sous le commandement du lieutenant André Jolin, il visita les municipalités de Beauport, Loretteville, La Malbaie, Montmorency, Charlesbourg, Saint-Raymond, Giffard, Sainte-Foy et Sainte-Marie de Beauce. La musique régimentaire, sous la direction du capitaine Charles Lapointe, donna également cette année-là une série de concerts en face du Manège militaire de la Grande-Allée.

Comme on le sait, une médaille fut frappée pour commémorer le centenaire de la Confédération. Chez les Voltigeurs, un officier et dix sous-officiers eurent l'honneur de recevoir cette distinction.¹

1. La liste des récipiendaires se lisait comme suit: capt M. Giguère, W01 P.É. Ouellet, W02 J. Drouin, W02 J. Marchand, W02 B. Philipps, SSgt J.P. Beaulieu, SSgt R. Denis, LSgt R. Cluseau, Sgt Y. Paquet, Sgt R. Parent, Cpl R. Boucher.



M^e Wilbrod Bhéner, C.R., lieutenant-colonel honoraire des Voltigeurs de Québec du 1^{er} novembre 1966 au 15 octobre 1968.

C'est également en 1967 que les Voltigeurs accueillirent dans leurs rangs M. Wilbrod Bhéner, avocat et personnalité très en vue dans le monde de la finance et des affaires au Québec. Nommé lieutenant-colonel honoraire du régiment le 1^{er} novembre 1966, M^e Bhéner fut présenté aux officiers le 21 avril suivant, lors d'un grand dîner régimentaire organisé en son honneur au mess des officiers du Manège militaire de la Grande-Allée.¹ Au moment de sa nomination, M^e Wilbrod Bhéner était président du conseil d'administration de *Canadian Vickers Limited* et de *Newfoundland Marine Works Limited*. En outre, en plus de faire partie du conseil d'administration de plusieurs autres entreprises importantes, il était aussi président de la Commission des écoles catholiques de Québec et président du conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Québec.

* * *

La dernière fonction importante du lieutenant-colonel Defoy consista à recevoir, les 24 et 25 janvier 1968, le général d'armée Sir Robert Bray, adjoint au commandant suprême des Forces alliées

1. CFHQ V 5031-0603/R3 (D Res P) dated 27 Jan. 67. En fait, M^e Bhéner fut nommé lieutenant-colonel honoraire le 27 janvier 1967, mais « pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} novembre 1966 ».

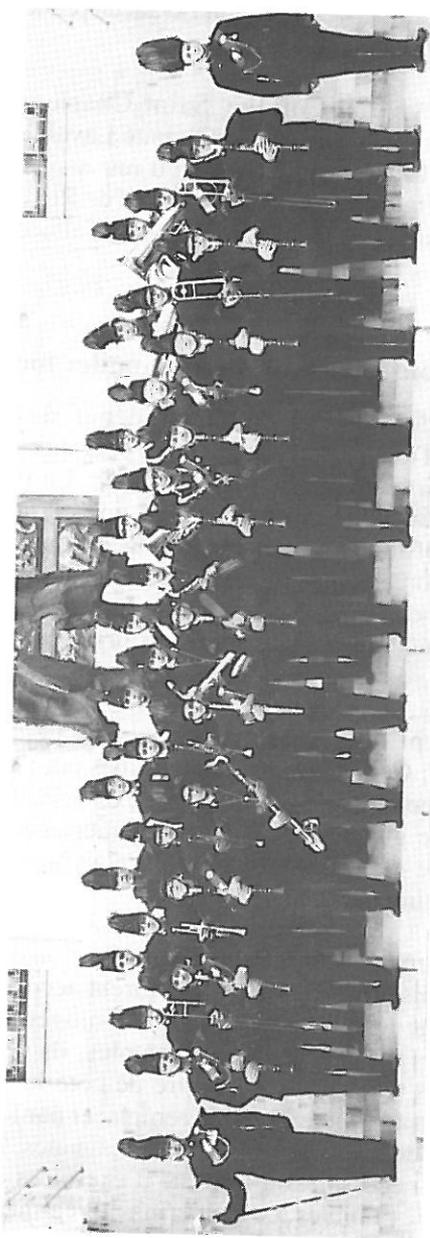


Le lieutenant-colonel Pierre MacDonald, C.D., commandant des Voltigeurs de Québec de 1968 à 1971.

en Europe, et Lady Bray, son épouse. En visite au Canada, le général, qui avait succédé au major-général K.G. Exham comme colonel du *Duke of Wellington's Regiment*, voulut en acceptant l'invitation du régiment réaffirmer la volonté de son unité de maintenir les liens établis quinze ans plus tôt avec les Voltigeurs de Québec.

* * *

Le lieutenant-colonel Defoy céda son poste au major Pierre MacDonald le 31 janvier 1968. Promu lieutenant-colonel à l'âge de 31 ans, ce dernier fut le premier commandant du régiment depuis la réorganisation de 1946 à ne pas avoir porté l'uniforme durant la Deuxième Guerre mondiale. Pourtant, au moment de sa nomination, il possédait déjà une expérience appréciable en milieu militaire. Il avait été cadet durant ses études à l'Académie commerciale de Québec, avait ensuite servi avec le Corps-école d'officiers canadiens (C.E.O.C.), et, à compter de 1955 avec les Voltigeurs. Ayant suivi à Kingston, en 1963, le cours d'état-major le qualifiant pour le grade de lieutenant-colonel, il fut successivement



La musique régimentaire des Voltigeurs de Québec en 1967. À l'extrême gauche le sous-officier breveté de 2^e classe J. Marchand, et à l'extrême droite le capitaine Charles Lapointe.

par la suite commandant de la compagnie « C », commandant de la compagnie de commandement, puis, avant de prendre la direction du régiment, commandant adjoint.

Ancien élève du Collège Saint-Charles-Garnier, de l'Académie commerciale et de l'Université Laval, au moment de sa nomination en 1968, il était détenteur d'une maîtrise en sciences commerciales et était vice-président exécutif de Royer MacDonald Inc. et vice-président de Johnson Higgins Wallace Faber Inc.

Changements consécutifs à l'unification des forces

À la fin des années 60 et au début des années 70, l'entraînement, et tout particulièrement les opérations en campagne prirent une importance accrue dans la milice. Le régiment se vit alors confier la tâche de mettre sur pied une compagnie de 118 officiers, sous-officiers et soldats, prête à soutenir les unités régulières de la Force mobile. Question d'uniformiser les techniques de combat, cette compagnie dite « opérationnelle » fut par la suite réunie à d'autres compagnies semblables provenant du Régiment de la Chaudière, des Fusiliers du Saint-Laurent et du Régiment du Saguenay, pour former le 5^e bataillon d'infanterie, placé sous le commandement d'un ancien Voltigeur, le lieutenant-colonel Lucien Turcotte. Cette compagnie ne fut pas pour autant séparée du reste du régiment. On se souvient, par exemple, qu'à l'occasion d'un exercice de guerre défensive particulièrement bien réussi, portant le nom de « Feuilles Mortes », elle était opposée aux autres éléments du régiment.

Ces changements consécutifs à l'unification des trois armes et à leur réorganisation en profondeur furent accompagnés, on le sait, d'un changement d'uniforme. Les Voltigeurs furent, bien entendu, touchés par cette mesure ; bien plus, ils furent parmi les premières unités de la milice à mettre de côté le *battle dress* et le *bush uniform* traditionnels pour le remplacer par l'uniforme vert foncé et la tenue de combat des Forces canadiennes. L'habillement et l'équipement nécessaires à la tenue d'exercices durant l'hiver devinrent alors disponibles, ce qui permit au régiment de modifier en conséquence son programme d'instruction.